

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2019



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 2019

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2019.

Ce rapport comprend les chapitres suivants:

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL	pp. 4 - 13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pp. 14 - 23
RESSOURCES HUMAINES	pp. 24 - 29
FINANCES	pp. 30 - 37
SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE	pp. 38 - 47
DOMAINES	pp. 48 - 49
BÂTIMENTS	pp. 50 - 53
ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	pp. 54 - 67
URBANISME	pp. 68 - 75
ENVIRONNEMENT	pp. 76 - 91
TRAVAUX	pp. 92 - 105
ÉCOLES	pp. 106 - 109
SÉCURITÉ PUBLIQUE	pp. 110 - 121
CULTES	pp. 122 - 123
CONCLUSIONS	pp. 124 - 125
GLOSSAIRE	pp. 126 - 127
ANNEXES	pp. 128 - 133

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Maurice Mischler, Syndic

Vice-Présidence: M. Bernard Krattinger (jusqu'au 30 juin 2019)
M. Pierre Jolliet (dès le 1^{er} juillet 2019)

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

**Administration générale, Informatique, Personnel communal,
Finances, Activités culturelles, Cultes, Communication**

M. Maurice Mischler, Syndic / Suppléant: M. Bernard Krattinger

**Sécurité publique, Police, Service du feu, Protection civile,
Inhumations, Sport, Terrains de sport, Salles de gymnastique,
Piscine, Intégration, Contrôle des habitants**

M. Alain Monod / Suppléant: M. Maurice Mischler

Enfance, Jeunesse, Ecoles, Action sociale, Bâtiments scolaires, Seniors

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

**Aménagement du territoire, Urbanisme, Bâtiments administratifs,
Refuges, Salle des spectacles, Domaines, Logements, Forêts,
Vignes, Energie**

M. Bernard Krattinger / Suppléant: M. Roland Perrin

**Assainissement, Collecteurs, Déchets, Travaux, Routes,
Voirie, Equipe forestière, Parcs et promenades, Cimetières,
Développement durable et biodiversité, Cours d'eau**

M. Roland Perrin / Suppléant: M. Pierre Jolliet



Mme Sarah Miéville, Secrétaire municipale, MM. Bernard Krattinger, Roland Perrin, Maurice Mischler, Pierre Jolliet et Alain Monod.

La Municipalité a tenu 45 séances. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la Commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

DÉLÉGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

M. Maurice Mischler, Syndic, représente la Municipalité:

- au secteur Est de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- au comité de l'Ecole de musique d'Epalinges
- au comité de l'association En musique à Epalinges
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne» comme vice-président
- à l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au groupe de travail Biennales des géosciences et de l'environnement
- au groupe de travail Directives d'accueil préscolaire
- au groupe de travail de publication du guide de planification énergétique
- à Pro Familia Vaud
- à Pro Fa Vaud
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- au comité de la Fondation Epalogramme protégés (président)
- à la Chambre cantonale consultative des immigrés

au sein de l'Union des Communes Vaudoises (UCV):

- au comité de l'UCV et au Groupe des Villes
- à la commission cantonale pour la protection de la nature
- à la commission consultative pour la gestion des déchets
- à la commission cantonale de l'énergie (COMEN)
- à la commission de promotion de la santé et de la lutte contre les addictions
- au programme d'efficacité énergétique destiné aux communes
- au Conseil de politique sociale

M. Bernard Krattinger, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la plate-forme «Territoire et équipements» de Lausanne Région
- au comité du Triage forestier Mèbre-Talent
- à la commission «Transports» de Lausanne Région
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à l'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien»
- au bureau exécutif du Schéma Directeur Centre Lausanne (SDCL)
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

- à l'assemblée des actionnaires de la société Biopôle S.A.
- au Copil 501 – Appartements protégés – Epalinges
- à la commission de suivi LATC
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal
- à la commission «prévention et dépendances» de Lausanne Région

M. Pierre Jolliet, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- au conseil d'établissement d'Epalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'Association pour l'accueil de l'enfance d'Epalinges
- au groupe de travail «Formation emploi jeunes» de Lausanne Région
- au comité de l'Association pour la promotion et le maintien des soins à domicile (APROMAD) (président)
- au groupe de travail de l'Etablissement intercommunal de l'accueil parascolaire (EIAP)
- au comité de la Coopérative du logement à but social, Epalinges
- au conseil de fondation de la Fondation du Relais
- au comité de la Fondation Epalogement protégés

M. Alain Monod, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- au comité de l'Association vaudoise des communes délégatrices
- au comité de direction de l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- à la commission de coordination Vidis 20-25 (président)
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne Région
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-district
- au Centre sportif de Malley SA
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

M. Roland Perrin, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- à la commission intercommunale de la STEP, Vidy
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- à la commission «déchets» du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission intercommunale des Services industriels
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux (suppléant)
- à l'assemblée générale de la CGN

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission de recours en matière d'impôt:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission d'estimation fiscale des immeubles:
mandat délégué à un collaborateur de l'administration
- Commission municipale des naturalisations:
co-présidence de MM. Maurice Mischler, Syndic,
et Alain Monod, Municipal
- Commission de culture et d'animation:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
et présence de M. Pierre Jolliet, Municipal
- Commission de salubrité:
présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission de police:
présidence de M. Alain Monod, Municipal
- Commission consultative d'urbanisme:
présidence de M. Bernard Krattinger, Municipal
- Commission consultative de l'énergie:
présidence de Bernard Krattinger, Municipal
et présence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission d'intégration des étrangers:
présidence de M. Alain Monod, Municipal

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

Aucun règlement communal n'a été adopté par le Conseil communal ou n'est entré en vigueur en 2019.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (ÉTAT AU 31.12.2019)

Président	M. Nicolas Häusel (Verts)
1^{er} Vice-Président	M. Fabien Loi Zedda (PLR)
2^e Vice-Président	M. Laurent Balsiger (Soc)
Scrutateurs	Mme Anne-Marie Fischer (UDC) M. Georges Auberson (PLR)
Scrutateurs suppléants	M. Esteem Okoro (Soc) Mme Mirka Aeschbacher (GHP)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Mélanie Estoppey

COMMISSION DE GESTION

Président	M. Jean-Marie Coowar (Soc)
Membres	M. Martin Chevallaz (UDC) Mme Patricia Gilliéron Giroud (Soc) M. Horacio Herrera (Verts) Mme Cosette Perfect (PLR) M. Enzo Santacroce (PLR) M. Bernard Thonney (PLR) M. Jérôme Urio (HP)

Suppléants

M. Marco Caffaro (Soc)
M. Serge Dudan (HP)
Mme Marisa Dürst (Verts)
M. Philippe Koch (UDC)
M. Jonathan Swan (PLR)

COMMISSION DES FINANCES

Président	Mme Anaëlle Urio (HP)
Membres	Mme Catherine Burki (Soc) M. Yves Fauth (UDC) M. Guillaume Graf (PLR) M. Angelo Marzoli (Soc) M. Georges Rosset (Verts) M. Olivier Volper (PLR) M. Sandy Warth (PLR)

Suppléants

M. Christian Guex (UDC)
M. Erich Dürst (Verts)
M. Thomas Ferrari (HP)
Mme Sandrine Largey Botti (Soc)
M. François Puricelli (PLR)
M. Marco Taddei (PLR)

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 19 février 2019

- Préavis 1/2019: Modification du statut du personnel introduisant un congé paternité et parental d'adoption de 20 jours ainsi que des mesures en faveur des proches aidants
- Préavis 2/2019: Extension du complexe scolaire de Bois-Murat
- Rapport 3/2019: Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Enzo Santacroce relative à l'envoi du courrier électronique de la Municipalité du 1^{er} octobre 2018 en vue de créer un collectif dans le cadre du référendum sur le plan de quartier «Le Closalet»
- Préavis 4/2019: Ajustement des indemnités des membres du Conseil communal et de sa secrétaire, législature 2016-2021

Séance du mardi 2 avril 2019

- Préavis 5/2019: Adaptation et remise en état de la desserte forestière hors forêts protectrices du Bois-de-la-Chapelle
- Préavis 6/2019: Plan partiel d'affectation (PPA) «La Girarde» – Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Coopérative du logement d'Epalinges (CLE) – Octroi d'un cautionnement partiel de l'hypothèque des bâtiments
- Préavis 7/2019: Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier
- Préavis 8/2019: Crédit d'études et de travaux pour l'entretien et la construction de collecteurs EC et EU
- Préavis 9/2019: Réponse de la Municipalité à la motion de M. le Conseiller communal Serge Dudan «Pour une politique communale en matière de développement durable»

Séance du mardi 7 mai 2019

- Préavis 10/2019: Cautionnement d'un prêt sans intérêt pour la rénovation/transformation de la Maison de paroisse des Croisettes et participation aux coûts de son aménagement intérieur
- Préavis 11/2019: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Erich Dürst sur la possibilité d'instaurer une liaison de transport public entre le Polny et les Croisettes
- Rapport 12/2019: Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Erich Dürst sur la possibilité de créer un accès de mobilité douce sécurisé entre le Closalet et les Croisettes
- Rapport 13/2019: Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Erich Dürst «Comment la Commune entend-elle réduire les émissions de gaz à effet de serre?»

Séance du mardi 18 juin 2019

- Préavis 14/2019: Transformations et assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques de la salle des spectacles, de l'auberge communale, des appartements et du local du feu
- Préavis 15/2019: Réaménagement et stabilisation des berges des ruisseaux du Vaugueny et du Flon
- Préavis 16/2019: Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Pauline Monod demandant la signature de la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public
- Préavis 17/2019: Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2018
- Rapport 18/2019: Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller communal Stéphane Ballaman relatif à l'étude des possibilités de développer une politique de promotion de valorisation de l'engagement bénévole et de soutien aux associations locales
- Rapport 19/2019: Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt «Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain»

Séance du mardi 24 septembre 2019

- Préavis 20/2019: Opérations immobilières avec la Ville de Lausanne sur le territoire de la commune d'Epalinges
- Préavis 21/2019: Arrêté communal d'imposition 2020 et 2021
- Rapport 22/2019: Réponse de la Municipalité aux postulats déposés par M. le Conseiller communal Enzo Santacroce «Cartographier les itinéraires ainsi que les accès des lieux publics et privés des personnes à mobilité réduite» couplé avec celui déposé par Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt et M. le Conseiller communal Stéphane Ballaman «Pour une politique communale globale et transversale sur le handicap»
- Rapport 23/2019: Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller communal Félix Schmidt demandant à la Municipalité de transmettre au Conseil communal un rapport sur la possibilité d'instaurer une liaison piétonne entre le chemin de Montéclard, le chemin de Florimont et l'école de Bois-Murat
- Rapport 24/2019: Réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Brigitte Crottaz «Pour l'installation d'une patinoire provisoire en hiver»

Séance du mardi 12 novembre 2019

Aucun préavis

Séance du mardi 17 décembre 2019

- Préavis 25/2019: Acquisition d'un rouleau compacteur et d'une benne compactrice pour l'exploitation de la déchèterie
- Préavis 26/2019: Requalification du chemin de la Girarde entre la route de la Croix-Blanche et la route du Village, assainissement et élargissement du pont de la Girarde pour la réalisation de deux passerelles latérales (nouveaux trottoirs)
- Préavis 27/2019: Professionnalisation de la fonction de secrétaire du Conseil communal et indemnités des commissions permanentes et au long cours

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Votants	Participation
10 février	Votation fédérale			
	Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)	5 399	2 258	41.82%
17 mars	Votation cantonale			
	Election complémentaire au Conseil d'Etat, 1^{er} tour	5 394	2 180	40.42%
19 mai	Votation fédérale			
	Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)	5 411	3 356	62.02%
	Loi fédérale sur les armes	5 411	3 356	62.02%
	Votation communale			
	Référendum communal relatif au PQ Le Closalet	6 338	3 635	55.83%
20 octobre	Elections fédérales			
	Election du Conseil des Etats, 1^{er} tour	5 427	2 713	49.40%
	Election du Conseil national	5 427	2 713	49.18%
10 novembre	Elections fédérales			
	Election du Conseil des Etats, 2^e tour	5 422	2 381	43.91%

RELATIONS INTERCOMMUNALES

LAUSANNE RÉGION

Lausanne Région conduit des travaux prospectifs et mène des actions sur demande des exécutifs de ses 27 communes membres. L'association élabore des projets dans différents domaines et prépare ainsi l'avenir de la région. Son bassin de population regroupe 295 000 habitants (37% du canton de Vaud).

Deux assemblées générales ont été organisées en 2019. Celle de printemps a eu lieu le 30 avril au Centre de Congrès de Beaulieu à Lausanne: les 25 communes présentes (sur 27) ont adopté les comptes 2019 à l'unanimité. La deuxième s'est déroulée le 9 octobre à la patinoire de Malley. Le budget 2020 a été adopté à l'unanimité par les 26 communes présentes.

Le Bureau de coordination (BC) est l'organe exécutif de Lausanne Région. Il est composé de 8 syndics, dont M. Gustave Muheim qui en assure la présidence. Mme Patrizia M. Darbellay, Secrétaire générale, était présente lors de chaque séance.

Depuis deux décennies, Lausanne Région offre aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs), sous la forme d'un guichet entreprise, un large éventail de prestations dans le but de faciliter leur implantation ou leur développement dans l'une des 27 communes de la région. En 2019, 126 entreprises et porteurs de projets y ont eu recours. Par ailleurs, Lausanne Région soutient activement les municipalités dans l'organisation de rencontres avec les entreprises sises sur leur territoire.

En 2019, Lausanne Région s'est également engagé, par le biais de ses commissions, dans des projets liés à l'enfance et à la jeunesse, aux

addictions, à la politique d'action sociale (auprès des seniors), et au sport régional, notamment sous la forme de journées de réflexion. En octobre 2019, Lausanne Région a par ailleurs édité un dossier thématique à l'intention de ses communes afin de les soutenir dans leur réflexion et dans leurs actions en faveur des seniors.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'UCV est la plus grande association regroupant les Communes vaudoises. Elle a pour objectifs de conserver et accroître l'autonomie communale, et d'être un interlocuteur de choix dans les discussions et négociations entre le Canton et les Communes. Elle diffuse des informations sur tous les sujets pouvant être utiles aux Communes, propose des formations notamment sur la gestion financière communale ainsi que des conseils juridiques, et organise des soirées d'information sur des thématiques en lien avec les Communes vaudoises et animées par des spécialistes des questions traitées.

En 2019, l'UCV a proposé 19 formations pour les Communes dans son Centre de formation, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une labélisation edu-Qua. Un atelier participatif a également été proposé sur le thème de la péréquation. L'Assemblée générale de juin a réuni quant à elle environ 1600 personnes.

Sur le plan politique, l'UCV a participé à de nombreux dossiers communaux, en particulier sur la réforme de la péréquation et le financement de la facture sociale, le financement des équipements scolaires, l'aménagement du territoire et Airbnb. L'UCV pilote également le groupe de travail consacré au modèle comptable harmonisé MCH2.

ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Greffe municipal a connu plusieurs mouvements de personnel durant l'année 2019, qui s'inscrivent dans la continuité des changements importants ayant eu lieu en 2017 et en 2018. Mme Josseron, qui assurait en CDD le poste de Secrétaire municipale adjointe *ad interim*, a été engagée comme employée d'administration et nommée en 2019. Le poste de Secrétaire municipale adjointe est occupé depuis mars 2019 par Mme Rivier. M. Ndebele a repris depuis juillet 2019 le poste d'employé d'administration occupé *ad interim* par Mme Andrade Pinto jusqu'à début juin. Enfin, Mme Milner a été engagée en septembre comme chargée de projet à temps partiel à durée déterminée.

Parmi les activités notables que le Greffe municipal a menées en 2019, on peut mentionner le travail en lien avec l'organisation du référendum contre le plan de quartier Le Cloalet qui s'est tenu au mois de mai. Le Greffe municipal et la Police administrative ont terminé de traiter les dossiers de demande de naturalisation selon l'ancienne législation et parallèlement a débuté le traitement des demandes de naturalisation selon la nouvelle procédure correspondant à la législation cantonale et fédérale. Au mois de septembre, l'engagement de Mme Milner a marqué le démarrage du travail de centralisation de la gestion de la location des salles et refuges. Ce projet permettra non seulement de faciliter le processus administratif de location pour les usagers, mais également de mieux connaître les besoins des sociétés locales. Le Greffe municipal met désormais à disposition des locataires des refuges des kits de vaisselle lavable Ecomanif dans le but d'offrir une alternative à la vaisselle jetable. Par ailleurs, en collaboration avec tous les services, les horaires d'ouverture des guichets de l'administration sont désormais harmonisés. Enfin, un processus a été créé

avec l'unité de Police administrative pour dénoncer à la Police cantonale les usagers des services publics dont le comportement n'est pas tolérable (par exemple: insultes, menaces), permettant ainsi d'améliorer la sécurité des collaborateurs de l'administration.

ARCHIVES COMMUNALES

Informations générales

- Le mandat de l'aide-archiviste s'est terminé comme prévu en novembre 2019

Les archives communales ont, notamment, procédé aux tâches suivantes:

- Réception d'un fonds d'archives privées:
le fonds de tableau de l'artiste Marthe de Rakine (12 œuvres)
- Restructuration de l'inventaire des archives historiques
dans un format Excel adapté à la norme archivistique ISAD(G)
- Création d'un « fonds iconographiques et objets » pour les objets, œuvres d'artistes, tableaux, images et photographies diverses
- Archivage de dossiers de l'administration communale
(environ 15 mètres linéaires)
- Réponse à des demandes d'informations contenues
dans les archives (8 recherches)

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATIONS

Créé en 2018, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication est né de la volonté de la Municipalité d'étoffer encore davantage la politique d'animation et de professionnaliser la communication institutionnelle et événementielle de la Commune. Il compte aujourd'hui deux employées (1,8 ETP). Une nouvelle responsable de l'office, Mme Araman, a pris ses fonctions en mai 2019, rejoignant ainsi Mme Gaud, en poste depuis 2018.

Dans le but de développer les liens sociaux et de promouvoir la culture dans la commune, la Municipalité collabore depuis 2015 avec la Commission municipale d'animation et de culture (COMANIM), composée d'une dizaine de membres actifs au sein de divers milieux culturels pour penser et mettre en place un programme d'événements, de concerts, de conférences ou d'animations socioculturelles à destination de la population palinzarde dans son ensemble. En 2019, la COMANIM s'est réunie à 4 reprises.

Voici le fruit de cette collaboration en 2019 :

CONFÉRENCES/DÉBATS/PROJECTIONS

- «A quand la prochaine crise économique?»,
café-débat – 21 février
- «Le burnout, comment le prévenir? Comment le guérir?»,
café-débat – 11 avril
- «All school project: un tour du monde à vélo à la rencontre des écoles»,
conférence de Chris-Alexandre Gionchetta – 25 avril
- «Premières loges», film/conférence animalier – 24 mai
(dans le cadre de la semaine de la nature)
- Helvetas Cinéma Sud, projection de 3 films – 19, 20 et 21 juillet
- «Les guérisseurs, quel pouvoir?»,
café-débat – 29 août
- «Raoul Taburin a un secret», projection – 17 septembre
(dans le cadre de la semaine de la mobilité)
- «Urgence climatique et gestion des ressources»,
conférence de Jean-Pierre Keller – 19 septembre
(dans le cadre de la semaine de la mobilité)
- «Adapter l'espace public aux personnes à mobilité réduite»,
table ronde – 20 septembre
(dans le cadre de la semaine de la mobilité)
- «Faut-il avoir peur de la nourriture industrielle?»,
café-débat – 14 novembre

CONCERTS/SPECTACLES

- «Ludwig Van Beethoven ou la force indomptable», concert de Nicolas Celoro et Brigitte Fossey – 25 janvier
- La Chanson d'Epalinges, concert – 16 et 17 février
- «Office des ténèbres», concert de l'Ensemble Vocal de Poche de Genève – 20 mars
- Adalberto Riva – 4 avril
- Ensemble vocal Cantocello, concert – 9 mai
- Pietro Nobile, concert de guitare – 10 mai
- «Sur un Air d'Opéra», concert classique – 17 mai
- «Les 50^e hurlants», concerts de l'Harmonie Municipale – 25 et 26 mai
- «Le Carnaval des Animaux», concert-conférence – 12 décembre

EXPOSITIONS

- «ComputArt», exposition de printemps de Mme Viredaz-Bader – du 10 au 26 mai
- «Un tour ici et ailleurs», exposition d'automne de M. David Duperrex – du 8 au 24 novembre

AUTRES

- Après-midi musicaux et dansants – 5 février, 16 avril, 11 juin, 24 septembre
- Inauguration de l'aménagement éphémère des Croisettes – 2 mai
- Inauguration du Sentier Burki – 25 mai (dans le cadre de la semaine de la nature)
- Inauguration des Maisonnets de l'Avent – 2 décembre
- Saint-Nicolas – 6 décembre
- Patinoire synthétique – du 20 décembre 2019 au 23 février 2020

Focus sur: le Festival multimusical

Le samedi 9 février 2019 a eu lieu à la Salle des spectacles un concert réunissant le Sinfonietta de Lausanne, les professeurs et élèves de l'Ecole de musique d'Epalinges, le Chœur d'enfants d'Epalinges, le trio à cordes Betty's Kitchen, ainsi que le groupe palinzard pop-funk Marvinca. Ces différents ensembles ont collaboré durant tout le concert, de même qu'en amont de l'événement, les uns bénéficiant de l'appui, de l'expérience et de l'expertise des autres. Le projet est né d'une volonté de la Commune et de l'Ecole de musique d'Epalinges de créer un événement musical inédit, axé sur la transmission et sur le partage. Durant la soirée, les jeunes du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP) ont tenu un stand de cocktails sans alcool, la soirée étant placée sous le signe de la prévention contre l'alcoolisme.

Dans l'optique de renouveler cette expérience et, dans la mesure du possible, de la pérenniser, une association a vu le jour en août 2019, soutenue par la Commune. Baptisée En musique à Epalinges, elle a pour but de mettre sur pied chaque année un événement musical de l'envergure de celui du 9 février 2019, avec toujours cette notion d'échange entre des mondes musicaux qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer au cœur du projet. La date du prochain concert a déjà été fixée au samedi 4 juillet 2020.

MANIFESTATIONS ANNUELLES

Les manifestations organisées ou co-organisées par la Municipalité chaque année sont des repères temporels et des traditions bienvenues dans la vie locale.

- Soirée des Mérites 2018 et accueil des nouveaux habitants – 9 mars
- Coup de balai, action participative de nettoyage des forêts – 6 avril
- Fête de la musique – 21 juin
- Vente de bois – de juin à septembre
- Vente de pain et de vin – 29 juin
- Fête nationale – 1^{er} août
- Semaine de la Mobilité – du 16 au 21 septembre
- 1066 Festival, «1066 Sarajevo» et «Soy Gitano» - 27-28 septembre
- Accueil des jeunes citoyens, repas-quizz «Majeur, à toi de jouer!» - 21 novembre

Cérémonie des Mérites 2019 et accueil des nouveaux habitants

Destinés à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportifs, culturels, artistiques, sociaux ou professionnels, les Mérites sont remis chaque année lors d'une cérémonie accueillant également les nouveaux habitants. En 2020, les Mérites 2019 seront décernés à :

- Mme Alice Pauli, collectionneuse d'art à la tête d'une galerie au Flon qui a accueilli de nombreux artistes renommés
- M. Jean-François Monnard, musicologue et chef de plusieurs orchestres prestigieux en Europe
- L'Harmonie municipale, qui célébrait son cinquantième anniversaire
- M. Maurice Narbel, membre fondateur de l'Harmonie municipale

Le Mérite se compose d'une médaille plaquée or et d'un diplôme.

Passeport vacances

Durant les vacances scolaires estivales, 65 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport vacances (38 pour la version traditionnelle et 27 pour la version *farniente*) et 235 enfants de tous horizons ont participé aux activités proposées par la Commune d'Epalinges, pour une demande de 863 places. Au programme cette année : visite du Fort Pré-Giroud à Vallorbe, du Château de Gruyères, des mines de sel de Bex, ainsi qu'une initiation au yoga et à la cuisine indienne, une visite d'une apiculture et un tournoi de jeux de société à la ludothèque.

COMMUNICATION

Issue du journalisme, Mme Araman a amorcé une réflexion de fond sur la stratégie de communication de la Commune, se développant notamment autour des axes suivants: développement d'une identité visuelle de la Commune, uniformisation des supports de communication, instauration de règles typographiques communes à toutes les publications, rationalisation et amélioration du site internet, optimisation de l'utilisation de la page Facebook, etc.

L'année 2019 a également été marquée par le lancement du *Sortir à Epalinges*, un agenda distribué chaque mois à tous les Palinzards et recensant dans un même document les animations et manifestations organisées dans la commune. Il a remplacé ainsi de manière avantageuse et économique les flyers tout-ménage envoyés auparavant pour chaque événement et a reçu un accueil enthousiaste de la part de la population.

Journal officiel de la Commune d'Epalinges, *Le Palinzard* continue à être édité 4 fois par an. Il constitue un vecteur d'information précieux entre la Municipalité et les habitants. La communication relative aux événements et d'autres communications importantes sont diffusées sur le site internet de la Commune, sur sa page Facebook, sur les écrans informatifs des bus TL ainsi que sur les panneaux dynamiques des Croisettes et de la Croix-Blanche.

Focus sur:

une collaboration fructueuse avec le Service travaux et environnement

L'année 2019 a été marquée par une collaboration fructueuse avec le Service travaux et environnement, sous la forme de deux projets d'envergure: la création du sentier Burki et la mise en place d'un parcours pédestre traversant la commune et décrit dans une brochure intitulée *En balade à Epalinges*.

Situé dans le Bois-de-la-Chapelle, le sentier Burki est jalonné de douze dessins du célèbre Palinzard, dans lesquels transparaissent son amour pour la nature et la forêt et son combat pour défendre la biodiversité. L'inauguration de ce sentier a eu lieu le samedi 25 mai, en compagnie de la famille de Raymond Burki et de Valott, dessinateur de presse à *24 Heures*, dont les commentaires durant la visite guidée ont permis de mieux appréhender les œuvres choisies.

Incluant le sentier Burki, un tout nouveau parcours pédestre a par ailleurs été élaboré en collaboration avec M. Pierre Corajoud, connu pour ses multiples guides de promenades dans le canton de Vaud. Il permet aux visiteurs de découvrir le territoire d'Epalinges et de prendre la mesure de sa richesse et de sa diversité, en termes de paysages et d'ambiances. Une brochure décrivant le parcours et détaillant seize points d'intérêt a été éditée par la Municipalité. Intitulée *En balade à Epalinges*, elle est disponible gratuitement dans les locaux administratifs de la Commune et en version PDF sur internet.

SPORT ASSOCIATIF

URBAN TRAINING

L'urban-training – les sessions d'activité physique en plein air et en groupe du jeudi à 18h30 – a entraîné en moyenne une dizaine de personnes par session à travers la commune d'Epalinges pour y exécuter des exercices en relation avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les participants des 18 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir la commune en pratiquant une activité physique ludique et adaptée à tous. De belles amitiés sont nées de ces rencontres sportives et très conviviales.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La Commune d'Epalinges met gratuitement ses infrastructures sportives à disposition des associations et clubs sportifs dont le siège est sur la commune. Une subvention de CHF 60.– est versée pour tout jeune Palinzard de 2 à 20 ans membre d'un club sportif d'Epalinges. Par ailleurs, la Commune soutient financièrement les sportifs d'élite palinzards, sur demande motivée.

REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de dix-neuf initiatives populaires ou référendums (contre quatorze en 2018).

Au 31 décembre 2019, Epalinges comptait 6287 électeurs suisses inscrits en matière fédérale, cantonale et communale, répartis entre 3334 femmes et 2953 hommes. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait 832 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS À LA BOURGEOISIE D'ÉPALINGES

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité du Canton de Vaud est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005; elle donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

En 2019, la Municipalité, sur la base du préavis de la commission consultative des naturalisations en ce qui concerne les naturalisations ordinaires (avec audition et pour les enfants de moins de 16 ans: dispense d'audition), a accordé la bourgeoisie de la Commune d'Epalinges à 28 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la naturalisation au 1^{er} janvier 2018 a incité un plus grand nombre de personnes à déposer leur dossier avant le 31 décembre 2017, afin de pouvoir bénéficier de l'ancien régime. La dernière séance d'auditions a eu lieu le 27 novembre 2019. Conformément à la décision du Conseil d'Etat, la commission communale a été dissoute au 31 décembre 2019.

Statistique des nationalités:

Nationalités	Nombre de personnes	
Allemagne _____	1	Ethiopie _____ 1
Belgique _____	1	Kosovo _____ 1
Espagne _____	2	Portugal _____ 7
France _____	4	Russie _____ 2
Grande-Bretagne _____	1	Serbie _____ 5
Israël _____	2	Sénégal _____ 1

INFORMATIQUE

Les mises à niveau de l'infrastructure et de certains processus informatiques initiées en 2017 se sont poursuivies au cours de l'année 2019. L'évolution continue des logiciels et d'internet rend nécessaire l'amélioration constante de la qualité du réseau informatique communal, la rapidité des connexions internet, ainsi que la sécurité et les systèmes de sauvegardes des données.

Comme ces trois dernières années, cette période de profonds changements induit une charge de travail supplémentaire non négligeable; néanmoins, il est à relever que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Après une phase de test sur les postes informatiques du Service des finances, l'ensemble des postes fixes de l'administration a été migré sous Windows 10 Pro et Office 2016. La mise à jour de tous les postes a permis de procéder à des remplacements d'anciens ordinateurs fonctionnant parfois avec des systèmes d'exploitation plus au goût du jour et pas toujours très rapide. Dès lors, depuis cette année, tous les postes disposent de la technologie SSD (en lieu et place des HDD utilisés à encore bien des endroits) et avec des logiciels d'exploitation sécurisés et parfaitement à jour.

Ce gros travail n'a pas été de tout repos, mais chaque collaborateur a pu se rendre compte des importantes améliorations en découlant. La Commune en a également profité pour moderniser et changer une grande majorité des ordinateurs portables nécessaires aux travaux de certaines fonctions administratives ou techniques. Epalinges dispose donc dorénavant d'un réseau informatique parfaitement homogène et à jour, permettant une amélioration sécuritaire non négligeable, tout en offrant des performances en très net progrès.

Après un peu plus de deux ans d'exploitation des logiciels de gestion communale (ABACUS et NEST), un premier changement de version a été implémenté avec succès. Ce travail, plutôt fastidieux, n'avait pas été annoncé par le fournisseur informatique au moment de son installation initiale; il devra être réalisé tous les deux ans selon des exigences requises par le distributeur de ces logiciels, qui cesse simplement de développer des mises à jour de ses logiciels après deux ans d'activité.

Cela demande passablement de travaux fastidieux de vérifications. L'imagination des développeurs informatiques semble sans limite; néanmoins, tout paraît s'être déroulé à satisfaction.

Le système de téléphonie (voix sur IP - VoIP) a également fait l'objet de toute notre attention, car le fournisseur du central téléphonique et des appareils VoIP installés en 2018 ne donnait clairement pas satisfaction (délais d'interventions et prestations fournies de manière peu professionnelle). Les problèmes de jeunesse de cette nouvelle technologie n'arrivant pas à se régler correctement, la Commune est passée chez un autre prestataire au mois de mai 2019. Il a été possible de conserver tous les appareils achetés, tout en réglant rapidement de nombreux problèmes qui semblaient impossibles à résoudre avec le précédent fournisseur. Tout est finalement rentré dans l'ordre pour des coûts et prestations extrêmement compétitifs.

D'autres logiciels de gestion (locations de salles, essence de la Voirie, citernes, énergies, cette liste n'est pas exhaustive) sont toujours en cours d'implémentation, alors que la révision du site internet communal va débiter.

Pour terminer, les processus de dématérialisation des documents se poursuivent, afin d'améliorer leurs accès et traitements pour gagner en efficacité et tenter de réduire les délais au plus juste. Tous ces travaux continueront en 2020 et les années suivantes.

ÉCONOMAT

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en termes d'archivage et est respectueux de l'environnement (papier recyclé de qualité avec une empreinte carbone neutre, fabriqué dans l'EU, FSC, Climate Neutral Paper, EU Ecolabel). Les commandes sont directement passées chez CANON, à des prix défiant la concurrence. En 2019, la commune d'Epalinges a acheté 250 000 feuilles de papier A4 et a effectué 407 740 copies (ce chiffre n'inclut pas les impressions et compte à double les copies recto-verso).

NONAGÉNAIRES

Vingt-neuf personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2019. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent, à leur domicile ou à l'EMS «La Girarde» dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales, accompagné d'une collaboratrice de l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication qui se charge de prendre des photos. Ils partagent un moment de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel est remis. La discussion intervenant durant cette rencontre permet au Président du Conseil communal de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

TRANSPORTS PUBLICS

Comme chacun sait, la Commune d'Epalinges accueille le terminus du M2 aux Croisettes. Là, les lignes TL 45-46-64 et CarPostal 435 prennent le relais. Suite à la forte augmentation de la fréquentation en 2018, la possibilité de mettre en place une nouvelle ligne interne, Croisettes-Polny-Village-Ballègue et retour, est à l'étude, en collaboration avec les TL –

Transports publics de la région lausannoise. Les premières courses d'essai durant le mois d'octobre se sont montrées concluantes. Cette nouvelle ligne devrait être opérationnelle en 2021.

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année, entre 2012 et 2019 se traduit ainsi:

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2018	Voyageurs 2019	Augmentation 2018-2019	Augmentation 2012-2019
45	Bois-Murat - Chalet-à-Gobet	735 000	1 079 942	1 144 457	6 %	55,7 %
46	Bois-Murat - Ballègue	470 000	582 241	615 537	5,7 %	30,9 %
64	Croisettes - Vulliette	320 000	449 120	478 447	6,5 %	49,5 %
Total		1 525 000	2 111 303	2 238 441	6 %	46.8 %

RESSOURCES

HUMAINES

Le Service des ressources humaines, créé en 2018 avec 1.3 ETP, a poursuivi en 2019 le travail de structuration, développement et mise en place des activités et projets.

PRINCIPALES TÂCHES ET RÉALISATIONS

En soutien et en collaboration avec les chefs de services et la Municipalité, les principales activités du service RH sont les suivantes :

- Politique RH et déploiement de projets
- Questions organisationnelles, recrutement, communication interne
- Contrats, avenants, résiliations, questions juridiques
- Conseil et appui aux cadres et collaborateurs, gestion de situations conflictuelles ou délicates
- Gestion des cas d'incapacité, interaction avec les assurances sociales
- Gestion des rémunérations et avantages sociaux, budget des salaires et effectifs
- Certificats de travail, descriptifs de fonction
- Gestion des entrées et sorties des collaborateurs
- Administration RH, assurances sociales, plan de mobilité, courriers, dossiers du personnel, listes et statistiques
- Entretiens de collaboration
- Aspects de formation

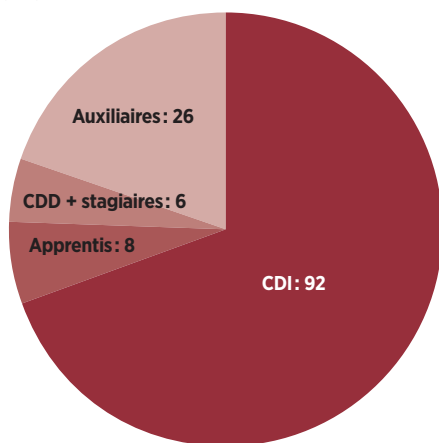
Processus initié en 2018, les entretiens de collaboration ont été mis en place et conduits pour la première fois en 2019 au sein de tous les services. L'ensemble des cadres et collaborateurs ainsi que la Municipalité ont été formés à la démarche. Le processus et les formulaires mis en place visent un dialogue constructif et permettent notamment de faire remonter les éléments de satisfaction et d'insatisfaction ainsi que d'éventuelles propositions venant des collaborateurs. Des aspects de formation, d'évaluation des compétences et la fixation d'objectifs en font également partie.

La révision du statut du personnel communal a été amorcée et se poursuivra en 2020, avec l'appui d'un avocat spécialisé en droit du travail public et l'implication des cadres et collaborateurs dans la démarche.

En matière de politique RH, une augmentation de la durée du congé paternité et d'adoption à 20 jours a pu être introduite et un congé pour proches aidants jusqu'à 12 jours par an a été créé. La charte pour l'égalité salariale a en outre été signée. Les salaires pratiqués au sein de l'administration communale ont été analysés au moyen du logiciel Logib; un écart salarial non expliqué de 1.1%, en dessous du seuil de tolérance de 5%, a été constaté, permettant d'affirmer que l'égalité salariale est respectée.

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2019, la Commune compte 132 collaborateurs pour 90 ETP (équivalents temps plein):



- 92 collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Statut du personnel.
- Parmi les 6 personnes sous contrat à durée déterminée, 1 est un stagiaire, 3 remplacent des personnes absentes en raison de maternité ou d'incapacité de travail et 2 occupent des postes limités dans le temps.
- 8 apprentis se forment dans les métiers suivants: 3 agents d'exploitation conciergerie, 2 agents d'exploitation voirie, 1 horticulteur-paysagiste, 1 recycleur, 1 mécanicien automobiles.
- Les «auxiliaires» sont des personnes rémunérées à l'heure, soit: étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, patrouilleurs scolaires, moniteurs dans le cadre du Centre d'animation socioculturelle palinard (CAP), aide à la bibliothèque et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie notamment).

Les effectifs se répartissent comme suit entre les différents services et équipes (CDI et CDD occupant des postes limités dans le temps uniquement):

Entité	Nombre de personnes	ETP (équivalents temps plein)
Secrétariat et Greffe municipal (y compris archives)	8 (dont 2 CDD)	4.6
Office de la population	4	3.5
Culture, animation, communication	2	1.8
Ressources humaines	2	1.3
Finances et informatique	5	4.0
Sécurité publique	4 (+ patrouilleurs) + 1 poste ouvert	4.0 (+ patrouilleurs) + 1.0
Urbanisme, architecture, énergie, police des constructions	6	6.0
Conciergerie	18 + 2 postes ouverts	13.44 + 1.5
Travaux et environnement	4	3.4
Déchèterie	2 (+ ambassadeurs de tri)	2.0 (+ ambassadeurs de tri)
Voirie	14	14.0
Espaces verts	5	4.5
Forêts	3	2.8
Bibliothèque	4	2.4
Animation socioculturelle	8	4.32
Ecoles, Jeunesse, Enfance et Seniors	2	1.5
Réfectoire scolaire	3	1.12

MOUVEMENTS DU PERSONNEL 2019

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

01.01	BOVARD Sébastien	Office de la population
05.03	RIVIER PERRIARD Anne-Sophie	Greffe
01.04	WAEBER Fabien	Espaces verts
01.05	ARAMAN Tania	Affaires culturelles, manifestations, communication
01.06	WIDMER Alexandre	CAP
01.08	FAILLETAZ Anne-Claude	Enfance, Jeunesse, Ecoles, Action sociale
26.08	GROZDANIC Sejada	Conciergerie
01.09	GRANGIER Alyson	Bibliothèque
	KRASNIQI Lumturie	Office de la population
01.10	NDEBELE Arthur	Greffe
	TAMMARO Alexandra	Ressources humaines

Départs

31.01	SCHALLER Maxime	Espaces verts
31.03	CHABLAIS Stéphanie	Réfectoire scolaire
31.07	WILCZAK Krystyna	Bibliothèque
31.08	PITTET Claudinette	Conciergerie
30.09	BOVARD Sébastien	Office de la population
	VANLANGENDONCK Laurence	Ressources humaines
31.10	BINDY Denise	Conciergerie
31.12	CLOPATH Barbara	Office de la population
	WAEBER Fabien	Espaces verts

Le taux de rotation du personnel est de 5,4% sans compter les départs à la retraite, et de 9,8% toutes sorties confondues (CDI uniquement). Ce taux se situe dans la moyenne par rapport à d'autres structures de la taille de la Commune d'Epalinges actives dans le secteur public.

TRAITEMENTS

Les salaires n'ont pas fait l'objet d'une indexation en 2019, compte tenu du fait que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière indexation octroyée en juillet 2011 (base mai 2011). Une augmentation exceptionnelle de 1% a toutefois été accordée aux employés cotisant à la LPP. Ceci afin de compenser l'augmentation progressive des cotisations LPP auprès de la Caisse intercommunale de pensions (CIP) et de maintenir le niveau de salaire net antérieur. De plus, au 1^{er} janvier, des augmentations statutaires ont en principe été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

FORMATION

Diverses formations ont eu lieu au sein des différents services, essentiellement liées aux métiers: obtention ou renouvellement de permis (cariste, remorque, nacelle, poids lourds), aspects techniques, de sécurité et sauvetage (équipes de terrain et Police administrative), nettoyage, hygiène et entretien (Conciergerie), utilisation de logiciels spécifiques (réfectoire, Finances, Greffe, Bibliothèque), aspects légaux (loi sur les étrangers, poursuites, protection des données), cybersécurité, développement durable.

Une collaboratrice a obtenu le Certificat de spécialiste en office de la population, et une autre le CFC d'agente en information documentaire.

D'autres formations visant à développer des compétences plus générales et transversales ont eu pour thèmes: préparation à la retraite, conduite d'équipe, fonctionnement communal, communication. Aussi, l'ensemble des collaborateurs, cadres et municipaux ont été formés aux entretiens de collaboration.

Les cadres et chefs de service participent par ailleurs à des réunions et conférences organisées par des associations professionnelles, notamment celles réunissant les spécialistes œuvrant au sein des communes par domaines d'activité.

FIDÉLITÉ

L'ancienneté moyenne au sein de l'administration communale est de 10 ans, tous collaborateurs en CDI confondus. Les fonctionnaires suivants ont été reconnus pour leur fidélité:

35 ans de service: REGAMEY Philippe

20 ans de service: MOSER-GALLEY Mireille

10 ans de service: GUIBAN Virginie

WIDMANN Valérie

FINANCES

Le Service des finances gère principalement les activités suivantes (liste non exhaustive):

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartitions, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs et téléphonie
Assurances	Administration, suivi et gestion des diverses polices d'assurances communales
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, suivi du Système de contrôle interne (SCI), études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale « Les Dares » et gestion du stock

IMPÔTS

Les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au 31 décembre. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la/les Commune-s de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère provisoire pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. A fin novembre 2019, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2018 était arrêté à 60.70% (93.20% pour 2017, 97.62% pour 2016, 99.38% pour 2015 et 99.80% pour 2014).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2018 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2019 facturés.

Situation 2019

Le taux d'imposition communal 2019 est arrêté à 66% de l'impôt cantonal de base (préavis n° 13/2018).

A l'exception de l'impôt foncier et des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Pour tous les détails relatifs à ce sujet, merci de vous référer à la brochure des comptes 2019.

Débiteurs douteux

Le risque de non-encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement incombe à la Commune est plutôt faible. Au 31 décembre 2019, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 10'000.00 sur un total comptabilisé d'environ CHF 120'000.00 (8.33%).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives sont fournies annuellement par l'ACI.

SERVICE FINANCIER

Pour les années 2016 à 2021 (préavis n°17/2016), la Commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 110'000'000.00.

A fin 2019, l'endettement brut d'Epalinges s'élève à CHF 36'900'000.00 (CHF 36'900'000.00 également au 31.12.2018) avec un taux moyen de la dette à 1.398%, alors que les cautionnements sont arrêtés à CHF 5'740'000.00, représentant un endettement global de CHF 42'640'000.00.

Aucun emprunt n'a été remboursé, ni renouvelé en 2019 (aucune échéance de prêt).

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré l'endettement de la Commune, les taux extrêmement attractifs de ces dernières années permettent néanmoins de faire diminuer la charge d'intérêts.

Les investissements en cours ou réalisés ont pu être couverts par la trésorerie disponible en 2019. Il n'a donc pas été nécessaire de recourir à l'emprunt cette année.

De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant toujours inexistant (des taux d'intérêts négatifs sont maintenant appliqués depuis plus de trois ans), à l'instar des années 2016 à 2018, ces derniers n'ont permis de dégager aucune rentabilité des liquidités en 2019.

La procédure de rentabilisation des liquidités est toujours dictée par les marchés financiers qui ont finalement fait baisser les taux de rendement des liquidités à des taux inférieurs à 0%.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée *first in, first out* (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en possession de la Commune sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique «Finances».

Système de contrôle interne - SCI

Un SCI a été développé en collaboration avec la fiduciaire MAZARS SA et implémenté pour les tâches financières principales à partir du bouclage des comptes 2019.

Les processus clés ont été clairement définis et documentés; ils seront dorénavant suivis et contrôlés par l'auditeur des comptes communaux.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la facture sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2017 (les chiffres définitifs 2018 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables, le Conseil d'Etat a communiqué en novembre 2019 que les charges 2020 devraient une nouvelle fois varier à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il convient également de tenir compte que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions, impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2019, la contribution provisoire nette au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 125'452.00 (contre une contribution brute de CHF 1'175'264.00 en 2018). Le décompte final 2018 s'est soldé par un retour en faveur de la Commune de CHF 97'464.00.

Le calcul définitif (facture finale) de la péréquation directe et de la facture sociale interviendra d'ici au 31 juillet 2020 sur la base des comptes 2019. Par conséquent, le résultat effectif 2019 sera comptabilisé sur l'exercice 2020.

Comme mentionné précédemment, le boucllement enregistre des acomptes 2019 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la Commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements vous sont présentés dans la brochure des comptes 2019.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2019	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2019	Valeur vénale 31.12.2019	Rendement 2019
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	720
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8 000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5 000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3 750	1			1	pm	
13 Actions «privilégiées» Transports publics région lausannoise SA°	3 250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3 000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. L'association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	729	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	552 000	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association forestière vaudoise et du bas-Valais	2 000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	188 400		188 400	0	0	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux	413 729	200 195	-	188 400	11 795	552 749	17 280

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2019, CHF 1200.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
11.05.09	9221.00.037 - Vaudoise Vie	2,8000	1 900 000	1 900 000														Echu 11.05.2020
03.09.10	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000						1 500 000									Echu 03.09.2025
07.10.11	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000							2 500 000								Echu 07.10.2026
10.02.12	9221.00.055 - Postfinance	1,2800	2 000 000		2 000 000													Echu 10.02.2021
10.02.12	9221.00.056 - AXA Leben	1,7500	2 500 000								2 500 000							Echu 10.02.2027
10.04.12	9221.00.057 - SUVA	1,4500	2 500 000			2 500 000												Echu 11.04.2022
28.03.13	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000									2 500 000						Echu 28.03.2028
30.09.13	9221.00.059 - SUVA	1,9700	2 000 000				2 000 000											Echu 30.09.2024
07.05.14	9221.00.060 - Postfinance	1,3800	2 000 000					2 000 000										Echu 07.05.2023
01.10.14	9221.00.061 - Postfinance	1,6900	2 500 000										2 500 000					Echu 01.10.2029
05.06.15	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000											5 000 000				Echu 05.06.2030
20.06.17	9221.00.063 - AXA Vie SA	0,9000	5 000 000														5 000 000	Echu 20.06.2034
03.05.18	9221.00.064 - MIGROS-Pensionskasse	1,2500	5 000 000														5 000 000	Echu 03.05.2033
Total dette à moyen et long termes		1,497	36 900 000	1 900 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
En % de la dette totale			100,00%	5,15%	5,42%	6,78%	5,42%	5,42%	4,07%	6,78%	6,78%	6,78%	6,78%	13,55%	0,00%	0,00%	13,55%	13,55%

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE PALINZARD – CAP

NOUVEAUTÉS

Suite à l'évolution et à l'élargissement de la palette de ses activités, le Centre d'animation des jeunes (CAJE) est devenu le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP). Ce changement de nom montre que les diverses activités proposées s'adressent à toute la population palinzarde et non plus seulement aux jeunes.

Suite au changement de nom et à l'évolution des activités du CAP, une refonte complète du site internet a vu le jour au cours de l'année 2019, mettant en évidence par rubrique les multiples activités destinées à chaque frange de la population palinzarde: CAP enfants, CAP jeunes, CAP seniors, CAP pour tous. Cette nouvelle présentation facilite ainsi la lecture et l'accès à l'information. Ce site internet a son adresse propre, mais reste un site officiel de la Commune d'Epalinges.

Un nouvel animateur à 70% a été engagé permettant d'étendre les différents mandats du CAP (préaux, places de jeux, projet femme et espace public, etc...). Grâce à l'effectif supplémentaire, l'accueil libre a pu être à nouveau ouvert le jeudi.

Durant le 2^e semestre, le CAP a également eu le plaisir d'accueillir un stagiaire en formation à la Haute école de travail social et de la santé - EESP de 2^e année, redevenant ainsi un lieu de formation.

SUCCÈS POUR LES ACTIVITÉS DU CAP JEUNE

La dynamique à l'accueil en 2019 a été très positive. Il en résulte une grande fréquentation du centre, notamment pour les repas organisés le vendredi soir. Victime de son succès, le CAP ne possède ni le mobilier, ni l'espace adéquat pour accueillir autant de monde.

Grâce à une dynamique participative et bienveillante, plusieurs sorties ont pu être organisées en 2019, notamment un week-end à ski au chalet de l'Espérance à Leysin, des sorties au Théâtre de Vidy ainsi qu'une excursion à Europa Park qui a atteint une affluence record avec plus de 70 participants.

NOUVEAUTÉS POUR LE CAP ENFANT

Le CAP a acquis un nouvel outil de travail, la Jarette, obtenu grâce à une subvention du Canton de Vaud et au soutien de la Commune d'Epalinges.

Inauguré en mai 2019, ce vélo cargo réadapté en boîte à jeux mobile est utilisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h à 18h, dans le cadre de l'accueil libre dans le préau de Bois-Murat. Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien financier du fonds PEJ (Politique enfance et jeunesse du Canton de Vaud).



L'accueil parents-enfants est un espace de rencontre et d'échange, mis sur pied à fin 2018 et destiné aux enfants de 0 à 4 ans ainsi qu'à leurs parents. Il a perduré toute l'année 2019 et a connu un franc succès. Tous les lundis, 10 à 20 enfants sont accueillis avec leurs parents. Une collaboration avec l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de la Courte Echelle a pu être instaurée pour la mise à disposition de ses locaux.

DES SENIORS BIEN OCCUPÉS

L'année 2019 a été marquée par le développement d'animations régulières et l'organisation de sorties destinées aux locataires des appartements protégés de la Croix-Blanche 35, notamment :

- La préparation d'un repas en commun toutes les deux semaines avec une animatrice du CAP, aidée régulièrement par un jeune qui fréquentait le centre lorsqu'il était adolescent.
- Des sorties culturelles pour assister à des spectacles (Fête des Vignerons, Théâtre de Vidy, salle Métropole à Lausanne).
- Deux grandes sorties comprenant un aspect culinaire et culturel, comme la visite du Musée Gianadda suivie d'une brisolée à Martigny.

D'autres activités ponctuelles sont proposées aux habitants des appartements protégés, comme la confection de gâteaux ou des jeux. Les projections de films sont également ouvertes aux autres seniors de la commune, tels que les résidents de l'EMS de la Girarde et les membres de Quartiers Solidaires.

La fréquentation nombreuse des seniors à ces activités leur a permis de mieux se connaître et de tisser des liens durables, qui vont bien au-delà d'un simple lien de voisinage. Ils sont bienveillants et se soutiennent entre eux dans les moments difficiles, mais ils savent aussi

organiser des moments festifs (fête de Nouvel An) ou de détente (parties de jass hebdomadaires). Après avoir soufflé leur 1^{re} bougie depuis leur emménagement à la Croix-Blanche, tous semblent y trouver leur compte.

RENCONTRE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Les activités intergénérationnelles organisées par le CAP permettent aux habitants des appartements protégés de rencontrer des jeunes et des enfants. Cette année, ils ont, par exemple, eu l'occasion de confectionner des bonshommes St-Nicolas avec les 9-11 ans ou de participer à la nuit du conte. Les seniors peuvent également partager un repas de midi et un moment de jeux avec les écoliers de la Croix-Blanche trois mardis par mois.

ÉPALINGES BIEN REPRÉSENTÉE PAR LE CAP

Le CAP s'est beaucoup investi dans le réseau de l'animation socioculturelle et du travail social au sens large. Il y représente la Commune d'Épalinges de manière forte. Son travail a été présenté non seulement à la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de jeunesse (PICSJ), mais également au Colloque international de l'animation socioculturelle (RIA), ainsi qu'à la chambre consultative de la jeunesse du Canton de Vaud. Le CAP a également été sollicité pour une présentation de son travail à d'autres communes, notamment à Aigle, Blonay et Lutry.

UNE COLLABORATION INTERNE EFFICACE

L'équipe du CAP relève l'importance d'une bonne collaboration avec tous les services de la Commune. Durant l'année 2019, elle a eu l'opportunité de collaborer de près ou de loin avec tous les services, prouvant ainsi l'élargissement de ses activités. Son travail a toujours été facilité.

SUCCÈS DU SPORT POUR TOUS

Le Sport pour tous, activité coordonnée par le CAP, a lieu les dimanches, de 16h à 18h, d'octobre à mars. En début d'année 2019, il s'est déroulé à la salle de gym de la Croix-Blanche pour reprendre à la salle de gym de Bois-Murat en octobre en raison des travaux.

Encadré, pour une première fois, par une monitrice et un moniteur, le Sport pour tous vise à encourager la pratique du sport pour toutes et tous et permettre la rencontre intergénérationnelle. Divers sports sont pratiqués avec une préférence pour le football et le basket.

Dès le début de la saison, cette activité a rencontré un franc succès avec la participation de jeunes fréquentant ou non le CAP, d'enfants petits et grands, de parents et de familles. Certains dimanches, le nombre de participants peut aller jusqu'à 50. Néanmoins, il existe encore un grand déséquilibre entre la fréquentation masculine et féminine, les garçons étant largement majoritaires. Gageons que la présence féminine d'une monitrice rééquilibrera la répartition hommes/femmes.

OBSERVATOIRE DE LA COHABITATION D'ÉPALINGES

Après une phase d'expérimentation de deux ans, l'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges a été validé par la Municipalité le 12 septembre 2019. Avec le but de favoriser les liens sociaux, de prévenir et de résoudre les problèmes liés aux incivilités et aux dégradations du patrimoine, il est désormais actif sur tout le territoire de la commune.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

L'Observatoire est à l'écoute des préoccupations de la population. Il trie les faits qui sont portés à sa connaissance, analyse et facilite le respect des lois. Aussi, il oriente les protagonistes vers les services compétents (Police cantonale, direction des écoles, etc.).

Cet office indépendant est coordonné par un expert externe. Il regroupe des représentants du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP), de la police de proximité de la Gendarmerie cantonale et, suivant les circonstances, d'instances publiques (par exemple, les Transports publics de la région lausannoise) ou d'associations de quartier.

BILAN

A ce jour, les membres de l'Observatoire se sont réunis treize fois. Ils ont apporté leur contribution dans cinquante-trois événements, permettant la résolution de six incidents ou conflits dégénérants. Le dernier, impliquant plusieurs personnes (déprédation de biens, menace, etc.), a permis la réconciliation des parties.

BIBLIOTHÈQUE

2019 a été une année riche en rebondissements. En effet, durant le premier semestre, une discussion s'est engagée afin d'envisager les nouvelles modalités de fonctionnement suite au départ de Mme Wilczak, en juillet 2019.

Au final, une nouvelle organisation a pu être mise en place, garantissant une transition douce, souhaitée par l'ensemble de l'équipe. En effet, Mme Egger est devenue responsable et Mme Guye adjointe, tout en gardant et officialisant son rôle de référente scolaire. Afin de compléter l'équipe, Mme Grangier, assistante bibliothécaire AID, a rejoint l'équipe en septembre 2019 (à 50%). Mme Reist a également été engagée en tant qu'auxiliaire (10%).

Depuis, une nouvelle dynamique favorise de nombreux projets détaillés ci-dessous. Une hausse de la fréquentation et des prêts a pu être constatée tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'équipe a tâché de diversifier ses activités afin d'offrir un programme riche et varié au sein de la bibliothèque. Les retours sont positifs. Les différents projets sont le plus souvent le fruit de synergies fructueuses que ce soit avec le Service des affaires culturelles, manifestations et communication ou d'autres entités telles que le CAP, l'Ecole de musique d'Epalinges, Quartiers Solidaires, etc.

STATISTIQUES

Lecteurs

En 2019, ont été enregistrés:

842 lecteurs actifs	Dont 179 nouveaux inscrits
536 enfants	Dont 125 nouveaux inscrits
45 adolescents	Dont 6 nouveaux inscrits
177 adultes	Dont 39 nouveaux inscrits

Les inscriptions sont relativement stables par rapport à l'année 2018 (augmentation de 3% du nombre de lecteurs actifs).

Prêts

36 830 documents ont été empruntés par les lecteurs, soit une augmentation de 13%.

Cette augmentation peut s'expliquer en partie par un changement de règlement en ce qui concerne les modalités de prêts. En effet, depuis septembre 2019, les lecteurs peuvent emprunter 10 documents pour un mois.

Livres (romans, documentaires, etc.)	16 974 prêts	Augmentation de 7 %
BD et mangas	10 669 prêts	Augmentation de 27 %
Albums pour les enfants, livres CD	5966 prêts	Augmentation de 8 %
Périodiques	1492 prêts	Augmentation de 25 %
DVD	1668 prêts	Augmentation de 17 %
Autres (jeux)	61 prêts	

L'augmentation du nombre de prêts est particulièrement remarquable pour les BD/mangas, les périodiques ainsi que les DVD.

Etat des collections

La bibliothèque possède 19 826 documents.

Livres (romans, documentaires, etc.)	12 378	(11 979 en 2018)
BD et mangas	3267	(3085 en 2018)
Albums pour les enfants	1629	(1669 en 2018)
Périodiques	1442	(1411 en 2018)
Films en DVD	634	(439 en 2018)
Autres médias (livres CD, jeux, etc.)	476	(471 en 2018)

Au total, 1795 nouveaux documents ont complété les collections dont :

- Section adulte: 533 (488 en 2018)
- Section jeunesse: 1262 (1022 en 2018).

1023 documents ont été supprimés.

La bibliothèque est abonnée à 29 titres de magazines, 13 dans la section jeunesse, 16 dans la section adulte.

Les acquisitions reflètent les tendances esquissées au prêt. Les BD/mangas ainsi que les DVD sont donc privilégiés. De même, l'offre adulte des périodiques a été enrichie afin de satisfaire une demande des lecteurs. Les consultations sur place des parents sont de plus en plus fréquentes.

D'autre part, il est à souligner que, dans le but d' étoffer la section adulte, les achats de nouveautés sont toujours privilégiés, permettant à la bibliothèque de proposer une offre actuelle et de proximité.

FORMATION ET BÉNÉVOLAT

Mme Moser a obtenu en juin 2019 son diplôme d'agent-e en information documentaire.

Une formation au logiciel InDesign a été suivie en octobre/novembre 2019.

Le jeudi 5 décembre, Mme Egger a pu assister à la journée préparatoire du Samedi des Bibliothèques.

M. Perruisseau, bénévole, est présent tous les jeudis matins: il a effectué cette année 104 heures en équipement de livres. Une aide ponctuelle est toujours proposée par Mmes Chablais et Viredaz.

ANIMATIONS

Lectures avec Vincent David

Au vu de la faible fréquentation des soirées lectures, seules deux dates ont été programmées en 2019.

- 20 février: M. Yanis Ritsos (auteur grec)
- 10 avril: Mme Andrée Chedid (écrivaine égyptienne)

Faute de public et de concept innovant, ces soirées n'ont pas été conservées dans l'agenda des manifestations.

Lundis littéraires

Pour cette animation proposée et animée par M. Michel Layaz autour de la littérature contemporaine, les auteur-es suivant-e-s ont été reçu-e-s:

- 18 février: Romain Buffat, *Schumacher*, et Elisa Shua Dusapin, *Les billes de Pachinko*
- 6 mai: Gaëlle Josse, *Une longue impatience*
- 23 septembre: Douna Loup, *Déployer*
- 18 novembre: Pascal Janovjak, *Le zoo de Rome*

Ces rencontres exceptionnelles remportent toujours un vif succès auprès des lecteurs et contribuent largement au rayonnement de la bibliothèque hors les murs. Le public régulièrement présent n'est ainsi pas exclusivement palinzaard; des lecteurs venant de Lausanne et des communes voisines (Montreux p. ex.) sont fidèles à ces soirées.

Chouette bébé Lit

Ce rendez-vous (8 mercredis en 2019) qui s'adresse aux plus jeunes lecteurs et animé par Mme Pascale Luy, de l'association « Osons les livres », est très attendu des familles.

Contes

- 25 janvier: Casilda Regueiro, *Le Souriceau qui voulait un palais*
- 29 mars: Nicole Journot, *Barioli de Ménestrelle*, spectacle musical
- 4 octobre: Monsieur Pommier, *Kamishibai, le petit théâtre japonais*

Ces rendez-vous incontournables des bibliothèques sont toujours très prisés des familles. Cependant, compte tenu du désir d'innover et au vu des tarifs des conteurs toujours plus élevés, il a été choisi d'intégrer ces conteries aux animations ou de chercher d'autres formules enrichies (voir ci-dessous l'animation de M. Telese).

Samedi des bibliothèques

Cette animation, intitulée *Ramène ta science*, a eu lieu le 16 mars durant l'après-midi, de 14h30 à 17h30 :

- En continu: différents labos d'expériences sous la baguette des enseignants de sciences de l'école d'Epalinges (explosion de tête au choco, ça boom dans les bulles, tirer à la corde façon Magdebourg, etc.)
- 15h: *Contes du Pourquoi*, par Madame Barbara Sauser
- 16h: Rencontre avec le Prof. Daniel Cherix au sujet des espèces envahissantes

Cette manifestation permet de sortir du cadre traditionnel de la bibliothèque afin de gagner en visibilité. Cette année encore, les activités proposées ont remporté un vif succès.

Animations diverses

• **Vendredi 5 avril: A la découverte des instruments de musique!**

En collaboration avec l'Ecole de musique d'Epalinges, l'événement a permis une initiation au monde de la musique et des sons pour les enfants, au sein de la bibliothèque et dans le bâtiment de Bois-Murat. Cette manifestation a eu un grand succès auprès des familles.

• **Juin: Grève des femmes**

Afin de sensibiliser les lecteurs à la condition de la femme en Suisse, l'exposition Vers l'égalité, 1959-2019, créée par le Bureau de l'égalité entre les hommes et les femmes à l'occasion des soixante ans du droit de vote des femmes vaudoises, a été proposée.

• **Mercredi 11 septembre: Conférence avec Chris-Alexandre Gionchetta**

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, M. Gionchetta a su parfaitement raconter son voyage autour du monde à vélo tout en l'adaptant au public composé essentiellement d'enfants.

• **Mercredi 25 septembre: Atelier Illustrons un conte, avec M. Telese**

L'atelier a débuté par la narration d'un conte. Après cette immersion dans l'oralité, les enfants ont prolongé celle-ci par un travail créatif en dessin.

• **Vendredi 8 novembre: Nuit du conte**

(atelier créatif et culinaire et contes de Deirdre Foster)

Comme chaque année, une Nuit du conte a été organisée au sein de la bibliothèque. Cependant, la formule a été revisitée afin de diversifier ce rendez-vous et de collaborer avec le CAP. Ainsi, un atelier créatif a été organisé autour des courges, qui a remporté un grand succès: plus de 30 enfants y ont participé. Les tartes à la courge préparées ont été

apportées à la salle communautaire de la Croix-Blanche 35 où se poursuivait cette soirée, adaptée à un public plus âgé.

- ***Mercredi 4 décembre: Atelier de Bricolab avec les Palinzâges (confection de pochettes de Noël)***

Suite à l'initiative de Quartiers Solidaires, un projet de bricolage réunissant aînés et enfants a été envisagé. Cet atelier intergénérationnel a très bien fonctionné et a été apprécié par tous, petits et grands.

- ***Vendredi 6 décembre: Soirée Saint-Nicolas (contes Mme Alix Noble Burnand)***

Organisée par l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication, cette soirée a permis de faire venir à la Maison forestière la célèbre conteuse Alix Noble Burnand. Cette dernière a su s'adapter à un très jeune public, venu en grand nombre.

- ***Jeudi 12 décembre: Spectacle musical, Le carnaval des animaux, une production Art-En-Ciel, sous la direction artistique d'Isabelle Meyer.***

Spectacle organisé en collaboration avec l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication et présenté également le jour même, en matinée, aux classes de 5^e et 6^e années.

NOUVEAUTÉS

Page Facebook

Une page Facebook a été créée le 2 octobre par la nouvelle collaboratrice, Mme Grangier, afin de relayer l'actualité de la bibliothèque et de toucher et fidéliser un plus large public.

Les 10 événements qui ont été mis en avant ont généré 10 commentaires et 30 partages de publication. Ce vecteur de communication permet d'élargir le public de la bibliothèque. Ainsi, une soirée Lundi littéraire pour la rencontre avec Pascal Janvojak a été relayée sur lausanne.onvasortir.com.

Bilan 2019:

- 79 likes
- 83 abonnés
- 104 visites

E-bibliomedia

Depuis le 1^{er} novembre, un abonnement e-books via la plateforme e-bibliomedia est proposé: il met à disposition un catalogue de plus de 5500 livres numériques. 54 accès par usagers ont été générés pour les mois de novembre-décembre.

CONCLUSION

Face à la diversité des animations proposées, une réflexion sur la stratégie digitale de la bibliothèque a été amorcée. Ainsi, l'équipe a élaboré un dépliant trimestriel de toutes ses activités qui ont lieu au sein de la bibliothèque et hors les murs. De nouveaux canaux digitaux, comme une chaîne YouTube, ont été créés afin de mieux informer sur les activités et les services. A cet égard, le logiciel Syracuse permet de publier des photos et des vidéos et ainsi de s'adapter à des attentes numériques contemporaines. Une hausse des visites et des réservations sur le site internet a pu être observée, prouvant que les lecteurs se l'approprient peu à peu.

La bibliothèque s'impose comme un acteur incontournable de l'écosystème culturel de la Commune. Les nombreuses collaborations en témoignent.

RÉGIMES SOCIAUX

Le système mis en place concernant la péréquation intercommunale ne permet pas aux communes de connaître le montant définitif leur incombant pour l'année précédente, avant l'été de l'année suivante.

Pour 2019, la participation provisoire payée par Epalinges au moment de la rédaction du présent rapport se monte à CHF 7'995'209.00 (CHF 9'152'086.00 en 2018). Le solde 2018 remboursé par le Canton figure également dans les comptes 2019, à savoir CHF 891'103.75 (CHF 918'256.00 encaissés pour 2017 en 2018). Le décompte final 2019 est attendu pour le mois de juillet 2020.

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre 14 communes dont Epalinges. Rappelons que l'association régionale pour l'action sociale est composée du Centre social régional (CSR) et des agences d'assurances sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une prestation financière dans le cadre du revenu d'insertion (RI), d'apporter un appui approprié aux personnes dans le besoin, ceci dans une perspective de permettre à ces dernières de retrouver leur autonomie.

Diverses mesures cantonales ont été mises en place en vue de l'insertion et de l'autonomisation des bénéficiaires du RI: des mesures visant

l'insertion socioprofessionnelle, l'offre en formation professionnelle aux jeunes non formés, etc.

Des prestations financières telles que les prestations complémentaires pour la famille (PC famille) et la rente pont AVS font aussi partie des outils mis en place pour permettre aux bénéficiaires du RI de sortir du dispositif.

La Commune d'Epalinges reçoit les informations relatives aux dossiers suivis par le CSR tous les trois mois. Durant l'année 2019, ce sont 235 situations qui ont bénéficié de prestations financières du RI.

L'association chapeaute aussi les tâches des agences d'assurances sociales (AAS). Elles ont pour mission de renseigner et d'orienter les usagers d'une région donnée pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales. L'AAS située à Epalinges est compétente pour sa population. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux, régionaux et les différentes institutions.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS sont contenues dans le rapport d'activité de la région d'action sociale mis à la disposition des membres de la Municipalité. Le site internet (www.arasoronlavax.ch) présente aussi passablement d'information sur la région et sur les activités qui y sont déployées.

Les dépenses de fonctionnement du Centre social régional (CSR) ont été intégralement couvertes par l'enveloppe cantonale accordée par la Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF). La participation communale à la régionalisation des agences communales d'assurances sociales se monte à CHF 134'069.50 (CHF 141'420.00 – solde 2018 de CHF 7'350.50), contre CHF 136'881.80 en 2018 (CHF 147'750.00 – solde 2017 de CHF 10'868.20), ce qui représente une diminution de 2.05% par rapport à 2018.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'accueil de jour d'Epalinges (AAEE) assure des prestations auprès de 724 enfants.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	86.61%	71
Le Jars'din	100	86.78%	163
Total	141		234

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Une quarantaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

ACCUEIL PARASCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	63	86.68%	96
La Courte-Echelle	168	70.22%	207
La Marelle	84 (72 jusqu'au 25.08.19)	84.17%	112
Total	315		415

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parascolaires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la totalité des demandes, il n'y a pas de liste d'attente.

Il est à noter que le taux d'occupation de la Courte-Echelle est plus bas que celui des autres UAPE. Cette différence s'explique par le fait que la surface des locaux permettrait d'accueillir plus d'enfants. Comme il n'y a pas eu de demandes supplémentaires, les places n'ont pas toutes été ouvertes.

ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Les 16 accueillantes en milieu familial accueillent 75 enfants, 48 préscolaires et 27 parascolaires.

DOMAINES

IMMEUBLES

A fin 2019, les propriétés de la Commune d'Epalinges situées sur et hors territoire communal représentaient une surface totale de:

	<i>en m²</i>
Bâti	23 205
Place-jardin	137 466
Champs	168 480
Forêts	712 433

Pour le surplus, l'état des propriétés figure en fin de rapport.

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2019), le vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5,6 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Le renouvellement progressif des ceps de vigne a débuté en 2017 et se poursuivra lors des prochaines années.

La vendange a eu lieu le mardi 11 octobre. 3129 kg de raisins (3233 kg en 2018) ont été récoltés, titrant 76° Oechsle (84° en 2018).

En 2019, la vente de vin s'est déroulée le samedi 26 juin sur la place de la Croix-Blanche, au cours de laquelle ont été vendues 1591 bouteilles illustrées par l'étiquette réalisée par Raymond Burki.



BÂTIMENTS

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION

COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE

- Travaux de remise en état des installations électriques

CABANON DES SCOUTS (LA COURTE ÉCHELLE 2)

- Travaux de remise en état de la cuisine

CENTRE DE VIE ENFANTINE (LE JARS'DIN)

- Travaux de remise en état des cloisons mobiles dans les unités d'accueil
- Mise en place dans tout le bâtiment de panneaux de fermetures pour empêcher que les enfants passent et restent coincés entre le mur et les colonnes de soutien en béton
- Rehausse du saut de loup en prévision des fortes précipitations

COLLÈGE DU VILLAGE

- Remplacement de la porte métallique du local technique
- Curage des conduites et nettoyage des grilles

COLLÈGE DU CHAUGAND

- Travaux de remise en état des installations électriques selon rapport OIBT
- Remplacement des luminaires actuels par des luminaires à LED dans deux classes

COLLÈGE DU GRAND-CHEMIN

- Modification de l'installation de chauffage

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT (BÂTIMENT A)

- Démoli pour la construction du nouveau bâtiment

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT (BÂTIMENT B)

- Réparations des stores

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT (BÂTIMENT C)

- Réparations des stores

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT (BÂTIMENT D ET UAPE LA TROTTINETTE 1)

- Remplacement d'un store à bandes verticales
- Entretien de la sous-station de chauffage

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT (BÂTIMENT E ET UAPE LA TROTTINETTE 2)

- Fin de la modification de l'ancien appartement du concierge pour accueillir le déménagement de la garderie la Trottnette 2 qui se trouvait dans le bâtiment A (démoli pour la construction de la nouvelle salle de gymnastique)
- Remplacement d'un moteur pour le monobloc de ventilation
- Remplacement de la pompe hydraulique du fond mobile
- Frais d'intervention suite à un évènement chimique

COMPLEXE DE BOIS-MURAT (BÂTIMENT F)

- Remplacement du tableau de maintenance de l'ascenseur et du système de freinage, mise en place d'un système d'appel d'urgence cabine
- Ponçage et vitrification des parquets dans les classes
- Réparation d'une porte d'entrée métallique à deux vantaux
- Mise en place d'une liaison informatique au réfectoire pour la gestion de la caisse enregistreuse et des repas
- Installation d'un interphone entre le secrétariat et l'entrée principale
- Remplacement des vannes d'arrêt et des pompes de circulation de la batterie de chauffe du bâtiment

GARDERIE LA PÉPINIÈRE

- Remplacement de deux extincteurs
- Cuisine: modification des étagères ouvertes en meubles avec portes

SALLE DE GYMNASTIQUE DE LA CROIX-BLANCHE

- Recherche et réparation d'une infiltration d'eau par la toiture

COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ

- Mise en place d'un portillon à l'accès du sous-sol pour la sécurité des enfants dans le hall
- Travaux de remise en état des installations électriques

MAISON PALINZARDE

- Remplacement des plafonniers au Service urbanisme, architecture, énergie

AUBERGE COMMUNALE

- Réparation de plusieurs stores à la salle à manger
- Remplacement du moteur du ventilateur de la chambre froide, des joints et de la poignée de porte
- Travaux de curage des canalisations des eaux usées dans les locaux du sous-sol

VOIRIE BÂTIMENT 3

- Remplacement de luminaires
- Rénovation de l'installation du traitement des eaux de lavage
- Pose d'un sol en vinyle dans la salle de conférences

VOIRIE BÂTIMENT 5

- Modification du local de stockage des plaquettes bois pour la chaufferie en un local chauffé pour les Espaces verts

REFUGE DU CHAUGAND

- Travaux de remise en état des installations électriques

FERME DE LA GIRARDE

- Réparation et peinture d'une porte dans l'appartement du rez-de-chaussée
- Détartrage du boiler tous les quatre ans
- Travaux de consolidation des sablières de la charpente des garages
- Traitement contre les insectes du bois dans la charpente de la grange à pont
- Remplacement des pignons est et ouest en lambris de l'annexe à la ferme

MAISON ROCHAT

- Rafraîchissement de l'appartement suite à la venue d'un nouveau locataire
- Entretien de la charpente du couvert à voitures
- Remplacement du cabanon de jardin

CHALET L'ESPÉRANCE

- Mise en place d'un monobloc avec récupérateur de chaleur (double flux) pour la création d'un séchoir à habits pour les enfants au niveau du vestiaire
- Mise en conformité de la chaudière à mazout

MAISON FORESTIÈRE

- Remplacement à l'identique de la couverture en tavillons de la toiture

ÉDICULES PUBLICS DU CIMETIÈRE

- Importants travaux d'entretien

TERRAINS DE SPORTS**TERRAIN DE SPORT DU BOIS-DE-LA-CHAPELLE**

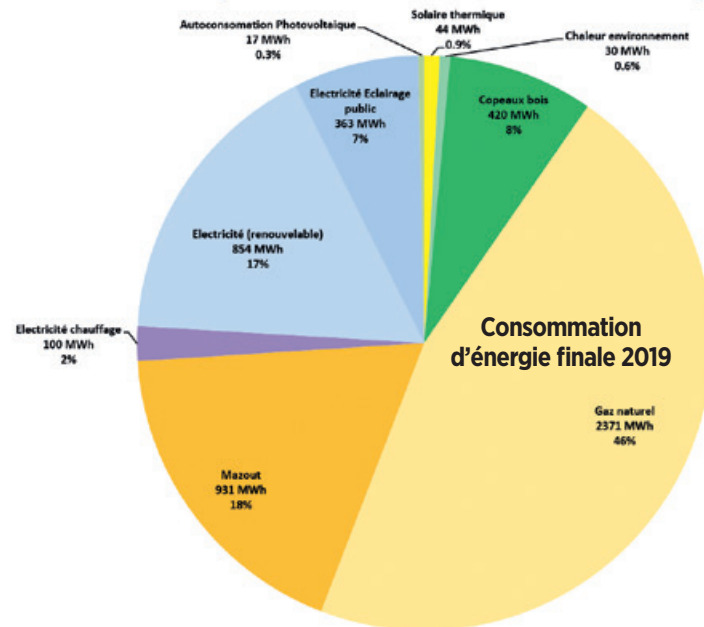
- Travaux de remise en état des installations électriques

ÉNERGIE ET

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public

Consommation d'énergie finale des bâtiments Communaux et de l'éclairage public



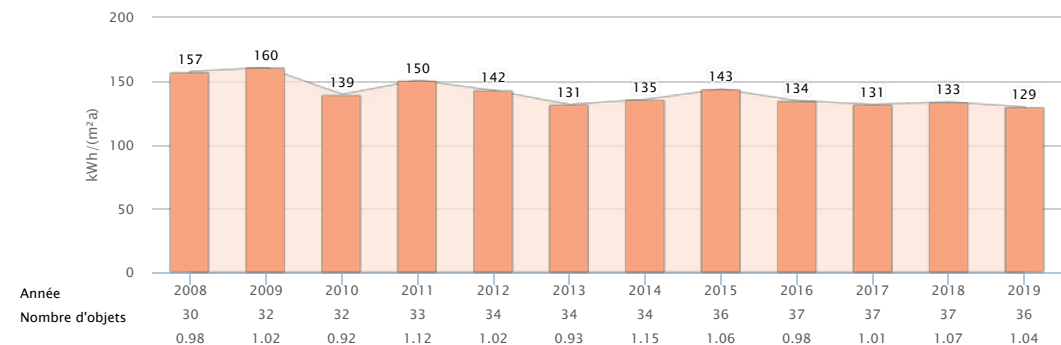
34% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables

79 MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat, du pavillon du Chaugand, du collège de l'Ofréquaz, de la déchèterie et de la Maison Rochat

-24% de baisse de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m²/an en 10 ans. Cela s'explique par les efforts de la Commune en matière de rénovation du bâti et des installations techniques.

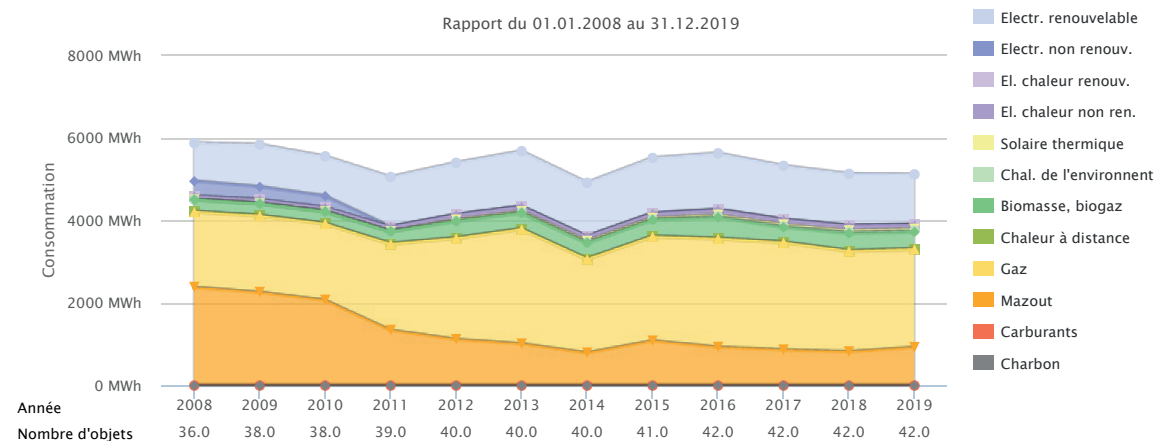
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2008 au 31.12.2019



Evolution de la consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2008 au 31.12.2019



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La mise en œuvre de cette politique énergétique peut être brièvement décrite par la réalisation des projets importants principaux ci-dessous, achevés en 2019, en cours ou projetés :

- Assainissement de la Salle des spectacles labellisée Minergie-P Rénovation et construction des bâtiments de Bois-Murat BMA et BMD labellisés Minergie-P
- Développement des études pour le chauffage à distance des Croisettes et de la Croix-Blanche
- Appel d'offres groupé solaire photovoltaïque ciblant les habitats individuels et sensibilisation au regroupement pour la consommation propre des habitats collectifs
- Mobilité : création de zone 30 km/h
- Sensibilisation de groupes cibles (Ecoles et Logements CLE)
- De nombreux conseils en énergie dispensés par le délégué à l'énergie (61 rendez-vous en 2019)

Un plan d'actions 2018-2021 rassemble l'ensemble des mesures et actions que la Commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique énergétique 2018-2021 afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés. Il présente pour chaque thématique « Cité de l'énergie » les actions à réaliser, leur délai de mise en œuvre et le budget alloué.

DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE

- Suivre les indicateurs énergétiques et mettre à jour les objectifs de la politique énergétique
- Étudier les opportunités de répondre aux critères Quartiers à 2000 watts pour les projets privés d'acteurs immobiliers (Le Closalet)
- Continuer à assurer des conseils et contrôles énergétiques

BÂTIMENTS DE LA COLLECTIVITÉ ET ÉQUIPEMENTS

- Continuer le suivi et l'optimisation énergétiques des bâtiments communaux (outils Energo et Enercoach)
- Planifier les investissements pour les rénovations des bâtiments
- Réaliser toute nouvelle construction et/ou rénovation selon des critères de haute efficacité énergétique (Salle des spectacles et Bois-Murat)
- Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public avec de nouvelles technologies de gestion (route de Berne, route de la Croix-Blanche)
- Réduire les consommations d'énergie fossile, d'eau et d'électricité
- Augmenter la part d'énergie chauffage par des énergies renouvelables (CAD renouvelables projetés entre 2022 et 2025)

APPROVISIONNEMENT, DÉPOLLUTION

- Développer des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable
- Encourager la population à la sobriété énergétique, à l'utilisation d'appareils et luminaires de haute efficacité, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables
- Promouvoir le remplacement des chauffages électriques directs et chauffage à mazout par des énergies renouvelables

- Favoriser le développement du solaire thermique et photovoltaïque
- Communiquer sur les programmes d'efficacité énergétique du distributeur d'énergies local (equiwatt)
- Continuer à gérer de manière durable les espaces verts
- Encourager la population à réduire la consommation d'eau
- Encourager la population à réduire et trier les déchets et valoriser les déchets cuits

MOBILITÉ

- Encourager l'utilisation des transports publics et covoiturage
- Augmenter la part modale de la mobilité douce par l'aménagement de zones et infrastructures dédiées et sécurisées (trottoirs, zones de rencontre 20 km/h, pistes cyclables, etc.)
- Réduire les nuisances liées au trafic
- Poursuivre les collaborations pour mettre en place ou pérenniser des plans de mobilité d'entreprises

ORGANISATION INTERNE

- Continuer à piloter et suivre le programme de politique énergétique avec la commission consultative de l'énergie
- Informer et sensibiliser régulièrement le personnel de l'administration communale
- Mettre en œuvre la politique d'achat avec la CALE (Centrale d'achats et de logistique d'Epalinges)

COMMUNICATION, COOPÉRATION

- Soutenir financièrement via le fonds communal (FEEDD)
- Mettre en place des collaborations avec différents groupes-cibles (Energie à l'école, Efficacité énergétique dans les PME et commerces, etc.)
- Informer et sensibiliser régulièrement la population (séance publique, exposition, etc.)
- Faciliter la participation et/ou impliquer habitants et associations (potagers urbains, repair café, paniers de produits locaux, etc.)

FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FEEDD)

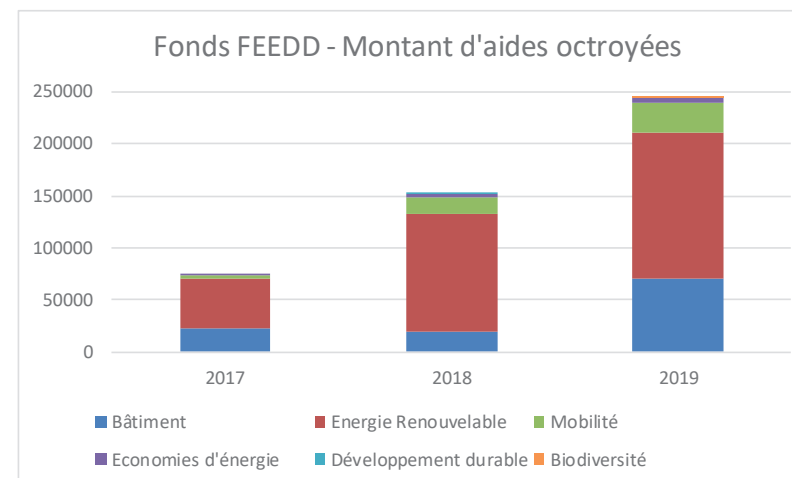
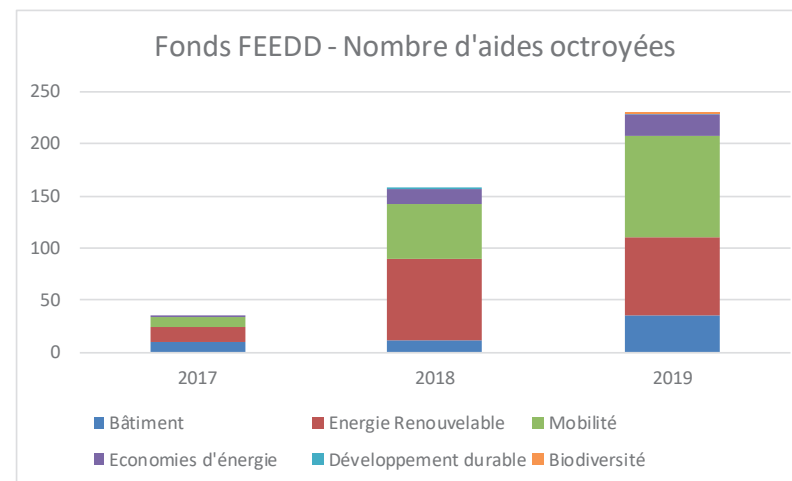
Le fonds communal FEEDD encourage les initiatives privées et publiques à travers les thématiques suivantes :

- Efficacité énergétique des bâtiments (CECB Plus, isolation, etc.)
- Energies renouvelables (solaire, bois, géothermie, etc.)
- Mobilité durable (vélo électrique, scooter électrique, borne recharge, etc.)
- Economies d'énergie (appareils ménagers A+++, cours, etc.)
- Biodiversité (création de biotopes, plantation d'espèces anciennes, etc.)
- Développement durable (composteurs, projets portés par des associations)

La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant alloué. Le volet énergie du site internet communal a été créé pour l'occasion.

En 2019, le fonds est complètement utilisé avec 231 aides octroyées pour la réalisation d'études et travaux, et pour l'achat des équipements suivants:

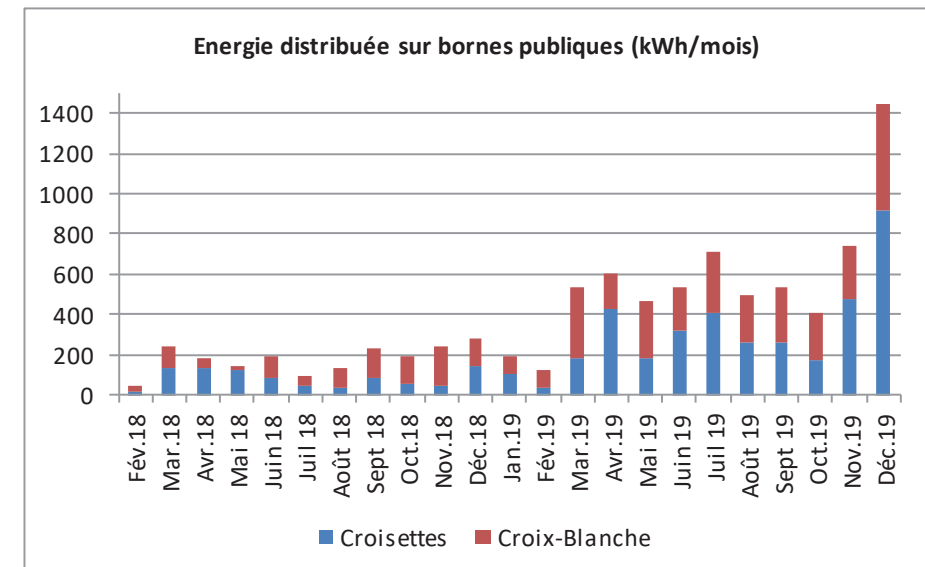
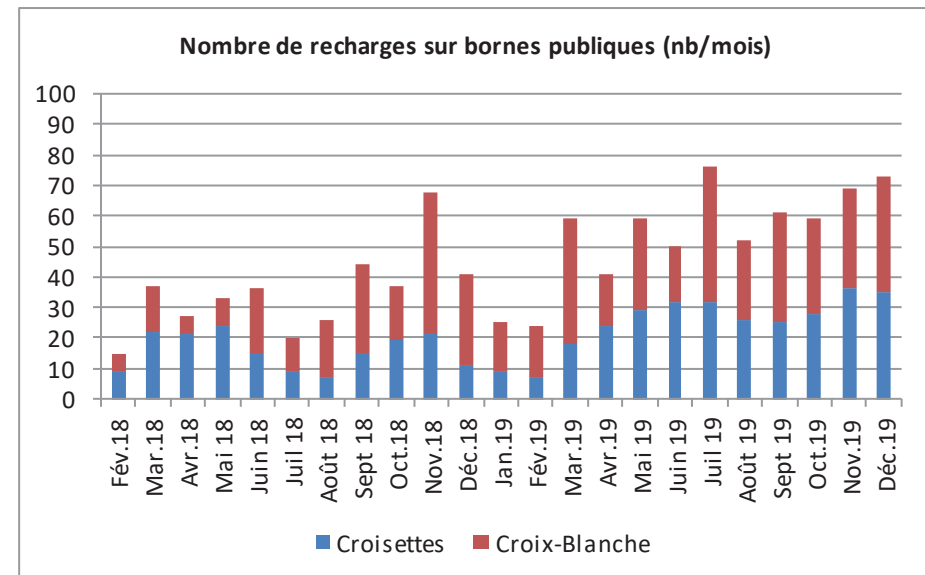
- 19 études CECB Plus – Certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 7 rénovations de bâtiment et 10 remplacements de fenêtres
- 1 installation solaire thermique et 1 boiler-PAC
- 65 installations solaires photovoltaïques et 1 étude de regroupement pour la consommation propre (RCP)
- 1 chaudière bois d'une moyenne PPE
- 6 pompes à chaleur sur sondes géothermiques
- 90 vélos électriques et 2 batteries de vélo
- 4 bornes de recharge électrique
- 21 remplacements d'appareil électroménager par un appareil A+++
- 1 hôtel à insectes
- 1 biotope (étang et mur en pierre sèche)
- 1 projet communal: biotope sur le site du Biopôle



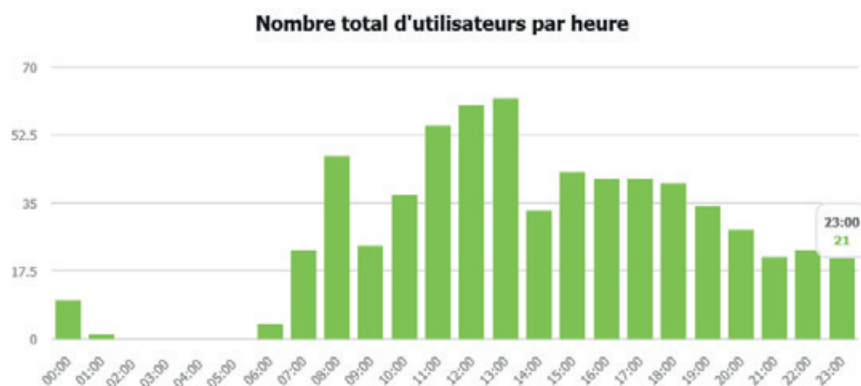
BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'utilisation des bornes de recharge a doublé en 2019 par rapport à 2018 en nombre de recharge (648 recharges) et triplé en consommation électrique aux bornes (6801 kWh), et la tendance est à la hausse, comme le montrent les graphes ci-contre. En 2019, on compte 85 utilisateurs différents du réseau EVPASS (contre 55 en 2018) et 86 utilisateurs en libre-service qui payent par carte contactless ou via des abonnements issus d'autres réseaux (contre 39 en 2018). Les 10 premiers utilisateurs des bornes en nombre de recharge représentent 45% du total 2019 des recharges.

Pour rappel, afin de booster la fréquentation des bornes palinzardes, un nouveau tarif de recharge plus intéressant pour les utilisateurs a été appliqué en mars 2019 (CHF 1.- fixe + CHF 0.3 /kWh), ce qui pourrait expliquer cette évolution en plus du développement du marché de l'électromobilité.



En ce qui concerne le profil d'utilisation journalier, l'année 2018 présentait une fréquentation soutenue en fin de journée mais était toutefois faible le matin et inexistante la nuit. Dès mars 2019, un tarif de nuit différent plus avantageux a permis de lisser cette fréquentation, comme en atteste le graphe ci-dessous.



Concernant le bilan financier des bornes, un retour sur investissement n'était clairement pas recherché comme précisé lors de la demande du crédit d'investissement. Pour la Commune, le fait d'être propriétaire de ses propres bornes lui a cependant permis d'appliquer en mars 2019 des tarifs plus incitatifs en vue de promouvoir l'électromobilité dans la région.

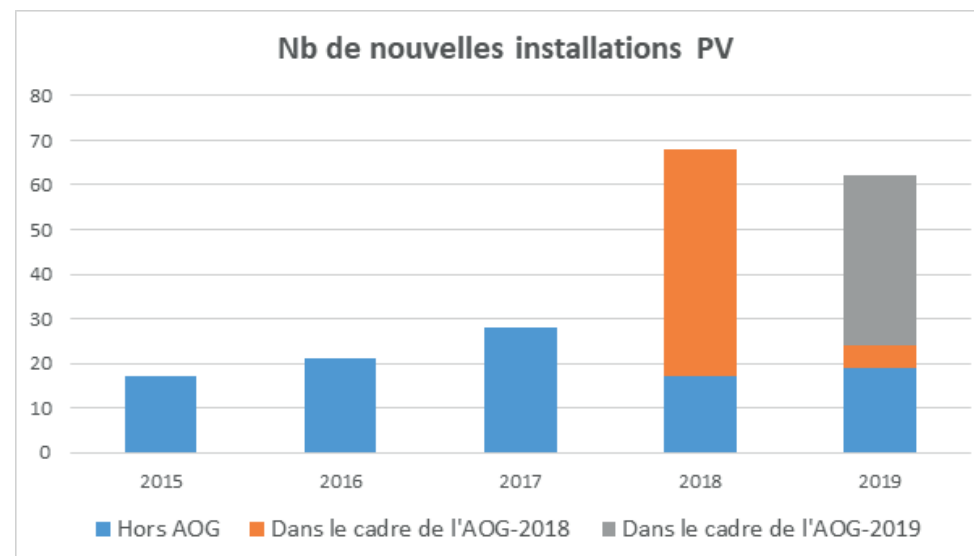
En effet, le constat fin 2018 présentait une faible fréquentation par rapport aux charges d'exploitation et plusieurs habitants s'étonnaient de la politique tarifaire peu incitative par rapport au moteur thermique. En prenant l'exemple d'un Lausanne-Genève aller/retour (130 km), une voiture essence devait payer CHF 13.30 et une voiture électrique CHF 11.90 selon le tarif 2018. La différence n'était pas incitative.

Pour rappel, la tarification 2018 avait été retenue pour s'aligner sur celle du réseau EVPASS (CHF 1.50 fixe + CHF 0.50/kWh sans abonnement) pour la première année d'exercice. Afin de stimuler la fréquentation et ayant l'avantage d'être propriétaire de ses propres bornes, la Commune a pu proposer de réduire en 2019 le tarif de recharge à CHF 1.- fixe + CHF 0.30/kWh en se basant sur un benchmarking des tarifs pratiqués dans les communes voisines, en proposant un tarif plus avantageux que le réseau EVPASS avec abonnement annuel de CHF 59.- (CHF 0.45/kWh), et en proposant un tarif préférentiel aux Palinzards de même qu'un tarif de nuit préférentiel. Il était également important de ne pas descendre la part variable en dessous du prix du kWh acheté aux SIL (0.26/kWh). La part fixe se justifie par un service de recharge plus rapide qu'à la maison et par la mise à disposition d'une place de parc pendant trois heures. Cette diminution du tarif représente certes une réduction des recettes, mais l'objectif premier est d'inciter les citoyens (Palinzards et pendulaires) à adopter l'électromobilité avec une tarification compétitive par rapport au moteur thermique pour doper la fréquentation des bornes. Une réévaluation des tarifs sera faite chaque année en fonction de l'évolution du marché, de la technique, du prix de l'énergie, de la fréquentation et des charges d'exploitation. Pour information, un seul habitant a demandé une carte «tarif préférentiel habitant» en 2019.

SENSIBILISATION AU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

La Commune d'Epalinges a renouvelé en 2019, avec comme partenaire le bureau d'ingénieurs Planair SA, le projet « Appel d'offres groupé pour la réalisation d'une installation photovoltaïque (AOG) ». L'objectif était de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages et particularités de l'énergie solaire par un expert neutre et, par l'intermédiaire de cet appel d'offres, de bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, d'un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations, d'une garantie de qualité et surtout d'un « pack tout fait » sans se soucier des démarches administratives.

Ce programme, destiné aux propriétaires de villas ou petites PPE, a suscité de nouveau un grand intérêt: 40 personnes ont décidé de s'engager dans le processus portant à 522 kWc la puissance installée en 2019. Sur la base d'un cahier de charge personnalisé, des offres ont été demandées à 4 installateurs pour la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque. Les prix obtenus se situaient entre 10 et 25% en dessous des prix habituellement pratiqués. L'opération a été soutenue par l'Office fédéral de l'énergie à hauteur de CHF 5000.-. Suite à ce succès, la Commune a manifesté son intérêt de renouveler l'opération en 2020. Pour rappel, en 2017, 63 Wc/hab. était installé sur le territoire; en 2019, on relève une puissance installée de 100 Wc/hab. supplémentaire démontrant que l'objectif de 250 Wc/hab. en 2022 est atteignable.



Au printemps 2019, la promotion du solaire photovoltaïque au travers de l'opération de sensibilisation au regroupement pour la consommation propre (RCP) a quant à elle intéressé 40 propriétaires de bâtiments collectifs prêts à investir. Leur potentiel est estimé à 1200 kWc, représentant 21 bâtiments locatifs et 16 bâtiments en PPE. La démarche consistait à informer, susciter un intérêt ou une réflexion, voire à déclencher l'envie de démarrer une étude de faisabilité de regroupement pour la consommation propre (RCP) d'énergie solaire.

Pour rappel, grâce à la nouvelle législation sur l'énergie, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, les conditions pour la réalisation d'installations PV en autoconsommation avec plusieurs consommateurs finaux (immeubles avec locataires ou en PPE) se sont significativement améliorées. Il est notamment possible de mutualiser plusieurs consommateurs pour créer des regroupements pour la consommation propre (RCP), permettant de rentabiliser plus facilement une installation PV grâce à un meilleur taux d'autoconsommation et potentiellement l'accès au marché libre pour l'achat de l'électricité. Néanmoins, ces nouvelles possibilités (et les contraintes) sont encore peu connues chez les propriétaires d'immeubles. L'organisation de séances d'informations dédiées aux deux groupes (propriétaires uniques et propriétaires PPE), associée à l'analyse sommaire du potentiel pour des regroupements et l'analyse et la présentation de 4 cas exemplaires représentant les différentes possibilités de regroupement, a permis d'accroître l'intérêt des propriétaires et régies aux énergies renouvelables et de baisser la barrière pour la réalisation, valorisant ainsi la politique de la Commune.

SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies.

Evolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	180 200	163 579	-16 621	-10%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	86 371	83 723	-2 648	-3%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	177 812	146 052	-31 760	-22%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	590 980	431 698	-159 282	-37%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	74 813	87 067	12 254	14%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	131 692	120 860	-10 832	-9%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	180 841	255 481	74 640	29%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	96 855	100 924	4 069	4%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	86 598	84 570	-2 028	-2%
FERME GIRARDE - FERME	87 501	90 050	2 549	3%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	803 094	930 495	127 401	14%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	28 951	38 827	9 876	25%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	114 975	154 329	39 354	25%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	39 872	43 618	3 746	9%
PAVILLON DES SCOUTS - COLLÈGE	-	-	-	-
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	37 132	40 389	3 257	8%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	32 963	34 966	2 003	6%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	256 851	320 108	63 257	20%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	532 000	479 693	-52 907	-11%
TOTAL	3 540 101	3 606 429	66 328	1.8%



-1,8%

En 2019, la consommation de chaleur a diminué de 66 328 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 1,8%.

Les bâtiments suivants ont surconsommé durant l'année 2019:

- **Site de Bois-Murat (ABCDEF):** forte surconsommation dans le bâtiment B-C et F de fin septembre à fin octobre 2019 à cause d'un sinistre sur le tableau de régulation de la chaufferie nécessitant la mise en manuelle de la régulation des installations. Hausse de la fréquentation du réfectoire (besoins d'eau chaude sanitaire). Concernant le bâtiment E (piscine et salle de sport), la hausse de fréquentation explique la hausse de consommation d'eau chaude sanitaire. Création d'une garderie UAPE dans le bâtiment E augmentant les besoins.
- **Bâtiments Voirie:** une mauvaise régulation de la chaudière (absence de stock tampon) explique la surconsommation.
- **Chalet de l'Espérance:** augmentation des besoins d'eau chaude sanitaire due à une occupation accrue.

Les bâtiments principaux suivants ont généré des gains:

- **Collège de l'Ofréquaz:** la consommation du bâtiment s'est stabilisée suite à la rénovation de la toiture et à l'ajout de régulation de zones par salle de classe. L'économie générée lors de la précédente saison de chauffe (18/19) se poursuit (19/20) bien qu'une surconsommation momentanée ait eu lieu entre fin septembre et octobre 2019.
- **Salle de gym Croix-Blanche:** installation d'une régulation par pièce dans les vestiaires en 2018. Forte baisse de la consommation de novembre 2018 à juin 2019. Cette baisse est due à la rénovation de la régulation.
- **Maison palinzarde:** la réorganisation des locaux au 1^{er} étage avec la mise à jour de la régulation de zone du chauffage au sol, ainsi qu'une meilleure gestion de la production a permis de réaliser ces gains.
- **Four à pain & locaux du CAP:** changement du boiler en septembre 2018. Optimisation de la ventilation par chauffage électrique et isolation des parois enterrées. Forte économie depuis la dernière saison de chauffe, se stabilisant depuis l'été passé.
- **Maison de Commune & Salle des spectacles:** stabilisation de la consommation depuis 2018.

Evolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	10 212	21 717	11 505	53%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	3 406	7 015	3 609	51%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	114 478	119 098	4 620	4%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	97 109	103 602	6 493	6%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	47 608	45 845	-1 763	-4%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	12 033	11 474	-559	-5%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	9 073	13 146	4 073	31%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	49 350	34 793	-14 557	-42%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	6 772	9 717	2 945	30%
FERME GIRARDE - FERME	6 913	11 178	4 265	38%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	151 228	152 593	1 365	1%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	3 217	4 314	1 097	25%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	56 772	65 127	8 354	13%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	1 017	1 839	822	45%
PAVILLON DES SCOUTS - COLLÈGE	19 684	20 011	327	2%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	4 819	4 350	-470	-11%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	4 554	4 388	-166	-4%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	54 745	56 920	2 175	4%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	48 243	44 331	-3 912	-9%
BÂTIMENTS VOIRIE	63 590	63 688	98	0%
TOTAL	764 823	795 144	30 322	3.8%



- 3,8%

En 2019, l'économie électrique totale du parc a diminué de 30 322 kWh par rapport à la référence, soit une diminution de 3,8%

Les bâtiments suivants ont surconsommé durant l'année 2019:

- **Collège de la Croix-Blanche:** les installations de chauffage électrique mobiles au sous-sol ainsi que la mauvaise régulation du chauffage électrique d'appoint de la ventilation des combles expliquent la dérive durant la saison de chauffe (en cours de traitement).
- **Stade de la Croix-Blanche - Vestiaires:** hausse de la fréquentation et fenêtres régulièrement laissées ouvertes pour ventiler (chauffage électrique).

Les bâtiments principaux suivants ont généré des gains:

- **Site de Bois-Murat (ABCD):** étant donné l'inondation des compteurs électriques des bâtiments B-C et D lors des travaux, les valeurs annoncées dans le tableau ne correspondent pas à une valeur cohérente. L'économie des bâtiments en date du 27.06.2019 (date à laquelle les données de consommation ne sont plus prises en compte) est de 6.9% (1492kWh) pour BM-B-C et de 7.2% (499 kWh) pour BM-D. L'économie électrique en juin 2019 est due à la bonne gestion du bâtiment et à l'installation d'éclairage LED pour BM-F.
- **Maison palinzarde:** installation d'un réducteur de tension en août 2018.
- **Collège de l'Ofréquaz:** remplacement des luminaires des locaux communs par des LEDs en 2018 (stabilisation en 2019).
- **Collège du village:** changement de l'éclairage par des LEDs.
- **Locaux du CAP / four à pain:** changement du boiler en septembre 2018. Optimisation de la ventilation.
- **Maison Rochat:** l'économie est due à l'installation solaire photovoltaïque (auto-consommation non quantifiée).

Evolution de la consommation d'eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	773	693	-80	-11%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	356	303	-53	-17%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	2 180	1 298	-882	-68%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	1 135	1 025	-110	-11%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	604	569	-35	-6%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	450	443	-7	-1%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	651	600	-51	-9%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	321	298	-23	-8%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	122	215	93	43%
FERME GIRARDE - FERME	602	926	324	35%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	2 623	2 040	-583	-29%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	55	56	1	2%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	185	147	-37	-25%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	462	344	-118	-34%
PAVILLON DES SCOUTS - COLLÈGE	151	159	9	5%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	63	70	7	9%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	48	48	0	0%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	550	570	20	3%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	949	951	2	0%
TOTAL	12 278	10 755	-1 523	-14%



En 2019, la consommation d'eau a augmenté de 1523 m³ par rapport à la référence, soit une surconsommation de 14,2% principalement due à l'école du Bois-Murat et à la Maison de Commune/Salle des spectacles.

Les bâtiments suivants ont surconsommé durant l'année 2019 :

- **Bois-Murat E (piscine) :** hausse de la fréquentation de la piscine et par conséquent de l'entretien. Création d'une garderie UAPE augmentant les besoins.
- **Maison de Commune/Salle des spectacles :** hausse de la fréquentation.
- **Maison Rochat :** hausse du soutirage (dépend grandement du profil de consommation des locataires).
- **Maison palinzarde :** hausse de l'occupation (4 collaborateurs supplémentaires).

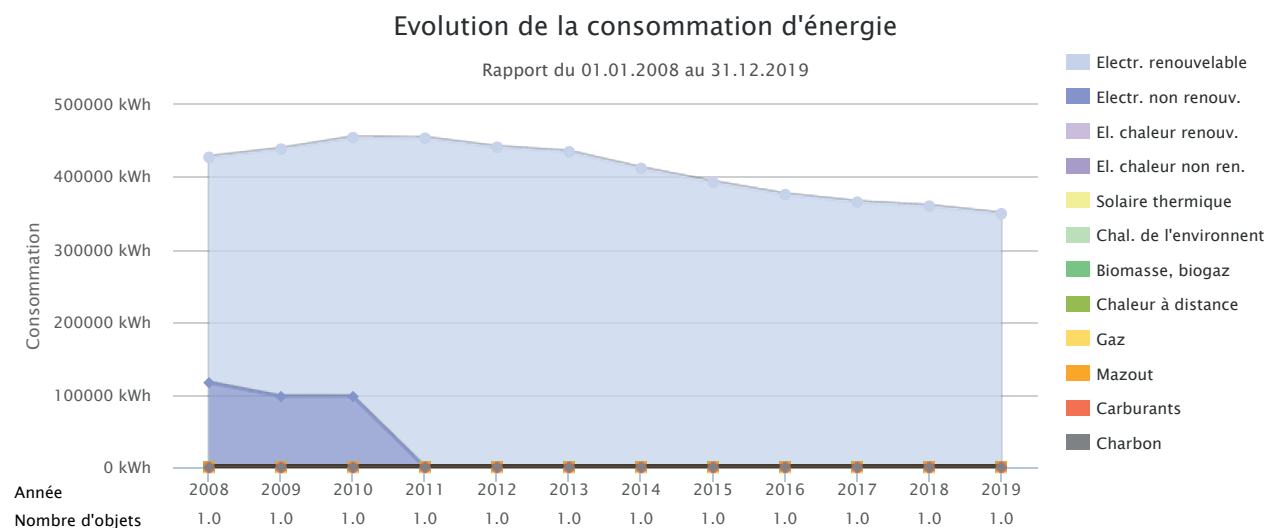
Economies :

- **Ferme de la Girarde :** gain lié à la réparation de la vanne d'introduction.

Economies potentielles**CHF 67'405.-****CHF 15'743.-****CHF 2468.-**

Pour l'analyse du potentiel d'économies d'énergie en 2019, la méthodologie Energo a comparé les consommations des bâtiments étudiés avec d'autres bâtiments appartenant à la même typologie au niveau suisse.

Le potentiel d'économie calculé par Energo considère uniquement les potentiels d'économies possibles par l'optimisation des installations existantes ou par des investissements avec de faibles retours sur investissement. Le potentiel d'économie total résiduel du parc immobilier suivi sur Energo pourrait s'élever à CHF 85'616.- par année en tenant compte de toutes les consommations d'énergie (chaleur, électricité et eau). Environ 70% de ce potentiel pourrait être atteint en focalisant les optimisations sur 3 bâtiments (école de Bois-Murat, Voirie, Maison de Commune/Salle des spectacles).

**Evolution de la consommation d'électricité
de l'éclairage public**


OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2019

Salle de gym Croix-Blanche: la mise en place d'une régulation du chauffage de sol des locaux avec sondes d'ambiance en octobre 2018 a généré une diminution de la consommation de gaz de 20% par rapport à l'année de référence de 2013 avec prise en compte de la correction climatique.

Maison palinzarde: la mise en place d'un réducteur de tension en août 2018 a généré une diminution de la consommation électrique de 10% par rapport à la moyenne des années 2015-2016-2017 sachant que le nombre d'occupants a augmenté de 25% depuis 2018 en plus de la hausse de fréquentation des salles du rez.

Pavillon scolaire du Chaugand et Bois-Murat F: remplacement des luminaires par LED.

Edicule cimetière: remplacement du chauffage électrique des toilettes publiques et de l'atelier du service Espaces verts ainsi que du boiler électrique d'eau chaude sanitaire par une petite pompe à chaleur air/eau.

Complexe scolaire de Bois-Murat: chantier en cours pour la construction d'une salle de gymnastique double et d'un nouveau bâtiment scolaire avec certification Minergie-P.

Salle des spectacles - auberge communale: appel d'offres en entreprise générale pour l'assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques, et mise en conformité incendie du complexe de la Salle des spectacles avec certification Minergie-P Rénovation – Demande d'un crédit de construction.

Chauffage à distance communal à énergie renouvelable: réflexion sur la poursuite de l'étude de développement du CAD pour les quartiers des Croisettes-Tuileries et de la Croix-Blanche.

URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

ENQUÊTES PUBLIQUES

Vingt-huit enquêtes publiques ont été ouvertes en 2019, contre trente-sept pour l'année 2018. Ces enquêtes concernaient notamment:

- La construction de quatre immeubles de logements (loyers modérés et protégés) avec surfaces d'activités et trente-quatre places de parc dont vingt-cinq en souterrain au chemin de la Girarde;
- La démolition du garage automobile sis à la route de la Croix-Blanche 1b et la construction d'un bâtiment d'activités (fitness);
- L'agrandissement du bâtiment sis au Grand-Chemin 63 pour la création de sept studios et des bureaux
- La démolition d'une villa et la construction de trois villas (deux mitoyennes, une individuelle) au chemin du Raidillon 14;
- La construction d'une villa de deux logements au chemin de l'Ofréquaz;
- La construction d'une villa individuelle à la route du Village;
- La transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments;
- Quelques petites constructions telles que vérandas, garages pour deux voitures, places de parc, construction provisoire, régularisation;
- La construction de deux piscines extérieures chauffées; une non chauffée;
- La construction d'une installation de communication mobile au chemin de Ballègue;
- L'aménagement dans les bâtiments d'activités d'une crèche privée (sur trois niveaux) et de bureaux (sur deux niveaux) à la route du Village 1a;
- L'aménagement dans le bâtiment sis au Grand-Chemin 138 d'une chocolaterie avec espace de production et magasin/tea-room.

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Il est à noter que suite à l'application de la zone réservée (9 juin 2018), concernant le secteur hors périmètre compact de la commune, une diminution sensible du nombre de mises à l'enquête publique a eu lieu cette année.

Quatre dossiers ont été dispensés d'enquête publique, s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle.

La mise à l'enquête publique suivante a été publiée conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), à la Loi sur les Routes (LRou), au Code rural et foncier et à la Loi sur le Registre foncier (LRF):

- Le réaménagement du bas du chemin de la Girarde et la réfection du pont sur la RC 601 (rte de Berne).

AUTORISATIONS SANS ENQUÊTE

Cinquante-sept autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minime importance (cinquante-deux en 2018), dont neuf pour l'installation de pompes à chaleur.

Soixante-cinq dossiers pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinés (septante et un en 2018). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

En fin d'année, une trentaine d'objets étaient en attente de contrôle de conformité après travaux.

Environ trois cent vingt autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2019.

SUIVI DES CONSTRUCTIONS

Dans le cadre du Plan d'affectation cantonal 309 «Vennes», le site du Bio-pôle continue à se développer par la construction d'un nouveau bâtiment de laboratoires et bureaux dont la construction a débuté au printemps 2019, à l'emplacement de l'ancienne station essence BP.

La construction de deux immeubles comprenant cinquante-trois logements et des surfaces d'activités au Grand-Chemin (Plan de quartier - PQ - «Grand-Chemin Nord»), ainsi que la construction de trois immeubles comprenant cinquante appartements et des activités à la route du Village (PQ «La Bodevenaz 2») se sont poursuivies en 2019.

Les travaux de démolition des bâtiments A et D et la construction de deux bâtiments scolaires et d'un terrain de sports au collège de Bois-Murat ont débuté au mois de juillet 2019.

Les travaux de démolition de la villa existante et la construction d'un immeuble de sept logements ont débuté à la route de Berne 225.

La transformation/rénovation de la Maison de paroisse des Croissettes-Epalinges a débuté au mois de mars 2019 et s'est achevée au mois de novembre.

La démolition de l'ancien garage sis à la rte de la Croix-Blanche 1b a débuté au mois de décembre 2019. Un nouveau bâtiment accueillant des activités y prendra place.

Trente-huit permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées.

En fin d'année, une quinzaine de constructions étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser et une vingtaine en attente de la visite de fin de travaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ACQUISITIONS DE BÂTIMENTS ET PARCELLES

Suite aux négociations intervenues avec la Municipalité de Lausanne en 2018, le préavis n°20/2019 concernant les opérations immobilières avec la Ville de Lausanne sur le territoire palinzard a été accepté par le Conseil communal en septembre 2019. Le Conseil communal lausannois en a fait de même. Ce préavis portait sur :

- L'achat de l'église des Croisettes, parcelle n°320
- L'achat de la demi-part lausannoise des parcelles n°273 et 274 entourant l'église des Croisettes
- L'achat de la parcelle n°574 (ex-réservoir de la Cabolétaz)
- La conclusion d'un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle n°2809

La signature des actes a été effectuée le 9 décembre 2019. Ainsi, la Commune d'Epalinges est devenue officiellement propriétaire de l'église des Croisettes, bâtiment emblématique de la commune.

PQ «LE CLOSALET»

Le dimanche 19 mai 2019, la population palinzarde a été conviée aux urnes pour décider du sort du PQ «Le Closalet». La population s'est finalement prononcée à 56,43% contre le plan de quartier. Ce refus a donc engendré l'annulation du recours déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) qui n'avait plus lieu d'être. Ce rejet entraîne également l'abandon momentané du projet de passerelle dédiée à la mobilité douce, sur la route de Berne, qui devait relier les quartiers Montéclard-Polny au centre de la Croix-Blanche.

La parcelle restant affectée en zone à bâtir, le propriétaire étudie d'ores et déjà un nouveau projet.

PQ «LA POSSESSION / BOIS-DE-BAN»

Suite au recours déposé contre la décision d'approbation du Canton et la levée d'opposition de mars 2017, la CDAP a conclu au rejet du recours au mois de mars 2019. Les opposants ont toutefois déposé un nouveau recours au Tribunal fédéral au mois de mai 2019, la procédure est en cours.

PQ «LES PLANCHES / MONTBLESSON»

Suite à l'approbation du PQ par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) au mois de mai 2019, les opposants ont déposé deux recours à la CDAP. Les procédures sont en cours.

PPA «LA GIRARDE»

Suite à l'entrée en vigueur du Plan partiel d'affectation (PPA) le 18 juillet 2018, la Municipalité a présenté un préavis (n°6/2019) au Conseil communal relatif à l'octroi du droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Coopérative du logement d'Epalinges (CLE), celui-ci a été approuvé le 2 avril 2019. Ceci a permis à la CLE de développer un dossier de demande de permis de construire pour la construction des quatre immeubles comprenant des appartements à loyers modérés et protégés. L'enquête publique a débuté à fin 2019.

PA «TUILERIES I»

Le projet de révision de ce plan d'affectation (PA) prévoyant une densification du secteur a été envoyé au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable au mois d'août 2018, juste avant l'entrée en vigueur de la nouvelle LATC. Ledit service a donc demandé que des modifications et des compléments soient apportés au dossier afin de répondre à la nouvelle procédure (examen préalable unique). Le SDT a rendu son rapport d'examen préalable au mois de novembre 2019. Celui-ci mentionne que la procédure peut aller de l'avant, car, pour rappel, ce plan d'affectation n'avait pas de «ticket d'entrée» au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Le PA fera donc l'objet d'une enquête publique en 2020.

PA «LA SOURCE»

La révision du Plan d'extension partiel (PEP) «La Source», datant de 1985, est nécessaire pour permettre la densification de ce secteur, prévu à un horizon à quinze ans dans le Plan directeur localisé (PDL) «Les Croisettes». C'est donc en coordination avec le PDL que seront menées les études de révision de ce PA. En termes de procédure, un dossier pour examen préliminaire sera transmis au SDT au printemps 2020, cette étape permettra de savoir si le projet peut aller de l'avant puisqu'il n'a pas de «ticket d'entrée» au sein du PALM. La situation du PA, à proximité immédiate de l'arrêt «Croisettes» du m2 et la possibilité de concrétiser des objectifs du PDL en font un secteur avec des enjeux stratégiques pour la Commune.

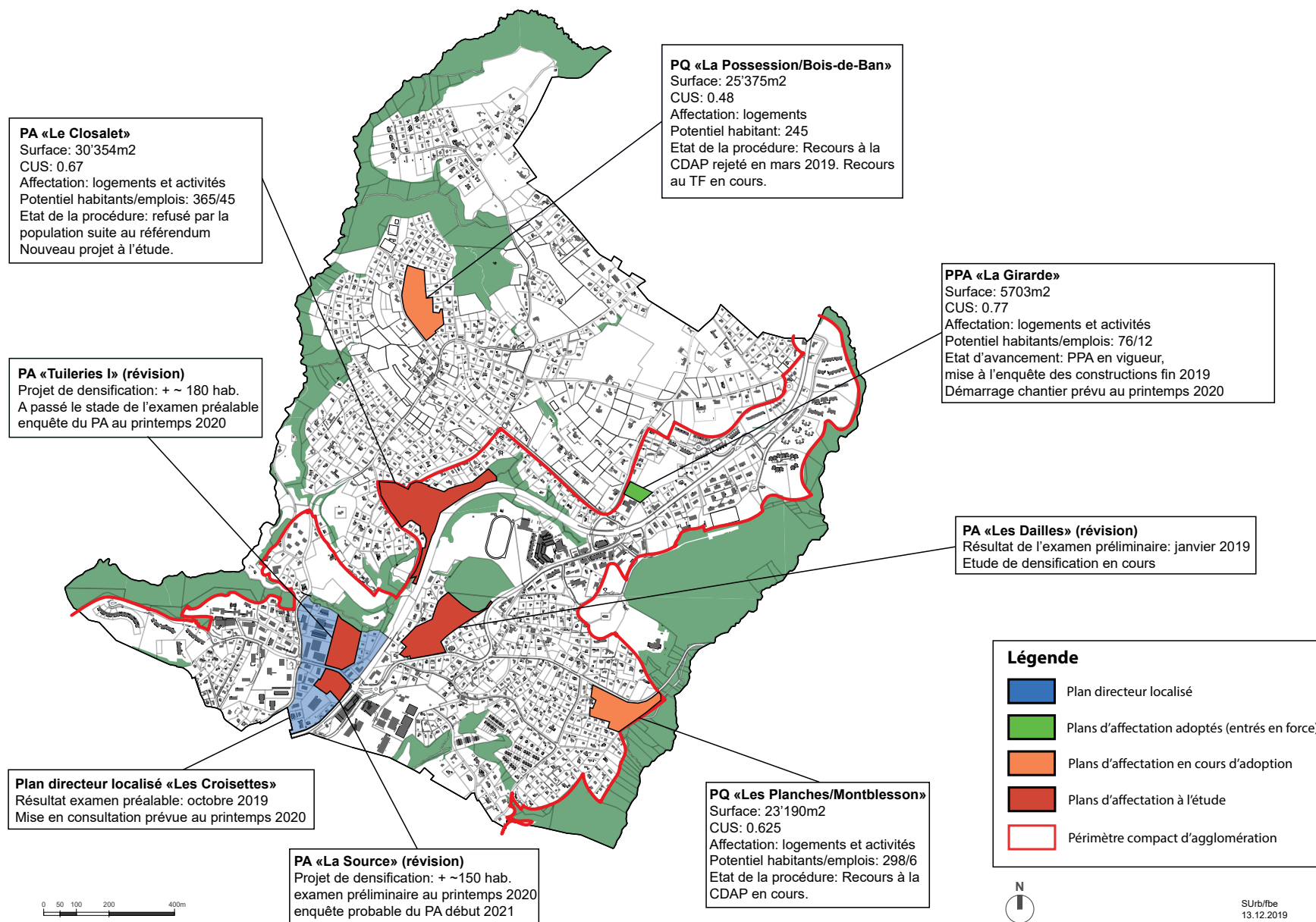
PLACE DES CROISETTES

L'étude du projet de prolongation du m2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare se poursuit et pourra en principe se concrétiser, la Confédération ayant attribué des subventions pour ce projet dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Le réaménagement de la place devra donc attendre la réalisation de ces travaux.

PA «LES DAILLES»

Suite à l'envoi d'un dossier pour examen préliminaire au SDT au mois de septembre 2018, le rapport dudit examen a été rendu à fin janvier 2019. La Commune de Lausanne, propriétaire des terrains concernés, a pour l'instant mis en attente la suite des études à effectuer.

PLANS D'AFFECTATION: ÉTAT DE LA SITUATION



PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ DES CROISSETTES

Le résultat de l'examen préalable a été rendu au mois de février 2019. Ce rapport préconise de réaliser deux études pour s'assurer de la bonne cohérence des développements projetés. Une étude de mobilité et une étude liée au bruit (Ordonnance sur la protection contre le bruit) et aux accidents majeurs (Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs) sont en cours de réalisation. La mise en consultation du PDL pourra donc intervenir début 2020.

REQUALIFICATION DU PLAT DE LA CROIX-BLANCHE

Lors de l'acceptation du préavis relatif à la requalification du plat de la Croix-Blanche par le Conseil communal en septembre 2018, un amendement demandait d'y intégrer une étude plus globale. A cet effet, une commission a été créée afin de dialoguer avec la Municipalité au sujet de ce projet. L'année 2019 a donc été consacrée à des échanges entre les différents intervenants: les mandataires paysagiste, mobilité, la commission créée par le Conseil communal pour étudier ce sujet, la Commune et les propriétaires des commerces. Suite à ces échanges, il a été décidé de réaliser une étude «mobilité» afin de faire le point de la situation sur les incidences de la construction du futur rond-point de la route de Berne sur le parking communal de la Croix-Blanche. Celle-ci conclut qu'une réorganisation des espaces de circulation est nécessaire et que l'offre en stationnement est suffisante au vu des besoins recensés, mais qu'une uniformisation de l'offre devrait être mise en place entre le parking de la Migros (payant) et le parking communal extérieur (gratuit).

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

Le préavis n°2/2019 relatif à la demande d'un crédit de construction pour l'extension du complexe scolaire a été accepté par le Conseil communal en février 2019. Il intègre la demande formulée en 2018 par la commission du conseil quant à l'installation d'une ventilation mécanique au lieu de la ventilation naturelle prévue à l'origine. Les travaux ont débuté en juillet 2019 par la démolition et reconstruction du bâtiment A.

SCHEMA DIRECTEUR CENTRE LAUSANNE (SDCL)

L'année 2019 a été marquée par la conférence du PALM qui a réuni près de 500 représentants politiques et techniques cantonaux et communaux le 23 mai 2019 à la salle Métropole de Lausanne. Les différents intervenants ont unanimement reconnu la qualité et l'ambition du PALM et ont affirmé leur volonté de poursuivre et d'intensifier la mise en œuvre des nombreux projets. Ceci s'est traduit par la signature par le Canton, les Communes concernées et les associations régionales d'un protocole de collaboration permettant de renforcer le partenariat en vue de la mise en œuvre du PALM.

En ce qui concerne cette mise en œuvre, la Municipalité a signé en juillet 2019 une convention avec le Canton relative à une mesure du PALM «jalonnement des itinéraires cyclables» qui a pour objectif de signaler les itinéraires cyclables principaux de l'agglomération. Pour Epalinges, la pose s'effectuera durant les années 2020 et 2021.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL DE MOBILITÉ (PDCM)

Suite à l'approbation des deux zones 30 km/h pour les quartiers de l'Eglise/Ofréquaz et de Roches/Tuileries, la première a pu être réalisée en 2019. La seconde sera mise en œuvre en 2020.

RÉVISION DU PDCOM, PGA ET DU RPGA

Suite à l'envoi de la «vision communale» au SDT au mois de novembre 2018, quelques modifications ont dû être apportées au dossier à la demande dudit service. Le retour du Canton a été remis à la Commune au mois de juillet 2019. Ceci a permis au SDT d'établir une convention de subventionnement, une partie des frais liés au redimensionnement de la zone à bâtir étant pris en charge par le Canton pour les communes surdimensionnées.

La vision communale du territoire d'Epalinges ayant été validée par le Canton, la Municipalité a relancé les études en vue de finaliser le Plan directeur communal (PDCom) afin de procéder à l'examen préalable auprès du SDT.

En parallèle, un dossier pour examen préliminaire relatif à la révision du Plan général d'affectation (PGA) et du Règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA) a été envoyé au SDT au mois de mai 2019. Par son courrier du 29 août 2019, le SDT invite la Commune à poursuivre les études liées à la révision du PGA et du RPGA en vue de l'examen préalable, ces études sont en cours.

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Le traitement de la cinquantaine d'oppositions déposées lors de l'enquête publique (9 juin au 8 juillet 2018) s'est poursuivi au début de l'année 2019, notamment par la tenue de treize séances de conciliation regroupant les opposants en fonction des thématiques d'oppositions.

Compte tenu de l'avancée des études liées au redimensionnement de la zone à bâtir en lien avec la révision du PGA et pour défendre les intérêts des propriétaires concernés, la Municipalité a décidé de réduire

la portée de la zone réservée pour les secteurs où un dézonage n'est pas jugé pertinent d'un point de vue de la localisation des parcelles et/ou de leurs possibilités de densification. Un dossier pour examen préalable complémentaire a donc été établi et envoyé au SDT au mois d'octobre 2019. Par son courrier du 9 décembre 2019, le SDT approuve le projet de zone réservée «ciblée», elle fera donc l'objet d'une enquête publique complémentaire au début de l'année 2020. Etant donné que le règlement de la zone réservée s'applique dès le premier jour de l'enquête publique par le biais de l'effet anticipé des plans (art. 49 LATC), les parcelles «sorties» de la zone réservée pourront faire l'objet de projets de construction en application du PGA et RPGA en vigueur.

ZONES RÉSERVÉES CANTONALES

Suite aux enquêtes publiques de 2018, deux zones réservées cantonales ont été approuvées (parcelles 859 et 1073), quatre sont en procédure de recours (parcelles 1080, 1562, 766, 1537, 1538, 1539, 823, 2882).

L'avenir des parcelles concernées, au même titre que celles maintenues dans la zone réservée communale ciblée, sera traité dans le cadre de la révision du PGA.

ENVIRONNEMENT

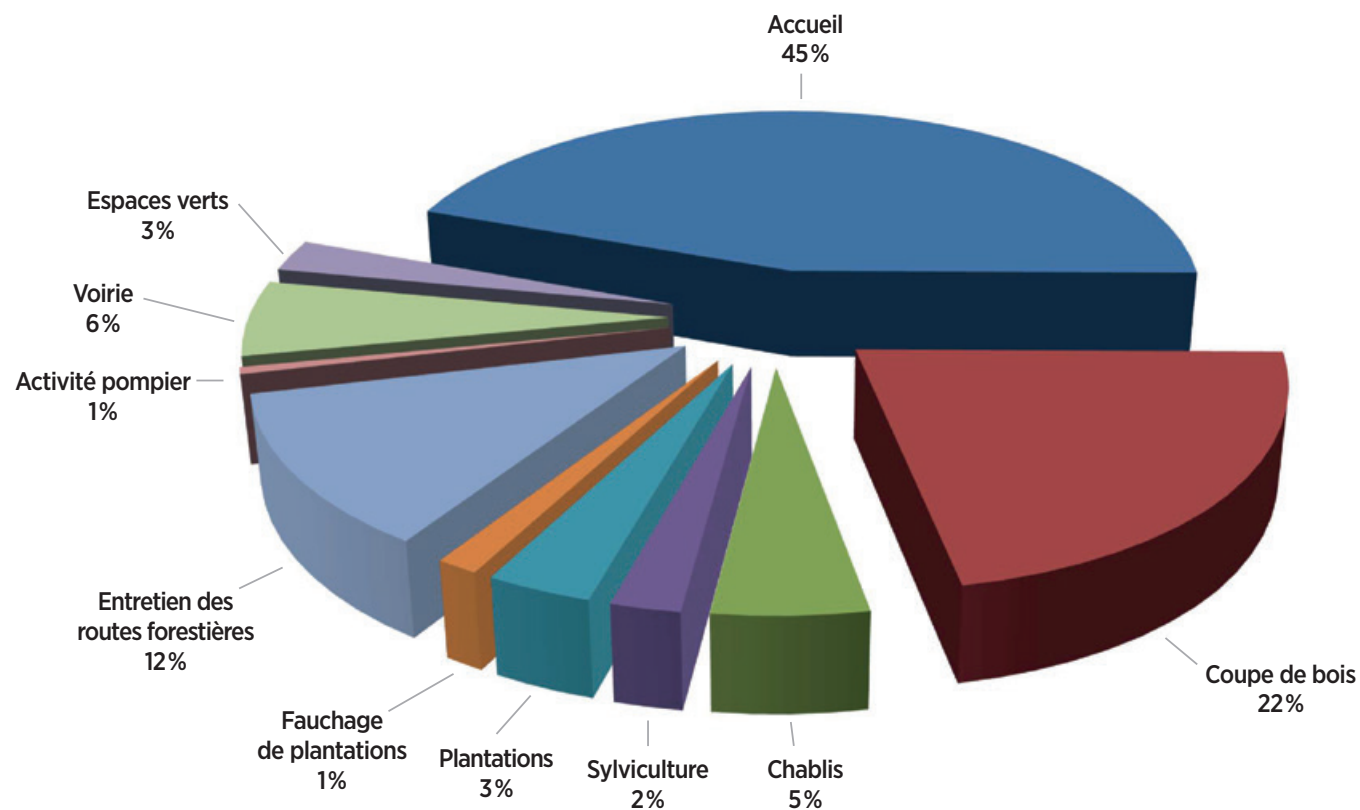
Cette année marque la séparation des services techniques en deux entités : le Service urbanisme, architecture et énergie et le Service travaux et environnement. Les deux services continuent à travailler en étroite collaboration.

FORÊTS

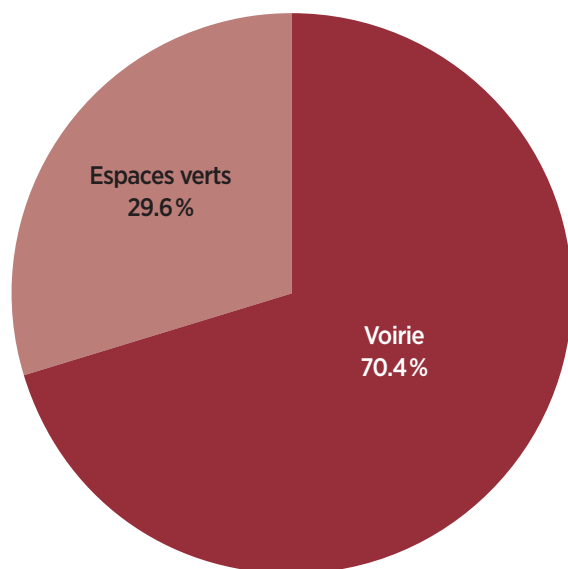
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

COMMUNE D'ÉPALINGES - ÉQUIPE DES FORÊTS

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



La collaboration avec la Voirie et les Espaces verts représente 9% des activités globales de l'équipe des Forêts. Elle s'effectue selon la répartition suivante:



FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, la principale formation à relever est un permis machiniste M1.

MARTELAGE

Le martelage organisé avec le Service cantonal des forêts a eu lieu le 26 juin dans les secteurs du Bois-de-la-Chapelle et du Chaugand.

Cette activité consiste à marquer d'un point coloré les arbres qui seront prélevés le prochain hiver pour les diverses raisons suivantes:

- Diminuer les chutes naturelles de branches ou d'arbres entiers en raison de l'état de pourriture avancé de certains arbres. A moyen terme cela représente une diminution des risques d'accident.
- Permettre de dégager les plus beaux sujets. En apportant plus de lumière sur leur feuillage, on leur assure un meilleur développement et une vie prolongée.
- Apporter également un minimum de lumière au sol. Cela améliore la diversité végétale et permet aussi de préparer la venue de la génération suivante des grands arbres.

Une séance d'information publique a également été réalisée le 25 septembre afin de pouvoir présenter le mode actuel de la gestion de la forêt sur le territoire communal.

ENTRETIEN DES DESSERTES FORESTIÈRES

Les dessertes forestières dans le Bois-de-la-Chapelle ont été améliorées afin de permettre le chargement de bois par camion remorque et limiter la dégradation des sols forestiers pendant l'exploitation. Ces travaux ont été réalisés à l'interne en collaboration avec l'équipe de la Voirie.



ACCUEIL ET ENTRETIEN DES SENTIERS FORESTIERS

Une collaboration est en cours pour la mise en place d'un écosystème pédagogique, dans la forêt du Bois-de-la-Chapelle pour l'enseignement au secondaire II. L'inspecteur et le garde forestier sont les relais pour les enseignants des gymnases.

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la Commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

SENTIER DU FLON

Suite à la crue du 11 juin 2018, les travaux de construction de trois passerelles (une vers Bois-Murat, les deux autres vers le Bois-de-Ban) ont débuté. Ils devraient reprendre en 2020 et être complétés par la reconstruction d'autres passerelles.



SENTIER BURKI

Douze panneaux avec les dessins de Raymond Burki ont été installés le long d'un sentier pédestre au Bois-de-la-Chapelle.



EXPLOITATION DES BOIS

L'année 2019 s'est déroulée de manière habituelle. L'exploitation a eu lieu dans les secteurs suivants: route de Montblesson, Prés-les-Bois, route de Berne et chemin du Chaugand. La coupe du Bois-de-la-Chapelle côté Montblesson a commencé en 2019 mais sera comptabilisée sur 2020.

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	260 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	15 m ³
Bois de service feuillus	9 m ³
Bois de service feuillus (en propre usage)	0 m ³
Bois énergie pour la vente	187 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	56 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	0 m ³
Divers en propre usage (sentiers et perches)	0 m ³
Total exploitation communale	527 m³

117 m³ ne sont pas soumis à la possibilité du plan de gestion actuel car ces travaux ont été réalisés sur une parcelle acquise il y a peu.

SYLVICULTURE ET PLANTATIONS

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total environ 2.8 ha de jeunes peuplements qui ont été entretenus en 2019, dont 0.7 ha de dégagement de jeune plantation.

72% des surfaces ont bénéficié de subventions pour l'entretien de la jeune forêt.

Suite aux coupes de l'hiver précédent, des plantations ont été nécessaires au refuge du Chaugand, à la route de Montblesson et au Bois des Dailles. Au total 425 plants ont été mis en terre et protégés au printemps contre les dents et les bois du gibier (50 mélèzes, 50 châtaigniers, 250 chênes, 25 érables et 50 hêtres). Suite au manque d'eau de l'été, 50 plants ont dû être remplacés.

CHABLIS

Une trentaine d'épicéas atteints par le bostryche ont dû être abattus et écorcés sur la commune.

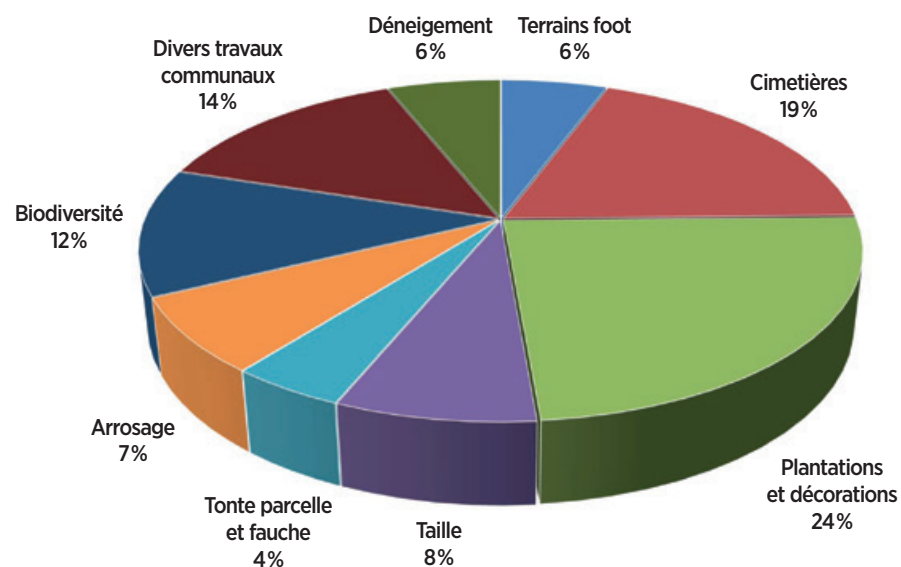
Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous:

Soins aux jeunes peuplements	2.8 ha
Biodiversité en lisière	0.0 ha
Coupe de bois en zone de protection	0.8 ha
Coupe de bois hors zone de protection	0.3 ha
Total des surfaces traitées	3.9 ha

ESPACES VERTS

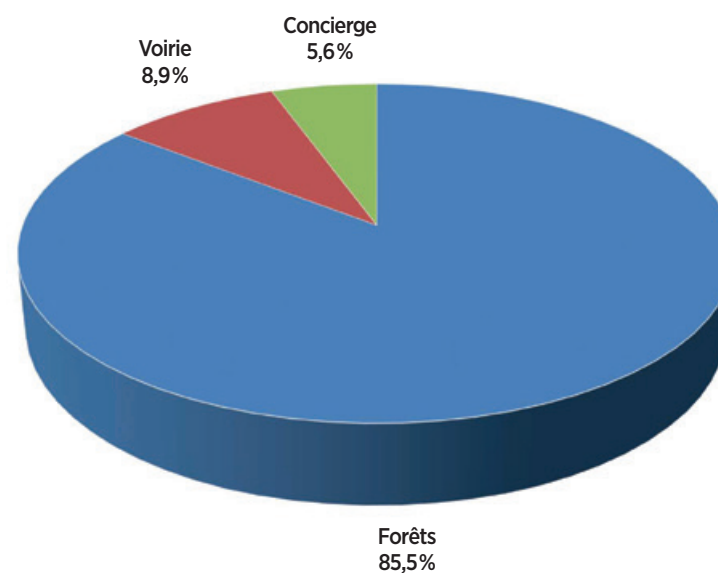
Un employé, engagé en juin, a quitté son poste en fin d'année et sera remplacé début 2020.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



Collaboration inter-équipe

Les Espaces verts travaillent étroitement avec les équipes des Forêts et de la Voirie pour entretenir les biotopes ou les zones vertes, sécuriser les chemins lors d'abattage et lutter contre les néophytes.



FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année les principales formations à relever sont un permis de conducteur poids lourd ainsi qu'un cours de base pour la sécurité des aires de jeux.

ENTRETIEN DES ZONES VERTES

Toutes les zones vertes entretenues par les Espaces verts font l'objet d'un entretien différencié. Une réflexion a été menée pour étendre cette gestion différenciée aux autres secteurs entretenus par les équipes de la Voirie et de la Conciergerie. Elle sera mise en application dès 2020.

Plus écologique, cette gestion permet :

- La diversification et l'enrichissement du paysage naturel et urbain de la commune
- La floraison et la propagation d'espèces végétales tardives (avec une fauche annuelle au maximum si possible)
- De favoriser les plantes indigènes, mieux adaptées au milieu et nécessitant moins d'entretien
- De fournir des abris à la faune
- De favoriser la mise en réseau des milieux pour permettre le déplacement des espèces
- De rationaliser l'exploitation et la gestion des zones à entretenir

L'équipe s'efforce de conserver ou de créer une mosaïque aussi diversifiée que possible des milieux naturels comme les prairies, les friches, les surfaces de ballast et gravier.

Biotope du Bois-de-la-Chapelle



La cartographie des différentes zones a été informatisée. Cela facilitera la coordination du travail entre les équipes et permettra une meilleure analyse des stratégies et des réseaux écologiques à mettre en place, ainsi que l'obtention de données statistiques.

Les Espaces verts continuent l'usage unique de terreaux sans tourbe, composés à 100% de matière première suisse. Ils emploient des engrais pour massifs et bacs à base de laine de moutons suisses. Les engrais à gazon utilisés sont également entièrement organiques et de qualité suisse, avec l'utilisation d'un purin d'ortie entièrement naturel et régional ou d'engrais liquide d'origine organique.

Dans les cheminements des zones humides protégées de la commune, les copeaux sont faits à base des sapins de Noël récupérés après les fêtes et broyés.

CIMETIÈRES

Les cimetières sont entretenus selon la même pratique de gestion différenciée. L'équipe des Espaces verts passe en moyenne 1025 heures pour l'entretien général des deux cimetières.

Lors de la désaffectation de deux zones dans le nouveau cimetière, le gazon traditionnel a laissé place à une zone en prairie fleurie annuelle et vivace. Par ailleurs, on y trouve également un étang, un jardin botanique de vi-



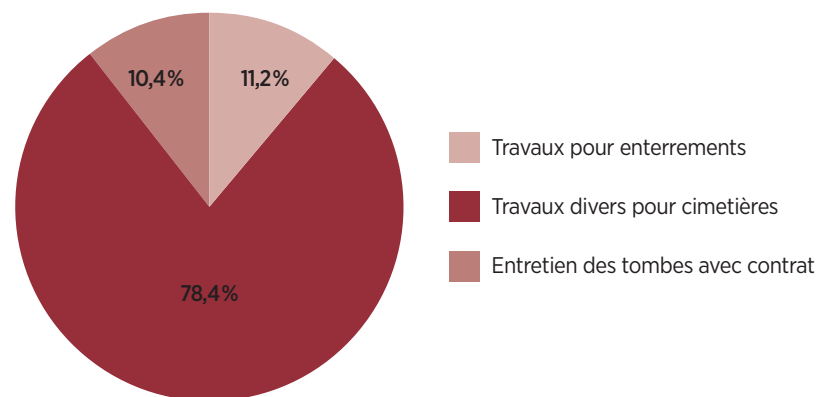
vaces, un cordon boisé avec de grands arbres et des arbustes indigènes. Des hôtels à insectes ainsi que des nichoirs ont été installés.

Lors des enterrements, les Espaces verts préparent les fosses pour les tombes de corps à la ligne, les tombes cinéraires et les concessions à l'ancien cimetière. Cela représente un total de 141 heures en 2019.

Concernant les contrats d'entretien de tombe, le nombre de contrats est passé de 28 en 2018 à 44 en 2019. Cela correspond à 132 heures de travail. Ces contrats annuels comprennent trois plantations (printemps, été et automne) avec désherbage, arrosage et épandage d'engrais naturels à base de laine de mouton. L'amélioration de la structure du sol est faite avec du terreau de recyclage palinzard. Aucun traitement phytosanitaire n'est prévu sauf en cas de risque vital pour les plantes et le cas échéant seuls des produits naturels sont utilisés.

La fresque végétale sur le mur du nouveau cimetière a été prolongée. Autonome, elle est arrosée grâce à l'énergie produite par ses panneaux photovoltaïques.

Sur les 19% de temps consacré aux cimetières, la répartition des travaux est la suivante:



ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT

Les Espaces verts ont acquis cette année un robot tondeur permettant une tonte automatisée du terrain de foot du stade de la Croix-Blanche.



Certaines parties du terrain doivent encore être tondues par des employés. Le gain de temps pour la tonte du terrain est estimé à 80 heures par an.

En 2019, les Espaces verts ont passé 376 heures pour l'entretien des terrains de foot des stades de la Croix-Blanche et du Bois-de-la-Chapelle (contre 346 heures en 2018). Le temps consacré à l'arrosage a été plus important cette année.

ABATTAGE DES ARBRES

Application du règlement de protection des arbres

Septante et une demandes d'abattage ou d'élague ont été déposées, conformément au règlement communal sur la protection des arbres. La plupart de ces demandes n'ont pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Tout abattage et compensation est répertorié dans le système d'information du territoire (SIT) communal et des suivis de compensation sont effectués.

Abattage de deux arbres majeurs

Tilleul au ch. des Croisettes



Cette année le tilleul au chemin des Tuileries a dû être abattu en raison de son état sanitaire. Attaqué par des champignons lignivores et atteint par la pourriture, il était devenu dangereux pour les usagers du trottoir et de la route. Il a été compensé par un autre tilleul planté sur la parcelle voisine.



Peuplier au ch. des Planches

Le peuplier situé sur la zone de verdure des Planches a dû aussi être coupé pour des raisons de sécurité. De grosses branches, rattachées à des points secs ou des points de pourriture, risquaient à tout moment de tomber. Cet arbre sera compensé par deux arbres d'espèces indigènes. La compensation dépendra du projet de création d'aménagement d'une place de jeux dans le secteur. A noter que la simultanéité de l'abattage et de la démarche participative pour la place de jeux est une simple coïncidence car le facteur déclencheur est sécuritaire.

PLACES DE JEUX

En raison de son état, la place de jeux de la Croix-Blanche a été démontée pour cet hiver. Une étude est en cours pour la remplacer au début 2020.



La nouvelle place de jeux des Tuileries a été aménagée avec une volonté de travailler avec des matériaux naturels. L'équipe a opté pour du bois et pour du métal (toboggan). La zone de chute est constituée de copeaux de bois calibrés. Les marches pour accéder à la place de jeux sont en chêne massif. L'ensemble du bois utilisé pour la place de jeux est non traité.



Démarche participative pour l'aménagement de trois places de jeux

Sur les différents sites concernés (Croisettes, Planches et Bois-de-Ban), une consultation des habitants a eu lieu en 2019 pour l'aménagement de trois places de jeux. Ces démarches ont été réalisées par le bureau OLGa avec la participation du CAP et du Service travaux et environnement. Elles ont permis de faire ressortir les principaux atouts des lieux ainsi que les points positifs et négatifs à prendre en compte lors de la préparation des projets.

La possibilité de créer des fitness urbains est également intégrée dans la réflexion.

PARCOURS PÉDESTRE ET SENTIER BURKI

En balade à Epalinges

Une brochure sur les parcours pédestres de la commune d'Epalinges a été élaborée en collaboration avec M. Pierre Corajoud et l'Office des



affaires culturelles, manifestations et communication. Elle guide les citoyens à travers Epalinges, le long de parcours pédestres ponctués de différents arrêts expliquant certains aspects historiques, économiques ou écologiques. L'itinéraire est balisé par des autocollants représentant un jars sur fond rouge et blanc.

Sentier Burki

Inauguré le samedi 25 mai 2019, ce sentier est jalonné de douze totems ornés des dessins de Raymond Burki. Il permet aux promeneurs de découvrir le Bois-de-la-Chapelle et son biotope, tout en honorant la mémoire du célèbre dessinateur, décédé en décembre 2016. Tendres, drôles et grinçantes, les œuvres ont été sélectionnées en collaboration avec l'épouse de Raymond Burki, qui a tenu à choisir des dessins qui parleraient autant aux enfants qu'aux adultes.

POTAGERS URBAINS ET BIODIVERSITÉ

POTAGERS URBAINS

Le préavis portant sur les potagers urbains et la charte des jardins a été accepté par le Conseil communal avec les modifications proposées par la commission *ad hoc*.

Après l'étude des zones possibles et adaptées à des potagers, une lettre a été envoyée à six gérances, expliquant la démarche et demandant si elles seraient intéressées par l'installation de potagers urbains sur leurs parcelles. Seules deux ont répondu, et par la négative. Les raisons évoquées sont les problématiques liées au bruit pour le voisinage, l'augmentation de la fréquentation du quartier et les éventuels conflits qui pourraient apparaître.

BIODIVERSITÉ

Par le biais d'un préavis, il a été demandé à la Municipalité de procéder à une étude sur la biodiversité d'Epalinges. Cette dernière s'est déroulée du mois de mars à novembre 2018, incluant diverses prospections de terrains, ainsi que des analyses de biotopes spécifiques.

Seize milieux naturels importants ont été ainsi mis en évidence sur le territoire communal, dont quatre types principaux : les étangs, les cordons boisés le long des cours d'eau, les surfaces avec entretien réduit et les prairies permanentes. L'étude portait sur les plantes à fleurs, les mammifères, les chauves-souris, les reptiles, les amphibiens, les poissons, les oiseaux et les insectes. Elle a révélé une diversité remarquable de chauves-souris (12 espèces sur les 30 connues en Suisse), ainsi que

la présence d'espèces rares d'oiseaux comme la bécassine sourde et la fauvette babillarde, et d'espèces de reptiles vulnérables, telles que la couleuvre à collier et la salamandre tachetée.

L'ensemble des informations a été recensé sur le système d'information du territoire (SIT) communal. La stratégie d'intervention est en deux temps. Dès 2020, les parcelles communales seront entretenues de manière différenciée. Ensuite, des incitations seront proposées aux propriétaires privés.

Le recensement et l'arrachement des plantes exotiques invasives se poursuit. Déjà plusieurs parcelles communales ont été nettoyées. Toutes ces données sont compilées dans le SIT afin d'identifier les zones prioritaires et établir un plan d'action pour lutter contre leur prolifération encore plus efficacement.

Les ravages par les insectes ont été moins importants cette année concernant les chenilles processionnaires du pin et du chêne. En revanche, la pyrale de buis s'avère toujours plus agressive et nécessite une vigilance accrue.

REFUGES À INSECTES

Les Espaces verts fabriquent toujours des hôtels pour insectes auxiliaires comme les coccinelles, les abeilles maçonnes ou les petites guêpes sauvages, etc. Ces insectes aident à combattre les divers ravageurs des jardins, de manière écologique, et pollinisent les plantes. A ce jour 17 hôtels sont répartis dans la commune.

Les emplacements des ruches (points rouges) et des hôtels à insectes (points verts) sont indiqués sur le plan ci-dessous.



BIOTOPES

Lors des travaux d'entretien d'un bassin de rétention sur le terrain du Biopôle, une espèce peu fréquente, la bécassine sourde, a été observée. La Commune a participé financièrement à la réalisation d'un biotope recréant les conditions qui permettent l'accueil de cette espèce.



COURS D'EAU

PASSERELLES

La crue du 11 juin 2018 a transporté une grande quantité de bois mort et a engendré de nombreux dégâts dans le Flon et le Flon Morand. Douze passerelles sur vingt-neuf ont été endommagées ou carrément emportées sur le Flon.

La construction de trois passerelles a débuté par la création des socles en béton. Les structures en bois seront installées en 2020.

Par ailleurs, une réflexion a été menée pour rouvrir le sentier du Flon. La reconstruction de cinq nouvelles passerelles et l'aménagement d'un sentier seront ainsi planifiés en 2020-2021.

RUISSEAU DU VAUGUENY

Des travaux de stabilisation des berges ont été réalisés sur le ruisseau du Vauguény. Ils ont consisté en la création de seuils, de caissons en bois et en l'aménagement d'enrochements.



La fin des travaux pour le dernier secteur sur le Vauguény est planifiée pour l'été 2020.

RUISSEAU DU FLON

Des travaux de stabilisation des berges ont également été réalisés sur le Flon. Ils ont consisté en l'aménagement d'enrochements et en la réfection d'une culée de pont entre Epalinges et Le Mont-sur-Lausanne.



RUISSEAU DE LA PIERRAZ, RUISSEAU-MARTIN ET RUISSEAU DES MOULINS

Concernant ces ruisseaux, une démarche de passage au domaine public cantonal a été initiée avec le voyer des eaux. La mise à l'enquête s'effectuera en 2020.

Après le transfert effectif, des travaux de stabilisation de berges ou de remise à ciel ouvert de certains tronçons pourront être lancés.

TRAVAUX

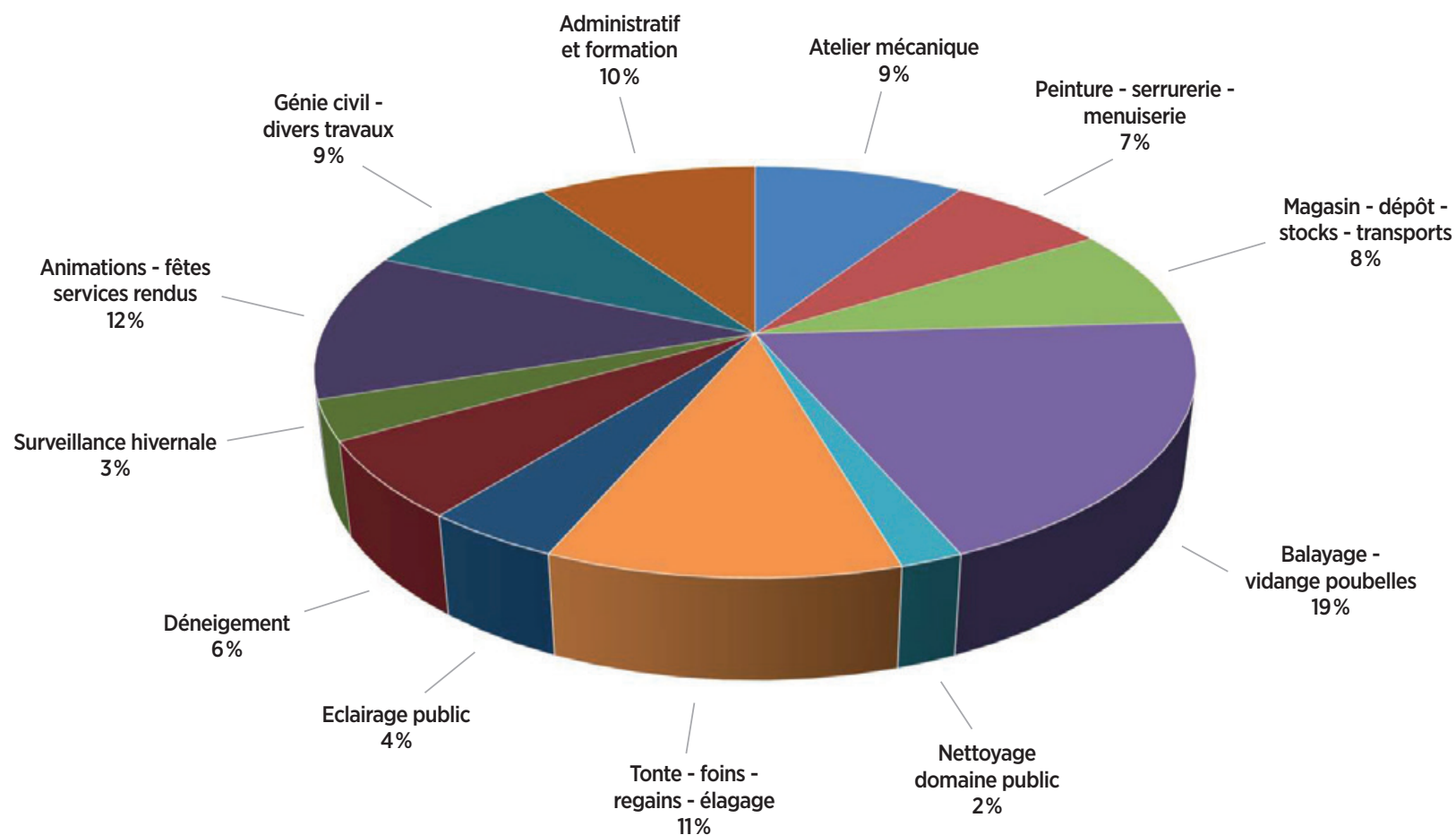
ROUTES – VOIRIES

ÉQUIPE DE LA VOIRIE

Un employé qualifié a quitté l'équipe en fin d'année et sera remplacé au début 2020. Un apprenti agent d'exploitation en AFP a été engagé.

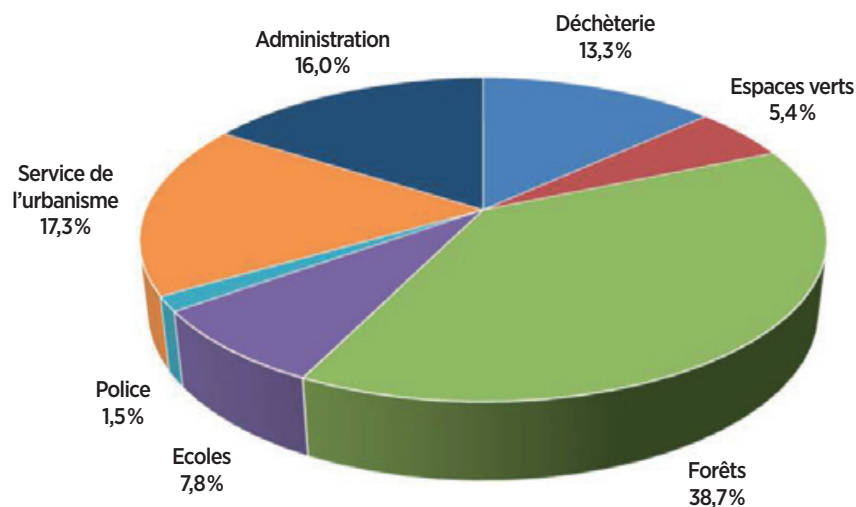
Une collaboration avec la Fondation vaudoise de probation a été entreprise. Une personne a effectué 40 heures de travail d'intérêt général avec l'équipe de la Voirie. Cette expérience positive sera renouvelée en 2020.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE

Sur les 12% consacrés aux animations – fêtes – services rendus, 5,8% concerne la collaboration inter-équipe. La répartition de ces activités est la suivante:



FORMATIONS SUIVIES

Au cours de cette année, les formations à relever sont principalement des permis de conduire. Deux permis pour nacelles élévatrices et un permis de cariste ont été réussis par deux collaborateurs. Une formation de machiniste M1 ainsi que trois formations pour permis remorque sont en cours. De la formation interne est également réalisée. Un chauffeur poids lourd a reçu une instruction de base pour l'utilisation de la grue, le reste de l'équipe a été formé sur les divers agrégats en fonction des postes occupés ou de l'évolution du matériel.

Par ailleurs, un collaborateur du bureau technique a suivi une formation sur la construction accessible aux personnes en situation de handicap et seniors. Ces nouveaux éléments seront pris en considération lors des aménagements routiers.

SERVICE HIVERNAL

Lors de l'hiver 2018 - 2019, les équipes de la Voirie et des Espaces verts ont procédé à 70 interventions, dont 37 pour du salage et 25 pour du déneigement. A quatre reprises, les amoncellements de neige susceptibles d'être dangereux pour les piétons et automobilistes ont également été évacués pour des raisons sécuritaires. Quatre dépannages urgents des engins de déneigement ont été effectués de nuit.

Les plans des tournées de salage/déneigement ont été informatisés sur le système d'information du territoire (SIT) communal. Cela permet une adaptation facilitée aux changements routiers et la fourniture de documents de qualité aux collaborateurs.

Le planning hivernal a été amélioré pour le personnel d'intervention, ceci afin de permettre un repos suffisant des collaborateurs et la compensation régulière des heures supplémentaires.

Les poubelles de rues ont également été géolocalisées, afin de pouvoir réorganiser les tournées en fonction des priorités de ramassage.

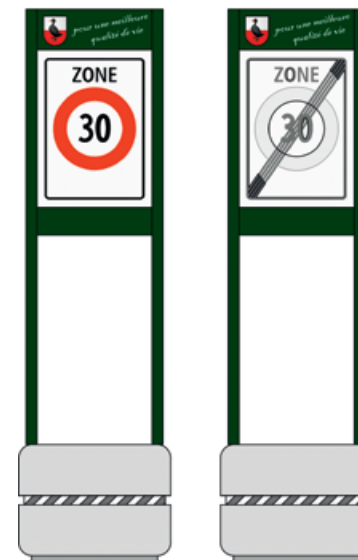
RÉFECTION DE CHAUSSÉE

Le 13 février 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 810'000.00 (préavis n°3/2018), pour la construction d'un trottoir au chemin de la Girarde (2^e étape) et le réaménagement du carrefour Girarde-Orchez-Vuilletaz-Bornalet. Les derniers travaux de pose de la couche du revêtement, sur le trottoir et le carrefour, ont été effectués cette année.

Le 2 avril 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 1'160'000.00 (préavis n°7/2019), destiné à la mise en place de la zone 30 km/h dans le secteur de l'église ainsi qu'aux travaux d'entretien et de réfection de la route de la Croix-Blanche, du chemin du Bois-de-la-Chapelle (accès Voirie), du chemin des Orchez et à la modification de trottoirs au bas du chemin du Pré-d'Yverdon.

Mise en place de la zone 30 dans le secteur du chemin de l'Eglise

La Municipalité a accepté le visuel proposé concernant les nouveaux totems de la zone 30 km/h dans le secteur de l'église. La signalisation verticale a été mise en place dès début septembre. Le marquage au sol définitif sera exécuté après la réalisation des revêtements au chemin du Bois-de-la-Chapelle et sur le chemin de l'Eglise.



La modification du carrefour situé au chemin du Giziaux/chemin Marcel-Regamey a été réalisée, afin de réduire l'emprise du carrefour et permettre une meilleure visibilité lors de la mise en place des priorités de droite dans la zone 30 «Secteur église». La couche de roulement sera réalisée au printemps 2020.



Le remplacement de la couche de roulement du chemin de l'Eglise sera réalisé sur une longueur d'environ 170 m au printemps 2020, depuis la route de la Croix-Blanche jusqu'au chemin de Mon-Repos. Les travaux de mise en séparatif des collecteurs et mise en conformité du trottoir et du passage piéton ont été réalisés au mois d'octobre.

La réfection de la couche de roulement du chemin de Mon-Repos sera réalisée sur une longueur d'environ 50 m au printemps 2020, pour une surface totale d'environ 280 m². La mise à niveau du rang de pavés pour améliorer l'évacuation des eaux de surfaces a déjà été réalisée.

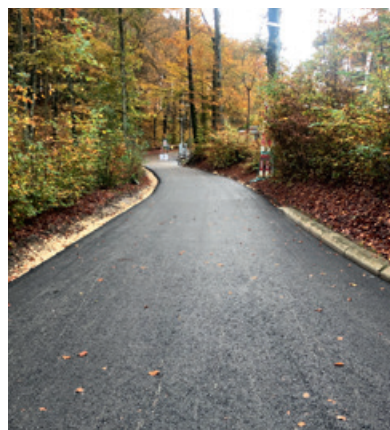
Réfection de la couche de roulement sur le chemin des Orchez

Suite à la mise en séparatif des collecteurs et la pose des différentes conduites souterraines par les services industriels, le renforcement de l'encaissement a été nécessaire sur une largeur de route d'environ 2 mètres avant la pose d'une nouvelle couche de roulement entre le carrefour de la Girarde et le chemin de la Pécholettaz.



Réfection de la chaussée sur le chemin du Bois-de-la-Chapelle (accès voirie)

Avant la pose du nouveau revêtement sur une longueur de 100 m, l'encaissement de la route a été renforcé en raison d'un affaissement côté talus aval et le dévers latéral a été corrigé. Ces travaux ont été exécutés début novembre.



Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet

Les travaux ont débuté au printemps 2019, mais la partie routière proprement dite débutera seulement en 2020, ceci suite à la décision de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de maintenir en tout temps quatre voies de circulation sur la route durant la fermeture de la ligne ferroviaire Lausanne-Moudon pour travaux entre les mois de mai et septembre 2019, les trains étant remplacés par une ligne de bus.

Les culées du futur pont de la Croix-Blanche ont été réalisées. Ce pont permettra la liaison entre le giratoire projeté sur la route de Berne et le parking de la Croix-Blanche.

ENTRETIEN DES ROUTES

Divers travaux de réparations ont été réalisés. Au total, 15 abaissements de capes, grilles ou couvercles en fonte ont été effectués pour assurer la sécurité du déneigement du territoire.

Par ailleurs, plus de 6000 mètres linéaires de fissures ont été colmatés sur les chaussées.

Le tableau de la page suivante détaille les travaux réalisés depuis 2017.

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR ANNÉE

Année	2017		2018		2019	
Linéaire de routes rénovées	Dist. (m)	Chaussée	Dist. (m)	Chaussée	Dist. (m)	Chaussée
Etat mauvais (entre 4 et 5)	259	<i>Moulins, Croisettes, Bois-de-la-Chapelle (terrain foot), Tuileries</i>	177	<i>Montéclard, Bois-de-la-Chapelle (terrain), Pierraz</i>	121	<i>Bois-de-la-Chapelle (terrain)</i>
Etat critique (entre 3 et 4)	77	<i>Moulins, Croisettes*, Ch. des Tuileries</i>	327	<i>Bois-de-la-Chapelle (terrain foot + déchèterie), Bornalet, Près-les-Bois</i>	313	<i>Orchez, Vulliettaz</i>
Etat suffisant (entre 2 et 3)	53	<i>Croisettes*</i>	415	<i>Croix-Blanche**, Bornalet, Près-les-Bois</i>	120	<i>Orchez, Girarde</i>
Etat moyen (entre 1 et 2)	56	<i>Croisettes*</i>	58	<i>Croix-Blanche**</i>	33	<i>Bornalet***</i>
Etat bon (entre 0 et 1)						
Total des travaux effectués (m)	445		977		587	

Remarques :

* Sur ce tronçon, nous avons profité des travaux des services industriels pour rénover et renforcer la route

** Sur ce tronçon, nous avons profité des travaux sur une portion plus dégradée pour assainir le bruit routier sur les deux voies de circulation (travaux subventionnés)

*** Ce tronçon est lié à la réfection du carrefour de la Girarde

PERMIS DE FOUILLE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En 2019, 40 permis de fouille ou d'occupation du domaine public ont été délivrés (44 en 2018) pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs) concernant des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone), ou pour des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique.

MANIFESTATIONS

L'équipe de la Voirie a contribué tout au long de l'année aux diverses manifestations qui se sont déroulées sur le territoire communal, en mettant à disposition personnel et matériel de fête. Il s'agit, entre autres, de la vente de vin, du 1^{er} août, du Festival 1066, des vide-greniers, du marché de Noël, des différentes fêtes de quartier, de la fête des écoles et ses joutes sportives, ainsi que du CAP et des garderies. Dans le cadre de ces événements, elle s'est également chargée du transport des tables louées aux habitants.

En fin d'année, l'équipe de la Voirie a été mobilisée pour la construction du plancher et l'installation de la patinoire sur la place devant l'auberge communale.

Ces principales manifestations font également l'objet de plans d'interventions informatisés, comprenant entre autres le matériel à livrer ou à installer, la situation des infrastructures ou le périmètre de sécurité.

PARC DES VÉHICULES ET MACHINES

L'inventaire des véhicules a été informatisé dans une base de données, ce qui permettra un meilleur suivi de l'entretien et des réparations ainsi qu'une planification des investissements à court et moyen termes. Les autres agrégats seront inventoriés de la même manière.

Dans le secteur de la voirie, les machines et véhicules suivants ont été remplacés :

- Une grue de chargement d'une camionnette car elle n'était plus aux normes de sécurité actuelles. Par ailleurs, il devenait très difficile voire impossible de trouver des pièces de rechange.
- Une saleuse de camion a également été remplacée en raison de son état de corrosion avancé. Une nouvelle saleuse Boschung de 3m³ disposant des dernières technologies d'épandages pour une meilleure gestion du sel a été acquise.
- Un nouveau véhicule Dacia Pick-up pour le ramassage des déchets de voirie a été acquis. Le format pick-up permet que les déchets récoltés ne soient plus en contact avec l'habitacle.
- Un tracteur à gazon a été remplacé par un modèle similaire Husqvarna.



CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

La SUVA a procédé à un contrôle des locaux de la voirie et de la déchèterie durant l'été. Aucun problème majeur n'a été constaté, seule une demande de mise aux normes concernant l'air comprimé, plus précisément lié aux soufflettes, a été déposée. Une commande groupée a alors été faite pour l'ensemble de la Voirie, des Espaces verts et des Forêts.

Un inventaire des contrôles sur les équipements et le matériel de sécurité a été réalisé.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entretien du réseau comprend la réalisation des contrôles mécaniques des candélabres ainsi que le remplacement des luminaires. Par ailleurs, des candélabres ont été ajoutés / remplacés sur les chemins suivants:

- Orchez (4)
- Croisettes (1)
- Vaugueny (1)
- Ofrequaz (1)

Des travaux de réfection des socles des candélabres du chemin du Vaugueny et du chemin de l'Ofrequaz ont été réalisés.

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à CHF 69'615.40 (montant presque similaire à celui de 2018, CHF 68'920.60).

Durant les fêtes de fin d'année, l'équipe de la Voirie, en collaboration avec celle des Espaces verts et des Forêts, fait vivre la magie de Noël en installant lumières et décorations sur le territoire communal pour le plaisir de la population.

GESTION DES DÉCHETS

Les collaborateurs de la déchèterie (2 employés et 1 apprenti) ont été appuyés par des étudiants (714 heures) ou par des employés de Voirie (177 heures).

Au cours de cette année, la formation à relever est la visite du site de recyclage du verre à St-Prex.

En 2019 les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux écopoints, ont été les suivantes:

- Ordures ménagères et voirie : 1362,10 tonnes (1419,51 tonnes en 2018),
- Verre : 139,90 tonnes (149,08 tonnes en 2018),
- Papier-carton : 376,88 tonnes (396,70 tonnes en 2018),
- Biodéchets : 539 tonnes (507,15 tonnes en 2018).

L'année 2019 a vu l'intégration des déchets cuits dans la collecte en porte-à-porte des déchets verts, afin de favoriser le recyclage, d'optimiser la production d'énergie verte par méthanisation et de diminuer la quantité d'ordures ménagères destinées à l'incinération.

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2019, 49 181 passages ont été enregistrés à la déchèterie dont environ 4660 Lausannois (contre respectivement 41 517 pour les Palinzards et 3800 pour les Lausannois en 2018).

Par ailleurs, afin de répondre à une fréquentation accrue de la déchèterie, les horaires d'ouverture ont été étendus de manière significative, passant de 20,5 à 27,5 heures d'ouverture hebdomadaire.

Pour l'apport de déchets végétaux, un box aménagé à la compostière de la Coulette est accessible aux habitants d'Epalinges 7j/7 et 24h/24.

Le taux de tri en 2019 est de 64,42 %, légèrement supérieur à celui obtenu en 2018 (63,31%). Sans inclure les déchets inertes mis en décharge et non valorisés, le taux de tri s'élève à 65,27 % en 2019.

Aux écopoints et certains autres emplacements, des campagnes de surveillance sont organisées. Si l'on y ajoute les contrôles effectués, cela a permis de dénoncer sept cas en 2019.

Aux écopoints, la récupération de l'aluminium et du fer blanc a été séparée. Les canettes en aluminium et l'aluminium / fer blanc sont collectés dans des conteneurs différents.

Par ailleurs, depuis la fin d'année, des conteneurs pour les canettes en aluminium et pour le PET ont été positionnés dans des endroits de passage (sortie M2 aux Croisettes, devant la Coop, sur la place de la Croix-Blanche et aux deux terrains de foot du Bois-de-la-Chapelle et de la Croix-Blanche).

Les poubelles de rues ont également été géolocalisées et intégrées dans le système d'information du territoire (SIT) communal, afin de pouvoir réorganiser les tournées en fonction des priorités de ramassage.

TAUX DE RECYCLAGE

	Déchèterie *		Commune		TOTAL (en t)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Déchets compostables	1055,94	836,14	608,96	649,00	1664,90	1485,14
Papier-carton	246,02	246,84	376,88	396,70	622,90	643,54
Verres	170,22	169,49	139,90	149,08	310,12	318,57
Métaux	158,21	146,46	8,24	6,21	166,45	152,67
Bois	250,56	254,06	24,58	21,32	275,14	275,38
Textiles	43,54	42,48	41,63	45,70	85,17	88,18
Electronique / électroménager	48,41	59,75	-	-	48,41	59,75
Plastiques	97,62	90,80	-	-	97,62	90,80
Divers	18,64	20,44	-	-	18,64	20,44

* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes

	2019	2018
Déchets recyclables:	3289,35	3134,47
Ordures ménagères et de voirie (incinérables):	1362,10	1419,51
Déchets encombrants (incinérables):	276,88	248,06
Déchets inertes:	178,04	149,24
Total général des déchets (en tonnes):	5106,37	4951,28
Taux de tri:	64,42%	63,31%
(sans les déchets inertes)	65,27%	64,45%

ÉVACUATION ET ÉPURATION DES EAUX

RÈGLEMENT COMMUNAL SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX

Le 18 décembre 2018, le Conseil communal a accepté la modification du règlement actuel (préavis n°21/2018). Afin d'assurer l'autofinancement à moyen terme de l'assainissement, une modification des taxes est nécessaire.

Suite à une légère modification, le projet de règlement a été formellement approuvé par le canton au mois de juillet 2019. Il est officiellement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

En fin d'année, une communication aux différents propriétaires a été réalisée via un tout-ménage. Dans le courrier envoyé, une simulation adaptée à leur situation précisait le montant de leurs futures taxes selon le nouveau règlement.

La facturation s'effectuera toujours via la Ville de Lausanne sur la facture d'eau potable.

Le site internet a également été modifié avec l'ajout d'une page dédiée à l'assainissement.

STATION D'ÉPURATION DE VIDY

Les travaux de la station d'épuration de Vidy avancent à bon rythme pour une mise en service des installations de traitement des micropolluants à l'horizon 2023-2024.

MISE EN CONFORMITÉ DES COLLECTEURS

Ch. de l'Arzillier

Le 4 avril 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 1'190'000.00 (préavis n° 5/2017) pour la construction d'un collecteur d'eaux claires au chemin du Giziaux et la mise en séparatif des collecteurs du Grand-Chemin et du chemin de l'Arzillier.

La première étape de mise en séparatif des collecteurs sur le chemin de l'Arzillier a été terminée en août de cette année sur une distance de 45 m. La suite des tronçons sur Giziaux et l'Arzillier s'effectuera ces prochaines années dans le cadre des travaux de requalification de la route de Berne.

Ch. de l'Eglise

Le 2 avril 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 600'000.00 (préavis n°8/2019) pour la mise en séparatif des collecteurs du bas du chemin de l'Eglise. Ces travaux ont été effectués en septembre-novembre 2019. Des attentes ont été posées jusqu'en limite de domaine public afin de pouvoir reprendre plus tard les deux bâtiments qui sont encore en unitaire.

Ch. de Marcel-Regamey

Suite à un contrôle caméra effectué pour les travaux routiers du carrefour du Giziaux, il a été découvert que les grilles de route du chemin Marcel-Regamey étaient connectées dans le collecteur des eaux usées au niveau d'une chambre double. Des travaux ont été entrepris afin de raccorder l'arrivée du collecteur dans les eaux claires. Une séparation d'un mètre de hauteur a aussi été construite dans cette chambre afin d'empêcher le mélange des eaux en cas de mise en charge.

Refuge du Chaugand

Suite au contrôle de l'évacuation des eaux de la parcelle communale, il a été constaté que le refuge n'était pas en système séparatif. Des travaux de mise en conformité ont alors été entrepris par l'équipe de la Voirie. Ces travaux ont consisté en la séparation des eaux claires et des eaux usées et la canalisation des eaux claires jusqu'à la rivière. L'évacuation de l'eau de la fontaine a également été détournée des eaux usées.

CONTRÔLE DES POLLUTIONS

Suite au signalement de traces de pollution dans le ruisseau Martin, des contrôles ciblés par coloration ont été entrepris au chemin de la Possession. Deux parcelles encore en unitaire avec des fosses septiques connectées sur les eaux claires ont été découvertes.

Une autre pollution a été signalée sur un affluent du ruisseau Martin. Un certain nombre de parcelles du chemin de Ballègue, du chemin Praz-Buchilly et sur Lausanne doivent encore être contrôlées afin de remonter le(s) mauvais raccordement(s).

Une dernière pollution signalée plusieurs fois dans le ruisseau du Vaugueny a été remontée jusqu'au quartier de Montéclard. Des tests de plusieurs parcelles doivent encore être entrepris pour la localiser précisément.

ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES COLLECTEURS

Des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur plusieurs tronçons de collecteurs, en vue des futurs travaux à prévoir (chemin du Polny, route de la Croix-Blanche, chemin des Boveresses et pour le projet de la route de Berne). Toutes les inspections et contrôles sont répertoriés sur le système d'information du territoire (SIT) communal.

Contrôle des collecteurs intercommunaux

En collaboration avec les Communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, une campagne d'inspection télévisée a été effectuée sur des tronçons tests dans les collecteurs intercommunaux du Flon et du Flon-Morand.

L'état général de ces collecteurs est moyen. Ils devront faire l'objet de travaux de réhabilitation ces prochaines années. Les techniques de réparation (chemisage ou reconstruction) n'ont pas encore été arrêtées.

GÉOPORTAIL COMMUNAL

L'ensemble des données récoltées (inspection visuelle, contrôles caméra, relevés après travaux) sont mises à jour régulièrement dans le SIT.

ÉCOLES

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19, le rapport complet de l'Etablissement scolaire d'Epalinges 2019 ne figure pas dans le présent rapport. Il est toutefois disponible sur le site internet communal.

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

FRÉQUENTATION EN AUGMENTATION DU RÉFECTOIRE

À ce jour, 283 élèves sont inscrits au réfectoire, dont 46 qui le fréquentent occasionnellement.

La moitié vient très régulièrement différents jours de la semaine, selon les horaires des parents ou les appuis scolaires.

Dès la rentrée scolaire 2019, 153 repas ont été servis le lundi, 182 le mardi, 160 le jeudi et 135 le vendredi pour les élèves inscrits en fixe. A ces chiffres, il convient d'ajouter les animateurs, les élèves ayant oublié de s'inscrire, ainsi que 25 enfants de l'Unité d'accueil pour écoliers la Trottinette.

Les pique-niqueurs sont environ une cinquantaine par semaine, soit une quinzaine par jour.

Période	Nbre de repas	Moyenne/j	Nbre de jours
Janvier/juillet	10 729	122	88
Août/décembre	9081	154	59
TOTAUX	19 810	135	147

A l'analyse des chiffres du tableau ci-dessus, on observe une augmentation du nombre de repas servis au 2^e semestre. Celle-ci est due à une recrudescence d'inscriptions d'élèves en 7^e année.

UNE NOUVELLE APPLICATION

La rentrée scolaire 2019-2020 a été marquée par l'introduction de l'application MonPortail. Utilisable sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur, elle a été bien accueillie par les parents d'élèves. Elle leur permet d'avoir un compte familial pour tous leurs enfants. Connectés à MonPortail, ils peuvent excuser directement leur(s) enfant(s) pour un repas, les inscrire occasionnellement pour un repas et visionner l'état et les transactions de leur compte. Ils peuvent également alimenter directement ce compte via l'application ou par un virement avec un BVR. Les parents sont informés par e-mail lorsque leur enfant ne s'est pas présenté au réfectoire alors qu'il était inscrit et inversement.

Cette application est aussi un bon outil de gestion pour la responsable du réfectoire scolaire. Par l'intermédiaire de MonPortail, elle gère notamment les contrats avec les représentants légaux, les commandes des repas, les paiements ainsi que les présences des élèves au réfectoire.

BIBLIOTHÈQUE

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE

La bibliothèque d'Epalinges met à disposition des élèves, des enseignants, et de son lectorat communal plus de 23 000 documents (romans, BD, magazines, documentaires et multimédias).

Elle est ouverte exclusivement pour les classes, les élèves, et les enseignants vingt-trois heures trente par semaine.

Elle accueille, depuis le 1^{er} octobre, les élèves lors de la pause de midi, de 12h à 14h (précédemment, de 12h30 à 14h), les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Cette plage horaire rencontre un très grand succès auprès des élèves. Ils apprécient lire sur place, choisir de nouvelles lectures, avancer dans leurs devoirs et participer aux concours proposés.

Le public communal, qui comprend également les élèves et les enseignants, a accès à la bibliothèque quinze heures par semaine.

VISITES DE CLASSE

Différentes prestations sont proposées aux enseignants et à leurs classes : accueil régulier pour des emprunts de documents, animations pédagogiques, recherches documentaires, etc.

En 2019, la bibliothèque a accueilli 105 visites de classes, sur 1 ou 2 périodes (soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année passée).

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais leur permettent aussi d'écouter une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livre pour la classe.

Le nombre de documents empruntés lors des visites de classe par les élèves et les enseignants s'élève à 4419.

Cela représente en moyenne 4 documents empruntés par chaque élève de l'établissement et 76 documents empruntés par classe.

Une animation pédagogique est également fréquemment menée par la bibliothécaire. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du Plan d'étude romand. Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

Durant les périodes scolaires, les élèves et les enseignants se rendent également à la bibliothèque pour des recherches sur des sujets spécifiques ou pour permettre aux élèves anglophones et germanophones de faire un choix de lecture dans ces langues.

CONCOURS - EXPOSITIONS

Durant cette année, l'équipe de la bibliothèque a proposé aux élèves et aux enseignants plusieurs expositions-concours :

- **16 mars : Samedi des bibliothèques**

Lors la 8^e édition du Samedi des bibliothèques, ayant pour thème *Ramène ta science*, la bibliothèque a fait appel aux compétences des enseignants de sciences d'Epalinges. Ils ont présenté des expériences aux visiteurs et permis aux petits et grands de comprendre certains procédés scientifiques. Ces ateliers ont rencontré un grand succès.

- **Septembre : Concours de dessin, *Dessine la voiture de demain!***

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, les enfants de 6 ans et plus ont pu dessiner leurs voitures de demain. Leurs œuvres ont ensuite été exposées sur la place de la Croix-Blanche durant la journée de la mobilité.

- **Novembre : Exposition et concours *Maisons des contes***

Accueil de l'exposition créée par la bibliothèque de Crans-Montana. Les visiteurs ont pu découvrir des maisons en 3D tirées de contes célèbres et ils ont pu reconnaître des contes en découvrant dans des boîtes des objets et personnages.

Des élèves ont créé leur propre maison des contes en se basant sur un conte donné.

CLUB DES LECTEURS

Le Club des lecteurs réunit régulièrement (une fois par mois) des élèves autour des nouveautés de la bibliothèque. Les enfants présentent leurs lectures et donnent leurs avis qui sont par la suite publiés sur le site internet de la bibliothèque, sur lequel un blog leur est réservé. Ces réunions mensuelles sont riches en différents échanges autour de leurs lectures et des thèmes qu'elles abordent. Une dizaine d'élèves de 7P à 10^e y participent.

Le 11 janvier 2019, la 3^e édition de Permis de minuit s'est déroulée à la bibliothèque. Les membres du club et deux bibliothécaires ont occupé la bibliothèque de 20h à minuit : lecture, création d'histoires, activités avec un comédien professionnel ont fait partie du programme de la soirée.

SALLE DE DOCUMENTATION ET LECTURES SUIVIES

Le corps enseignant a accès à 3261 documents (magazines, documentaires, multimédias) à la salle de documentation.

Les bibliothécaires se chargent de l'enregistrement des nouveaux documents dans le catalogue (79 titres en 2019).

Elles gèrent également les abonnements des périodiques des enseignants (9 titres), et les collections des lectures suivies (92 collections pour les 1P-11^e). Cinq nouvelles collections ont complété le catalogue.

Il est actuellement impossible d'avoir un quelconque contrôle de ce qui se trouve réellement sur les rayonnages de la salle de documentation et de ce qu'y empruntent les enseignants.

CONCLUSION

Depuis la rentrée 2019, on note une augmentation des visites de classes, notamment les classes de 9^e et 10^e, qui ne venaient presque jamais jusqu'à maintenant.

La plus grande visibilité de la bibliothèque auprès des enseignants demeure les visites des classes. Une augmentation de celles-ci démontre l'importance de la bibliothèque dans la vie scolaire des élèves et des enseignants.

Un catalogue d'animations est mis à disposition des enseignants. Elles sont adaptées par l'équipe, qui en crée volontiers de nouvelles, suite aux souhaits et besoins des enseignants et des élèves.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE ADMINISTRATIVE

Pour les interventions dites de «Police secours», Epalinges dépend du Centre de Gendarmerie Mobile (CGM) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des Unités de Gendarmerie Mobile (UGM).

La Police de proximité est assurée par le poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne. Ce dernier est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents, ou sériels, sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente, et les contacts sont hebdomadaires. Pour le suivi des interventions, le Municipal en charge et le responsable d'office participent à un rapport mensuel, en compagnie du chef du poste du Mont ou de son remplaçant.

Le fourgon du poste mobile est stationné dans les locaux de la Voirie, au Bois-de-la-Chapelle, et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative. L'effectif est constitué de deux à trois gendarmes.

Le poste de Gendarmerie mobile occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, dans les locaux du service de la Police administrative. Il est dès lors possible d'y déposer une plainte, demander des renseignements ou faire part de toute information utile au travail de la police.

PATROUILLES - PRÉVENTION

Hormis les diverses interventions transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, le service effectue, en moyenne, deux patrouilles préventives journalières, au volant du véhicule de service et à pied. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également à scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes, à des fins préventives, sont effectués près des points sensibles de la commune.

AMENDES D'ORDRE - ORDONNANCES PÉNALES

En 2019, la Police administrative a notifié 1125 amendes d'ordre (790 en 2018) pour un montant total de CHF 53'330.- (CHF 43'811.- en 2018), dont 10 (58) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales.

Des contrôles ciblés démontrent qu'une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage. Notons pourtant qu'à Epalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit donc d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

La Commission de police a traité 508 dénonciations (647 en 2018) et généré tout autant d'ordonnances pénales. La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante:

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	408 (511)
Dénonciations par l'Office de la population	18 (40)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	65 (76)
Dénonciations pour infraction sur la Loi sur les déchets	7 (8)
Autres dénonciations	10 (12)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 64'539.- (CHF 84'463.-).

Une part importante de dénonciations provient des gérances pour les défenses sur le domaine privé.

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) pour du bruit et des troubles à la tranquillité publique ont passablement augmenté en 2019. Suite à des plaintes répétées dans plusieurs quartiers, le chargé de prévention pour la région a en effet dû prendre des mesures drastiques afin d'endiguer le phénomène. Il s'est beaucoup impliqué auprès des gérances ainsi qu'auprès de la direction d'une grande école voisine de la commune. Le but étant de faire de la prévention, le fer de lance demeure la sensibilisation des étudiants, afin de leur faire prendre conscience des lois et des règlements en vigueur. Dès lors, chacun étant prévenu des risques encourus en cas de débordement, la tolérance zéro est demandée aux patrouilles de Gendarmerie lors de leur intervention. En 2019, 65 rapports de dénonciation pour des troubles de la tranquillité publique ont été déposés.

NATURALISATIONS

Le 1^{er} janvier 2018, la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois est entrée en vigueur. Ce changement de loi est la conséquence directe de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la nationalité au niveau fédéral, également au 1^{er} janvier 2018.

Les demandes de naturalisation sont désormais déposées auprès du Canton, lequel vérifie certaines conditions matérielles avant la transmission du rapport d'enquête, fil rouge de la procédure, à la Commune.

En juillet 2019, les premiers dossiers issus de cette loi ont pu commencer à être traités par l'autorité d'enquête, à savoir la Police administrative, appuyée par le Greffe municipal.

Au 31 décembre 2019, trente dossiers sont en cours de traitement, réunissant 48 requérants, personnes seules, couples et familles confondus.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

10 patrouilleurs/euses scolaires, dont une remplaçante, assurent la sécurité des écoliers: 7 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressé-e-s. Des rencontres ont régulièrement lieu afin de faire le point et discuter des éventuelles absences ou remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, un membre de la Police administrative y remédie. En cours d'année, trois patrouilleurs/euses ont quitté l'équipe, dont une après vingt-cinq années d'activité (départ à la retraite). Ils ont été remplacés par trois nouveaux collaborateurs/trices.

Un nouveau passage piétons sous la surveillance d'une patrouilleuse supplémentaire a été ouvert. Cette personne ayant de l'expérience en la matière, elle a pu de suite être active sur le passage piétons sis au chemin des Tuileries, peu avant le débouché du chemin du Petit-Vennes/chemin du Grand-Pré.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des inhumations a enregistré 80 décès (104 en 2018). Sur ce nombre, 30 (42) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Epalinges dont 11 (14) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 11 (11) défunts ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de 3 (5) placées au Columbarium.

35 (53) personnes décédées à Epalinges ont été inhumées dans une autre commune. La plupart provenait de Sylvana (20 (32) décès) et de l'EMS «La Girarde» (12 (12) décès).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où cinq concessions ont été accordées.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIÈRE

La Police administrative a installé une trentaine de signaux routiers.

La zone 30 km/h, dans le quartier de l'église, a été mise en place en 2019. Celle du quartier des Tuileries le sera en 2020.

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage), partiellement usée par le temps, a été refaite ou complétée.

L'attribution des numéros de maison est effectuée avec le Service urbanisme, architecture, énergie et a fait l'objet de trois publications aux services concernés. Ils sont distribués par le service. Sur l'impulsion de l'Office fédéral de la statistique, la Commune a dû mettre en place les directives du Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL), lequel indique que chaque entrée d'un bâtiment doit être pourvue d'un numéro distinct. En conséquence, le Service urbanisme, architecture, énergie a été contraint de réattribuer à chaque entrée un numéro avec une lettre (a, b, c, etc.). Le service de police a donc été chargé de commander environ 250 nouvelles plaques, dont quelque 180 ont été distribuées au guichet.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL

Le responsable d'office s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Epalinges. Il a suivi deux cours, au sein du Groupement romand de prévention des accidents (GRPA), au printemps et en automne. La collabo-

ration avec le représentant régional de la SUVA se poursuit et permet de perfectionner les connaissances de la Police administrative dans ce secteur, si pointu et riche en réglementations. Cinq journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec le susnommé et dix-huit chantiers ont été contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans deux cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des ouvriers.

PLAN CANICULE

La police a contacté tous les aînés susceptibles de recevoir une assistance en cas de déclenchement du Plan canicule. Quelque 350 courriers ont été envoyés.

Depuis 2011, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, et vivant seules, sont avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur. En 2019, 14 personnes, de 80 à 96 ans, ont sollicité les services de l'équipe.

Le Plan canicule a été déclenché par le Préfet du district de Lausanne le lundi 24 juin 2019.

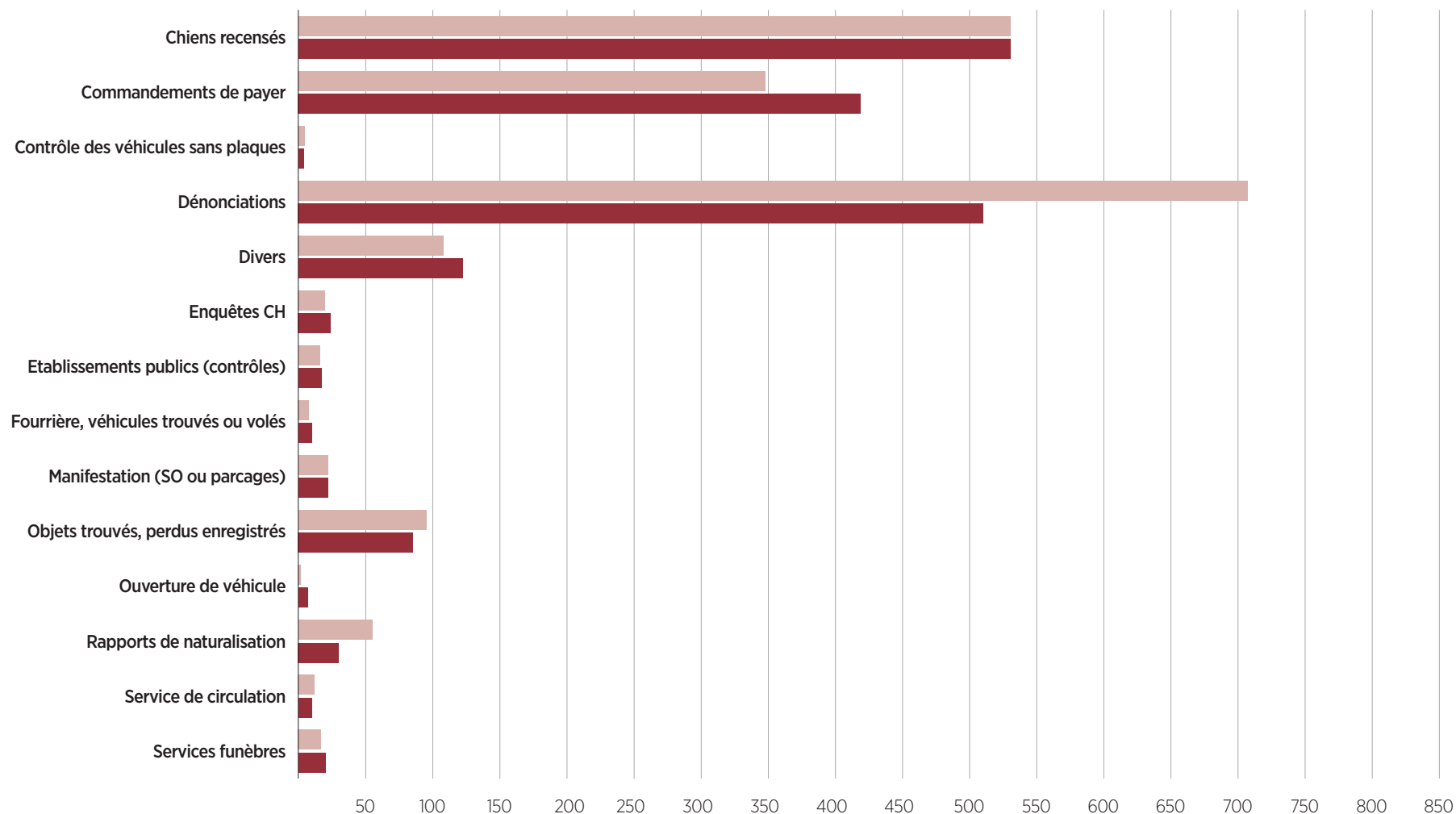
Dès lors, des contacts quotidiens ont été pris avec chacun des protagonistes, la plupart n'ayant pas souhaité de visite à domicile. Cependant, le responsable de la Police administrative s'est déplacé à 4 reprises pour rencontrer des habitantes à leur domicile. Ce service a été très apprécié, du fait que les personnes contactées ont déclaré se sentir entourées lors de cette période pénible.

La Préfecture de Lausanne a levé le plan canicule le lundi 1^{er} juillet 2019.

NOMBRE DE TÂCHES EFFECTUÉES PAR LA POLICE ADMINISTRATIVE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

2018
2019



DIVERS

Le service a traité 417 (347) commandements de payer dont 289 notifiés. Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Ces notifications ont fait rentrer CHF 13'005.- (289 x CHF 45.-) dans les caisses de la commune.

Cent vingt-huit attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établis, dont 83 pour des documents suisses et 4 pour des pièces d'identité étrangères.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 22 courriers de la part du service. Sur ce nombre, la majorité des personnes ont satisfait aux exigences.

Le contrôle des eaux de la piscine du Collège de Bois-Murat consiste au prélèvement, désormais deux fois par an, d'échantillons des eaux de la piscine communale, qui sont transmis au laboratoire du Service d'hygiène situé sur le site du Centre de Laboratoire d'Epalinges (CLE). En 2019, tous les contrôles se sont révélés négatifs.

La Police administrative n'a eu à procéder qu'à deux expulsions, dont une seule où des meubles ont été conservés dans le garde-meubles communal.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 146 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 529 chiens.

On note des interventions à 2 (2) reprises pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 85 (95) objets trouvés et 30 (25) perdus ont été enregistrés. 54 (57) ont été restitués à leur propriétaire.

SERVICE DES TAXIS

Epalinges fait partie de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, composée également de Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

PRINCIPALES TÂCHES

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- Organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal
- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- Traiter les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- Enquêter sur les réclamations
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Surveiller et corriger les examens topographiques

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ETP, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

BILAN 2019

Le 1^{er} avril est entrée en vigueur l'obligation d'apposer un signe distinctif permettant l'identification de tout véhicule affecté au transport professionnel de personnes, ainsi que la diminution de 230 à 180 du nombre minimal de concessions délivrées et de 280 à 240 de leur nombre maximal.

La Commission administrative du Comité de direction, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT) a rendu 32 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

Les contrôles de police, notamment 11 nocturnes (9 en 2018), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 95 (159 en 2018). Au total, on dénombre 138 dénonciations dressées (296 en 2018), tous corps de police confondus. La baisse du nombre de rapports de dénonciation s'explique par le fait que les voitures de transport avec chauffeur (VTC) ont pu régulariser leur situation auprès du Service intercommunal des taxis (SIT).

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 976 520 courses, soit 542 380 distribuées et 434 140 au vol, contre 1 011 372 en 2018 (-3,44%).

Le nombre de courses effectuées en 2019 par les chauffeurs de Taxiphone est de 86 401, contre 95 030 en 2018 (-9,08%). Le nombre de courses effectuées par les sociétés Uber, Driven et Kapten n'est pas connu. Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2018).

OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population a connu une année mouvementée avec principalement des changements de personnel et l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI).

M. Bovard, engagé comme employé d'administration au 1^{er} janvier, a quitté son poste au 30 septembre. Il est remplacé depuis le 1^{er} octobre par Mme Krasniqi. Mme Clopath, après vingt-quatre ans au service de la Commune, a donné une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et a quitté son poste au 31 décembre. Après un processus de recrutement complet, la Municipalité a engagé Mme Vidal, suppléante, pour lui succéder.

En matière de formation, Mme Vidal a obtenu le certificat de spécialiste en office de la population en juin 2019. Le Service cantonal de la population (SPOP) a proposé différentes formations spécifiques aux Communes afin de mettre en application la nouvelle LEI, qui ont permis à l'office de mettre à jour certaines de ses pratiques, tâche qui continuera à être réalisée durant l'année à venir pour être en parfaite conformité avec les exigences fédérales.

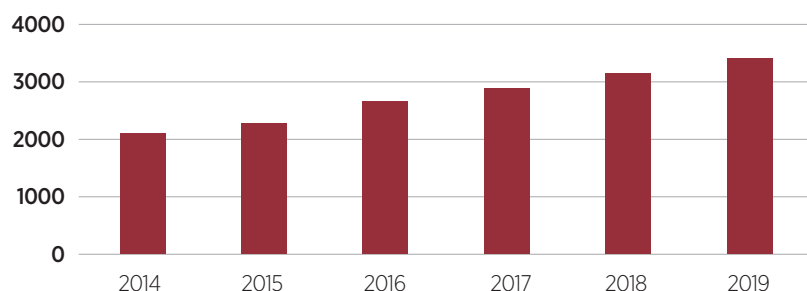
Cette année encore, la population estudiantine et les mouvements qu'elle implique ont augmenté, pour deux raisons principales:

- Les nouvelles constructions au chemin des Orchez ont attiré majoritairement des étudiants de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL).
- Le nouveau bâtiment du campus de l'EHL est réservé aux étudiants de première année qui, une fois leur droit éteint, cherchent à se loger à Epalinges pour rester proche de l'école.

Ces deux paramètres, couplés à l'augmentation du nombre d'étudiants accueillis par l'EHL (voir graphique ci-contre), impliquent une augmentation du nombre de dossiers traités, qui nécessitent en moyenne plus d'opérations lorsqu'il s'agit d'étudiants.

Ainsi, au 31 décembre 2019, 540 étudiants de l'EHL vivent sur le territoire communal, ce qui correspond à 5,6% de la population. Ce chiffre varie toute l'année et est plus important les semaines qui suivent chaque rentrée de février et de septembre.

Nombre d'étudiants à l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL)



Les rentrées estudiantines ont également un impact sur la fréquentation de guichets de l'Office: entre septembre et octobre 2019, environ 1700 personnes se sont présentées contre un total d'environ 8500 pour toute l'année.

Un registre de personnes en résidence secondaire est également tenu. Ces dernières ne sont pas comptées dans les statistiques, mais s'ajoutent à la population effective qui réside à Epalinges toute l'année et représentent 253 personnes, principalement des étudiants.

Au 31 décembre 2019, Epalinges comptait 9624 habitants contre 9666 une année auparavant. Cette population comprend 6663 suisses (69,23%) et 2961 personnes de nationalité étrangère (30,77%).

FEU

STRUCTURE ET ORGANISATION

La structure générale du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Lausanne-Epalinges n'a pas changé par rapport à 2018. En revanche, celle du site d'Epalinges a été consolidée par la nomination des responsables du groupe de conduite qui étaient jusqu'alors *ad interim*. Les dicastères prévention et logistique ont été staffés en personnel pour permettre à chacun des responsables de faire face à la somme de travail en jeu.

OPÉRATIONNEL

L'année écoulée s'inscrit dans la continuité des précédentes au niveau du nombre et de la nature des interventions (exception faite pour l'année 2018 qui a été particulière). Les principales interventions en 2019 concernaient les alarmes auto (26%), les inondations (21%) et les feux (17%). 71% des interventions ont eu lieu de nuit.

L'année 2019 a servi à apprivoiser le nouveau système d'aide à l'engagement de l'ECA introduit en 2018. Des améliorations du système ont été enregistrées et une meilleure utilisation par les sapeurs-pompiers l'a rendue plus efficace. Des solutions pérennes sont encore à trouver, en particulier pour la formation en intervention des nouveaux sapeurs-pompiers ou des nouveaux chefs d'intervention.

La nomination d'un chef «opérationnel» a permis de traiter dans de bonnes conditions les affaires courantes concernant les interventions. En particulier, cela a permis d'assurer le suivi du système d'alarme et d'aide à l'engagement de l'ECA (ProSDIS), qui a représenté une somme de travail importante.

FORMATION

Le système de formation s'est inscrit dans la continuité par rapport aux années précédentes malgré le renouvellement d'une partie de l'équipe et en particulier de son responsable.

EFFECTIF

L'année 2019 a vu arriver 10 nouvelles recrues, 2 nouveaux sapeurs incorporés au Détachement d'appui (DAP) et un nouvel officier en incorporation de jour au Détachement de premier secours (DPS), soit 13 nouvelles personnes. 4 personnes ont terminé leur formation et ont intégré le DPS. 7 départs sont à déplorer dont 4 du DPS et 3 du DAP. Au 31 décembre 2019, l'effectif se montait à 58 personnes, 34 membres du DPS et 25 membres du DAP, soit une augmentation de 6 personnes.

L'effectif de jour a vu le départ d'un employé communal et l'arrivée d'un nouveau en incorporation de jour, déjà actif dans le SDIS de son domicile. L'effectif de jour se monte donc toujours à 8 personnes. L'âge de ces intervenants se situe entre 40 et 50 ans. Au vu de cet état des lieux, il est urgent de trouver de nouvelles personnes pour rajeunir et augmenter l'effectif.

On observe un désintérêt des nouveaux sapeurs à intégrer les rangs du DPS, préférant rester dans les rangs du détachement d'appui (DAP). 4 sur 10 en 2019 et 1 sur 10 en 2020 ont intégré la formation DPS. Des solutions devront être étudiées pour 2020.

PRÉVENTION

Formé de 3 membres (+2), le dicastère prévention est sous la responsabilité de la Municipalité. Il bénéficie des compétences de la Police des constructions d'Epalinges, de la Police du feu du Service de protection et

de sauvetage Lausanne (SPSL) et de l'Etat-major (EM) du SDIS. L'appui de l'inspecteur de l'ECA lors des mises à l'enquête optimise le suivi des dossiers. L'expansion du Biopôle et de ses nombreuses entreprises de Biotech représente un défi. La volonté de collaborer avec les services communaux a été affichée et le serveur communal sécurise les données informatiques.

L'exercice annuel d'évacuation de l'Etablissement vaudois de l'accueil des migrants (EVAM) offre l'opportunité d'un partenariat dynamique et formateur pour nos intervenants. Ils sont mis dans des conditions proches de la réalité: il s'agit d'intervenir en présence de personnes en situation de vulnérabilité dans un bâtiment inconnu et enfumé artificiellement.

17 exercices d'évacuations de l'Association d'accueil de l'enfance d'Epalinges (AAEE), des Ecoles d'Epalinges et de la Migros ont été observés. 19 organisateurs de manifestations à la Salle des spectacles ont été sensibilisés au concept d'évacuation. Les demandes d'annonce POCAMA sont élargies pour clarifier certains rôles.

PROTECTION CIVILE

Principales tâches:

- Garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Organiser et diriger les cours de compétence communale
- Collaborer avec les autres entités du Service de protection et sauvetage de Lausanne (SPSL) et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- Coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2014	2015	2016	2017	2018	2019
18	17	18	19	18	17

Il faut relever un départ à la retraite au 28 février 2019. Il s'agit de l'inspecteur des abris. Ce poste est provisoirement occupé selon décision municipale. Il le sera probablement de manière définitive dans le courant 2020. D'autre part, depuis 2018, le chef logistique n'a pas été repourvu, ceci en attente du développement du projet Logistique – SPSL.

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2014	2015	2016	2017	2018	2019
1188	1270	1250	1393	1254	1196

INTERVENTIONS

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a de la Loi sur la protection de la population et sur la protection civile – LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi). Neuf services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives ou culturelles totalisant 1869 jours de service. A noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 243 jours de service pour les 20 km de Lausanne et pas moins de 853 jours pour la grande finale de coupe du monde du Triathlon. A relever également que l'ORPC a été engagée dans le cadre de la Fête des Vignerons (FEVI 2019) pour la phase de mise en place des infrastructures ainsi que dans le déroulement de la manifestation, ceci avec 116 personnes et totalisant 456 jours de service.

Dans le cadre des JOJ 2020, l'ORPC a préalablement été mis à contribution à la demande des autorités du canton afin d'apporter son soutien au bon déroulement de la cérémonie des drapeaux sous l'égide du corps préfectoral.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 6 reprises, notamment pour les engagements les plus importants suivants:

- La mise sur pied du plan « Canicule » sur une durée de huit jours
- Le plan DELESTA activé à deux reprises
- L'inauguration du siège du CIO, opération mise en place à brève échéance.

Au total, 63 personnes ont été mobilisées pour ces actions, se traduisant par 81 jours de service. Une diminution est à constater par rapport à l'année 2018, laquelle avait notamment été marquée par les inondations du mois de juin.

Heures réalisées par les professionnels

	2018	2019
Engagements au profit des collectivités	723	2440
Engagements en situation d'urgence	882	227
Total	1605	2667

A noter que 1185 heures ont été consacrées aux planifications et aux préparatifs des manifestations, représentant 30 semaines pour une personne.

Collaborations (internes et externes)

Afin d'échanger et d'élargir les doctrines d'engagement, un exercice d'état-major a été conduit sur deux jours entre des cadres de la protection civile et des sapeurs-pompiers.

Comme depuis plusieurs années, une formation de l'ORPC a été intégrée à l'exercice CIMI, associant les futurs officiers médecins de l'armée.

La collaboration s'est aussi poursuivie avec le CHUV dans le domaine d'un appui relatif au transfert de patient et du travail dans un poste de commandement.

MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

Durant l'année 2019, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a remis l'équipement de la tenue Protection civile (PCi) VD 15 pour les astreints arrivant au terme de leur formation de base (EFB) au centre de formation cantonal de Gollion. Dans cette même démarche, la réception d'équipements supplémentaires a permis de poursuivre l'attribution aux astreints incorporés dans la compagnie FIR (Formation de premier échelon). Au terme de l'année écoulée, 1167 personnes incorporées disposent

d'un équipement personnel, 114 avec un appareil d'alarme type Pager, alors que 1181 sont raccordées téléphoniquement auprès du CTA.

Enfin, le SSCM a procédé au renouvellement des radios Polycom. L'ORPC dispose de ce fait de 48 radios TPH 900 de dernière génération.

Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été louées à l'exception de la Vallée de la Jeunesse, laquelle a été mise à disposition du Carnaval de Lausanne pour une courte durée.

La construction de protection civile de la Rouvraie a subi une révision au niveau de son groupe électrogène, alors que trois abris publics situés à Beaulieu, Ecole hôtelière et au Mont-sur-Lausanne ont été rénovés au niveau des portes blindées coulissantes.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES ABRIS

Cette année, 8 nouveaux abris ont été contrôlés pour un total de 579 places. Aucun contrôle périodique d'abri existant (CPA) n'a été effectué en 2019. Cette situation est consécutive au départ à la retraite de l'inspecteur d'abris, poste non repourvu en 2019.

ESSAI ANNUEL DES SIRÈNES

Les sirènes ont été déclenchées le 2 février à 13h30 par la Centrale d'engagements et de transmissions (CET) de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement à 13h45 par l'ORPC. Toutes les sirènes ont fonctionné lors du premier cycle. Cependant, trois de celles-ci ont présenté des défauts lors du déclenchement manuel. Actuellement, 13 véhicules sont équipés d'un dispositif d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les deux parcours prédéfinis. A l'issue des essais, une adaptation a été réalisée afin de mieux correspondre avec les zones couvertes par des sirènes fixes.

VÉHICULES

Fin 2019, la protection civile/ORPC Lausanne-District était dotée de 15 véhicules et de 2 remorques. L'une de ces remorques (module de commandement) a permis de remplacer un véhicule motorisé affecté initialement à cet usage et devenant usagé.

JOURS DE SERVICE

Désignation	2018	2019
Cours effectués dans le cadre communal	4700	5116

ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES ET MILICIENS

5116 jours de service ont été accomplis en 2019. On mesure une légère hausse par rapport à l'année précédente. Cette dernière est principalement due à l'importance du soutien réalisé au profit des grandes manifestations sportives qui ont généré 1869 jours de service alors que seuls 81 l'ont été envers les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1196 incorporés pour 17 professionnels. Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition ainsi que des engagements est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.

FORMATION

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- La conduite au niveau de l'état-major par le biais d'un exercice avec l'intégration d'officiers sapeurs-pompiers professionnels
- La formation des spécialistes dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED)
- La formation par les cadres sanitaires dans tous les cours de répétition concernant l'application BLS-AED
- La gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier «DELESTA»
- Le domaine de l'aide à la conduite (AIC) dispensée dans le cadre du CHUV au niveau de son plan catastrophe (CATACHUV)
- Le domaine de l'assistance poursuivi en matière d'évacuation de patients dans le domaine du plan CATACHUV
- Le concept «Antichute», thématique nouvellement introduite à partir de 2019 et dont les pionniers ont été les premiers à suivre cette formation
- Le domaine de la protection des biens culturels (PBC) portant un effort tout particulier à l'élaboration des plans de sauvetage dans 6 institutions
- La mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance

CULTES



L'année 2019 a été marquée par l'acquisition par la Commune de l'église des Croisettes: celle-ci a en effet été cédée à Epalinges pour un franc symbolique par la Ville de Lausanne. En contrepartie, alors que les frais d'entretien de l'édifice étaient partagés à parts égales entre les deux Communes, ils seront désormais pris en charge entièrement par Epalinges. Les paroissiens lausannois pourront continuer à utiliser le lieu de culte sans frais.

Les Communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des Communes:

- Les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse;
- La fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse;
- Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les Communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.00.

CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2019 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 20 avril 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

La Secrétaire:

Maurice Mischler

Sarah Miéville

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Epalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association Suisse des services des Sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CADEV	Centrale d'achats
CAJE	Centre d'animation des jeunes d'Epalinges
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Epalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Epalinges
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DDP	Droit distinct permanent
DECS	Département de l'économie et du sport

DES	Département de la sécurité et de l'environnement
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIS	Département des institutions et de la sécurité
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information
DTE	Département du territoire et de l'environnement
EH	Equivalent-habitant
EMS	Etablissement médico-social
ETP	Equivalent Temps Plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
MPGA	Modification du plan général d'affectation
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Office des affaires extérieures
OAJE	Organisme de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles

OFROU	Office fédéral des routes
OIT	Office de l'information sur le territoire
PAC	Plan d'affectation cantonal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS
POLCANT	Police cantonale
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PQ	Plan de quartier
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié
RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAGR	Service de l'agriculture
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SASH	Service des assurances sociales et de l'hébergement
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SCL	Service des communes et du logement
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne

SDE	Service de l'emploi
SDT	Service du développement territorial
SEPS	Service de l'éducation sportive et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
SIL	Services industriels de Lausanne
SIT	Service d'information du territoire
SJL	Service juridique et législatif
SM	Service de la mobilité
SPAS	Service de la prévoyance et de l'aide sociales
SPECO	Service de la promotion économique et du commerce
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'Etat
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SR	Service des routes
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSP	Service de la santé publique
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises
UDD	Unité du développement durable
UOF	Opérations foncières

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat - Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3 451	15 838		29 444	48 733
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1 323	2 018			3 341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3 923		57	4 846
78	Ch. des Roches - Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1 244			1 281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	934	743			1 677
119		Les Croisettes			167			167
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1 214			1 353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 921	43 921
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3 960	3 960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4 699	4 699
250		A la Cornaz	Forêt				1 993	1 993
251		A la Cornaz	Forêt				664	664
252		A la Cornaz	Forêt				944	944
254		A la Cornaz	Forêt				329	329
258		A la Cornaz	Forêt				799	799
259		A la Cornaz	Forêt				64	64
260		A la Cornaz	Forêt				141	141
273	1/2 Epalinges - 1/2 Lausanne	Les Croisettes - Ch. Mont-Repos 2	Eglise - zone de verdure protégée	101		5 026		5 127
274	1/2 Epalinges - 1/2 Lausanne	Les Croisettes	Zone de verdure protégée			4 607		4 607
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2 276		2 276
342	Pl. de la Croix-Blanche 1, 55, 61a, 61b, 63	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Maison palinzarde, salle de sport, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière, Pl. Croix-Blanche	2 367	55 590	21 416	15 789	95 162

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
349		Les Dailles	Zone de verdure, forêt			909	1 450	2 359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2 263		2 263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3 795	8 108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1 667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux			2 245	58	2 303
444		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2 371	2 987	5 358
466	Rte du Village	A la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique ; dévestiture publique	63	4 234			4 297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1 380	1 380
484		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, paturage			738	1 829	2 567
489		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1 329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de Commune, locaux Service du feu	1 988	4 625	1 077	3 498	11 188
507	Ch. Mon-Repos 9 - Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1 002	1 846	3 839		6 687
515	Ch. de l'Eglise 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1 084	2 830	2 577		6 491
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit voirie	19	3 194	443	209 387	213 043
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
538		En Malinjaumaz	Forêt				6 732	6 732
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt				5 373	5 373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1 347	992	25 198		27 537
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2 306		2 672
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3 529		3 532
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3 123		4 548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9 319		9 472
715		Au Village d'Epalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Epalinges	Fontaine		34			34
722		A la Pierraz	Forêt (inconstructible - extension bois)			3 456	7 420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4 850	4 850
737	Propriétaire : Bourse des pauvres d'Epalinges	A l'Epenaz	Bourse des pauvres d'Epalinges (zone villa I)			3 083	730	3 813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3 017	16 717	56 815	76 891
795		Le Bois-de-Ban	Forêt				3 434	3 434
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	192	4 418		58 087	62 697
802		A la Biollaz	Tennis		2 780		35	2 815
803		A la Biollaz	Forêt				949	949

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
804		A la Biollaz	Forêt				1 117	1 117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			3 133		3 133
849		En Ballègue	Forêt				5 927	5 927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1 749		1 749
862		En Ballègue	Forêt				8 305	8 305
863		En Ballègue	Forêt				4 699	4 699
869		En Ballègue	Forêt				1 566	1 566
870		En Ballègue	Forêt				1 582	1 582
876		En Ballègue	Forêt				6 771	6 771
877		En Ballègue	Forêt				1 811	1 811
878		En Ballègue	Forêt				3 915	3 915
879		En Ballègue	Forêt				4 839	4 839
880		En Ballègue	Forêt				5 956	5 956
882		En Ballègue	Forêt				4 025	4 025
883		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, pâturage			924	78 474	79 398
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2 510	295		3 390
918	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1 286	6 929		8 262
945		Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure			13 492	11 976	25 468
946		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		1 738		998	2 736
1030	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108
1102		Les Planchamps	Pré-champ			98		98
1105		Les Dailles	Forêt, pré-champ			259	698	957

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
1147		La Girarde	Zone villa II			2 640		2 640
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1 234			1 759
1558		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 579	1 783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2 877	1 362	7 173	11 646
1928		A la Biollaz	Tennis			3 019	34	3 053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1 115	815		2 310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35-37- 39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Epalcentre (-> 25.03.2086)	2 886	1 410			4 296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1 443	745			2 188
2574		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316
2582	Praz Séchaud	Les Planches				1 452		1 452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3 267			3 267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3 115	963		4 078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1 011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2 935			3 060
2881		Le Grand-Chemin			502	249		751
2888	Ch. des Croisettes				1 213			1 213
TOTAUX				22 998	137 036	165 682	701 603	1 027 319

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'ÉPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
448	LE MONT-SUR-LAUSANNE Penau	La Pichollette	Forêt				10 830	10 830
1257	LEYSIN	Au Feydey	Chalet l'Espérance	207	430			637
3507	BOURG-EN-LAVAUX Epesses	Les Dares	Vigne			2 798		2 798
TOTAUX				207	430	2 798	10 830	14 265

Pour mémoire (hors bilan - donation à la Fondation Epalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
501	FONDATION EPALOGEMENTS PROTÉGÉS Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamprad) - Epalogements protégés	545	86	589		1 220
TOTAUX				545	86	589	0	1 220

COMMUNE D'ÉPALINGES				23 205	137 466	168 480	712 433	1 041 584
FONDATION EPALOGEMENTS PROTÉGÉS				545	86	589	0	1 220
TOTAUX GÉNÉRAUX				23 750	137 552	169 069	712 433	1 042 804

Conception graphique et mise en page:

idéesse, Steve Guenat

1083 Mézières

www.ideesse.ch

Imprimé en Suisse par **Imprimés Services Sàrl**

1071 Rivaz

www.imprimés-services.ch

imprimé en
suisse

